BILAN DU CONTRAT DE PROJET

2015/2018

Centre social Le Lac – Avenue de Gaulle – 08200 SEDAN

SOMMAIRE

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION **4**
PRÉAMBULE **6**
DONNÉES STATISTIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION **10**
DONNÉES STATISTIQUES ALLOCATAIRES CAF **20**
DÉMARCHE **26**
LE QUESTIONNAIRE 33
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE 47
CE QUI A ETE RÉALISÉ **76**
ACTEURS ET PARTENAIRES **80**
ATOUTS ET DIFFICULTÉS **94**
PROBLÉMATIQUE DOMINANTE SUR LE TERRITOIRE DÉTERMINE **96**
RAPPEL DES FICHES ACTIONS **106**
ANIMATION DE L'ESPACE ACCUEIL 107
ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS DANS LEUR MISSION ÉDUCATIVE 111
IMPLICATION DES JEUNES ET DES ADULTES 114
ATELIER D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 123
LOGITHÈQUE 127
ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS 132
CONTRATS LOCAUX D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ 136
LUDOTHÈQUE 142
MÉDIATION SOCIALE ET CULTURELLE DE PROXIMITÉ 147
À LA CONQUÊTE DU MONDE DES ADONAISSANTS 149
ACCÈS À LA SANTÉ 154
MOBILISER CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL DES PERSONNES ÂGÉES 156
LIEU D'ACCUEIL PARENTS/ENFANTS 159
DES OUTILS DE COMMUNICATION 160
VALORISATION ET OPÉRATIONNALITÉ DU SITE INTERNET 161
ANALYSE FINANCIERE ET ECONOMIQUE **162**

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

CENTRE SOCIAL LE LAC – Avenue de Gaulle – 08200 SEDAN
03.24.27.08.08 – 06.81.72.31.03
centrelelac@centrelelac.info
www.centrelelac.info

Type de gestion : Associative **X** Municipale ☐

Date du dernier agrément de la Caf au titre de l'animation globale : 2015/2018

Date du dernier P.L.A : Juin 2018

Nom du président et du directeur :

- Madame Joëlle BASTIEN, Présidente,
- Monsieur Bruno LEMOINE, Directeur.

Nombre d'habitants du quartier :

- de la commune : 17 248 habitants (INSEE 2018)
- de la zone d'influence : 4 500 habitants environ

DÉNOMINATION

Centre social Le Lac

SIÈGE SOCIAL

Avenue de Gaulle – 08200 SEDAN

Tél. : 03 24 27 08 08 Port : 06 81 72 31 03

Site internet : www.centrelelac.info Mail : centrelac@centrelelac.info

NATURE JURIDIQUE

Association sans but lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901

DÉCLARATION

Sous-préfecture de Sedan le 24 février 1987. Récépissé n° 2.206

JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel de la République Française du 1er avril 1987, n°13

AGRÉMENT CAF

Pré-Centre Social 1989
Centre social 1990, 1991, 1992
Centre social 1993, 1994, 1995
Centre social 1996, 1997, 1998
Centre social 1999, 2000, 2001, 2002

Centre social 2003, 2004, 2005, 2006
Centre social 2007, 2008, 2009, 2010
Centre social 2011, 2012, 2013, 2014
Centre social 2015, 2016, 2017, 2018

AGREMENT FORMATION PROFESSIONNELLE

21 08 00 10 708

URSSAF

080 230 0000 18 531 61

SIRET

340 774 017 000 16

SIREN

340 774 017

CONTRAT D'ASSURANCE

LA MAIF N° DE SOCIÉTAIRE N° 2746 586 B

CODE A.P.E

9004 Z

DOMICILIATION BANCAIRE

Caisse d'Épargne Champagne-Ardenne

PRÉAMBULE

Le centre social Le Lac est un équipement polyvalent de proximité, il a ancré majoritairement ses activités et ses actions dans le quartier du Lac et la ville de Sedan. Quelques actions ont été mises en œuvre sur le territoire Ardenne-Métropole (Les ados animent l'agglo, Familles en jeux…).

Le territoire d'influence a été confronté à des bouleversements architecturaux (déconstructions, chantier permanent au sein du quartier du Lac, déménagements des familles sur d'autres quartiers, retards dans les constructions neuves) dans le cadre du programme de l'ANRU.

En fonction des besoins spécifiques des habitants et avec la préoccupation à la fois de créer du lien entre les personnes et de la cohésion sur le territoire, le centre social Le Lac a proposé des services, des activités, des actions… :

- Centre de loisirs,
- Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité,
- Accueil de jeunes,
- Animation collective familles,
- Logithèque,
- Ludothèque,
- Ludothèque itinérante,
- Expression corporelle,
- Zumba,
- Danse africaine,
- Danse contemporaine,
- Percussions,
- Danses folkloriques,
- Fitness,
- Couture,
- Club de l'amitié,
- Club maquettes,
- Club des aînés,
- Alphabétisation,
- Initiation au théâtre,
- Club des amis de la culture,
- Chorale,
- Bric-à-brac dans le cadre du club Tous ensemble

Il a également organisé ou participé à des activités festives ou culturelles :

- Création de la Fêtes de l'Enfance organisée depuis 2015 dans le cadre du REAAP (composé des écoles G. Ouvrard, L'Esplanade, La Prairie et le collège Le Lac)
- Participation à Familles en jeux organisé par la CAF des Ardennes
- « Un Dimanche au bord de l'eau », organisé par la Ville de Sedan 3 e Edition
- Participation à La journée de la Femme, organisée par la Ville de Sedan 1 fois
- Participations au Carnaval de Sedan, organisée par L'Union de quartier du Fond de Givonne depuis des décennies
- Participation à la Fête de Torcy, organisée par le centre social Ouest Avenue 1 fois
- « Écrire, Vivre, Chanter la diversité…Un chœur pour Ardenne Métropole », organisé par la MJC Calonne 1 fois
- « Les ados animent l'agglo », centre Le Lac
- 2 années Des jeunes et leurs parents issus du quartier du Lac et des villages d'Ardenne Métropole proposeront des animations pendant une journée au bénéfice des familles
- Les fêtes médiévales de Sedan, organisées par la SEM Château et Compagnies depuis 2013
- Création de spectacles : La rue des pas enchantés en 2015, un conte de Noël intitulé « Monsieur SCROOGE » en 2016, « Mai 68 » en 2018
- Création d'une série vidéo : Tournage d'une série intitulée « La Famille Robinet » en 2017,
- Organisation d'un forum santé,
- Organisation d'expositions : Exposition sur la gestion des déchets par Valodéa, Expositions de peinture par R. Charles et G. Dubois en 2017 et S. TAYEB en 2018, Exposition de marionnettes « Il y a 50 ans, les Mouz'Marottes » par M. et C. Félix, Création d'une Reconstitution d'un camp de migrants par A.M. Ponté avec exposition photographique de L. Leford, Exposition photographique de J. Delforge, Exposition sur le thème de Noël, Exposition sur le thème de l'Europe, Exposition « Le vent dans les roseaux » dans le cadre du festival des enfants du cinéma
- Création d'un Projet sur les migrants,
- Création d'un Projet sur la police **:** Réalisation d'une série de vidéos, Organisation de débats dans chaque quartier, Atelier théâtre, Exposition photo encadrée par un photographe professionnel, Thierry CHANTEGRET
- Participation au spectacle « Le peuple de l'eau » organisée par la MJC Calonne
- Accueil et animation d'une exposition mise à disposition par la MJC Calonne« Non à la haine » dans le hall d'accueil de la maison de quartier du Lac.
- Les enfants du cinéma : Participation au festival
- Création d'une exposition « Les projecteurs et caméra d'antan dans le cadre du festival du cinéma
- Des créations de pièces de théâtre, sketches par notre club théâtre

- ☞ Des dizaines de Représentations de la chorale du centre Le Lac dans les maisons de retraite de Bazeilles, « La Petite Venise », de Glaire, au sein de la Croix-Rouge, Fête de la Musique
- ☞ 30 Bric-à-brac
- ☞ Création d'un événement intitulé « A la découverte de la culture berbère » organisée par le centre social Ouest Avenue, le centre social Le Lac en collaboration avec l'Université des Ardennes
- ☞ Création d'un évènement sur le mois de l'Europe : exposition, défilés, jeux …
- ☞ Participation au projet « livre et patrimoine » organisé par Ouest Avenue : programmation d'actions culturelles autour du livre. Le principe de ce défi lecture est que les enfants des 3 structures sedanaises (Centre social Ouest Avenue, centre social Le Lac, MJC Calonne) échangent à partir d'un ensemble de livres communs
- ☞ Création d'un projet intitulé « Nous et les autres » : actions culturelles sur le thème de la lutte contre les préjugés discriminatoires, les stéréotypes. (Spectacles, documentaires vidéo, expositions, etc.)

- ☞ Participation de l'accueil de jeunes au projet « Souriez ! Vous êtes discriminés ! » : le travail d'écriture d'un scénario permettant d'aboutir à la création d'un clip/film vidéo mettant en exergue différentes formes de préjugés et leurs conséquences organisé par la MJC Calonne
- ☞ Participation à la Fête des Jardins organisée par la Ville de Sedan
- ☞ Accueil des Permanences du service Prévention-Médiation-Insertion socio-professionnelle de la Ville de Sedan.

Pour aider les habitants à réaliser leurs projets, le centre social Le Lac a mis également à leur disposition des moyens logistiques (locaux, matériel…) et professionnels (les compétences des personnels du centre social).

<u>La nouvelle Maison de quartier a amplifié le taux de fréquentation de manière spectaculaire ! *(Voir ci-dessous l'évolution du nombre d'adhérents depuis 2011 avec la nette progression entre 2016 et 2017 : ouverture de la nouvelle maison de quartier)*</u>

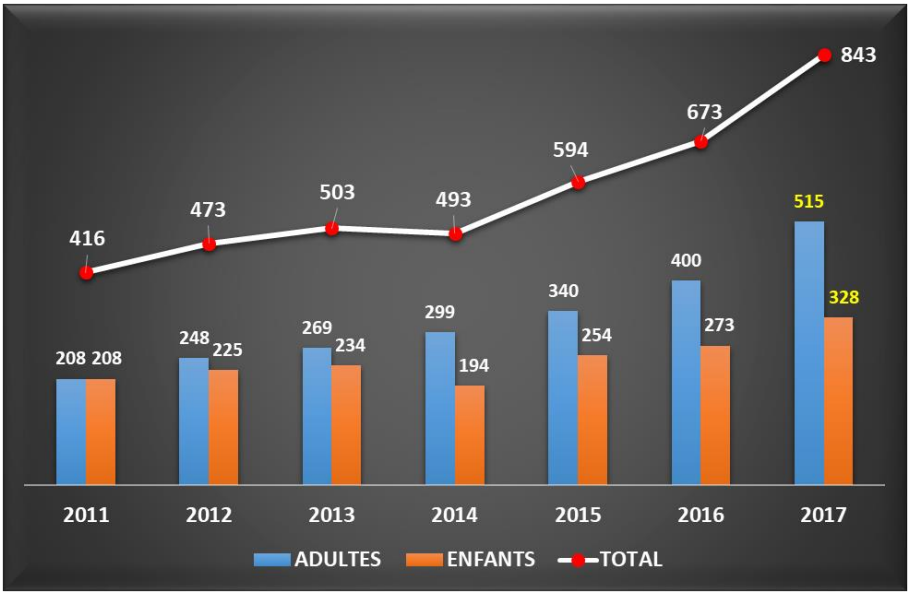

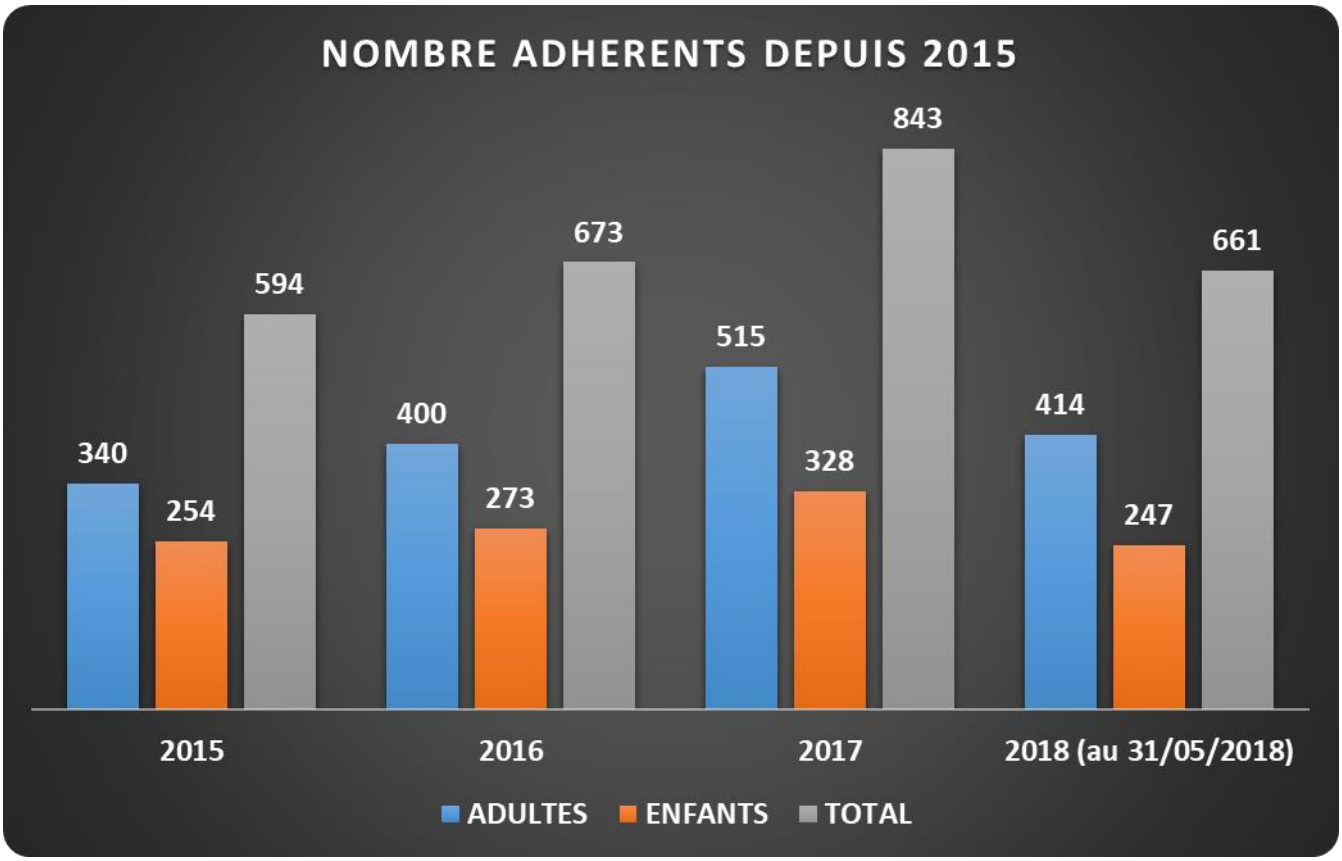
NOMBRE ADHERENTS DEPUIS 2015
340
254
594
400
273
673
515
328
843
414
247
661
2015
2016
2017
2018 (au 31/05/2018)
ADULTES
ENFANTS
TOTAL

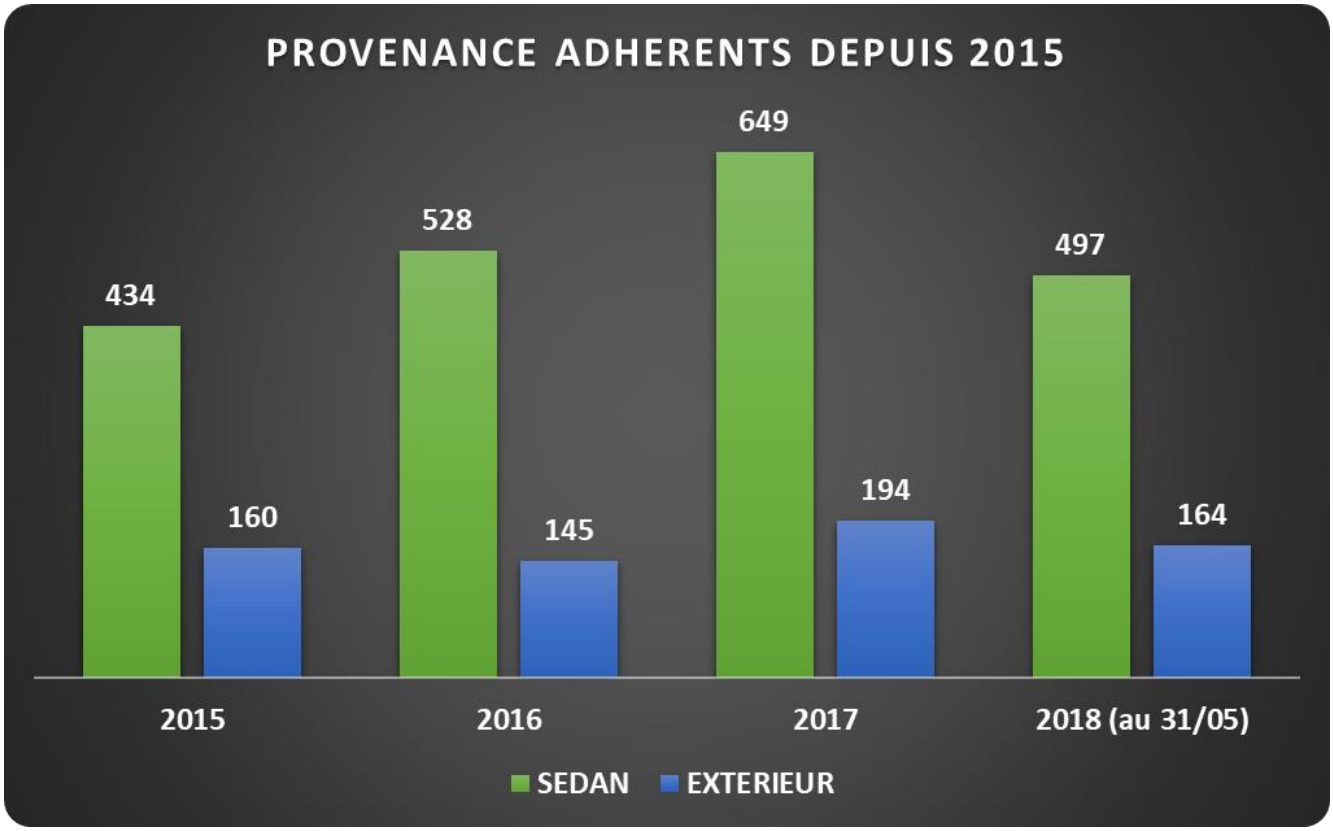
PROVENANCE ADHERENTS DEPUIS 2015
434
160
528
145
649
194
497
164
2015
2016
2017
2018 (au 31/05)
SEDAN
EXTERIEUR

DONNÉES STATISTIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION ET PROBLÉMATIQUES DOMINANTES

Il faudra attendre la fin du programme ANRU pour évaluer plus finement les déplacements de population sur la ville de SEDAN.

TERRITOIRE SEDAN

MONOGRAPHIE DU QUARTIER DU LAC

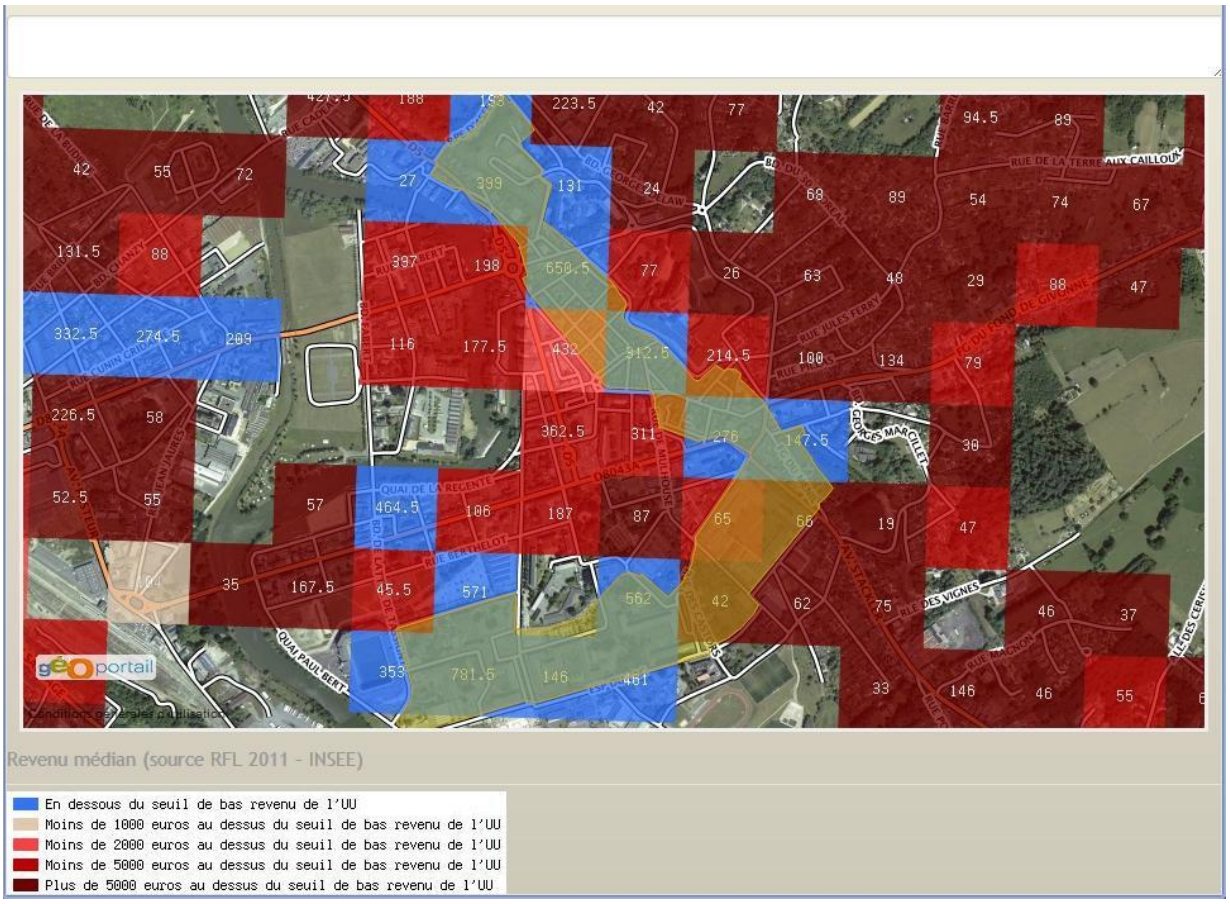

<u>Sources</u> : données locales INSEE Mise à jour mars 2011, INSEE-DGI 2010 et SIRENE 2012, CAF 2009, DEPP 2011- ***Échelle d'observation : IRIS***

I- <u>Population</u>

Avec une population de 3 433 habitants, la ZUS « Le Lac » est le quartier de résidence de 12,6 % de la population de la zone urbaine de Sedan (16,7 % de la population de la commune).

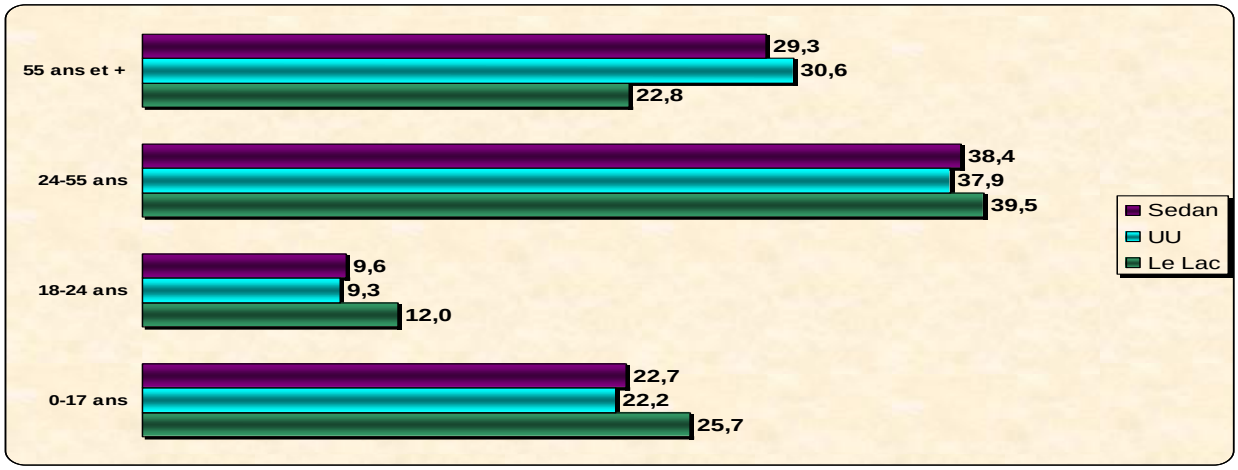

La population du quartier est plus jeune que celle de la commune ou de l'unité urbaine avec une importance relative des 0-17 ans et des 18-24 ans.

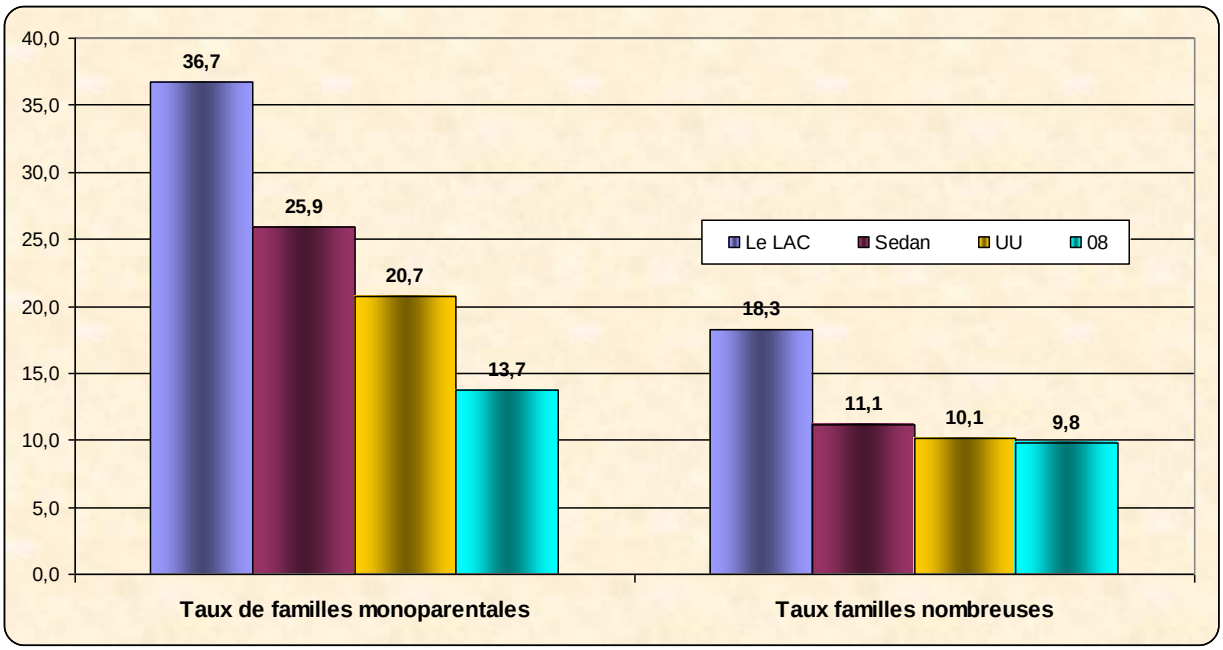

Le taux de familles nombreuses et celui des familles monoparentales sont supérieurs dans le quartier à celui de la commune et à celui de l'unité urbaine.

La part de population immigrée est également plus importante que sur la zone urbaine ou que sur le département :

	Le Lac	Sedan	Unité urbaine	Ardennes
Part de population immigrée	12,9	7,4	6,2	5,7

Le quartier a connu de nombreuses démolitions d'immeubles d'habitat et peu de reconstructions : une partie de la population a migré vers le centre ancien de Sedan.

Par ailleurs, la ZUS Le Lac comprend deux zones IRIS dites ZUP 1 (1614 hab.) et ZUP 2 (1819 hab.) qui ne présentent pas tout à fait les mêmes caractéristiques :

	ZUP 1	ZUP 2
Part des 0-17 ans	20,5 %	30,3 %
Part des 18-24 ans	10,5 %	13,3 %
Part des 55 ans et +	29,3 %	17,1 %
Part de population immigrée	10,8 %	14,7 %
Taux de familles monoparentales	34,2 %	39,0 %
Taux de familles nombreuses	8,5 %	27,0 %

La ZUP 2 accueille une population plus jeune et une part de population immigrée plus importante.

La part de famille nombreuse y est également beaucoup plus importante alors que dans la ZUP 1, cette part est inférieure à celle de la commune ou du département.

II - Revenus

Le revenu familial médian mensuel par unité de consommation dans le quartier « Le Lac » est non seulement nettement inférieur au revenu familial médian communal, mais également à la moyenne départementale des quartiers prioritaires. Dans la zone « Le Lac ZUP 2 », ce revenu est même inférieur à la moitié du revenu médian communal (lequel est inférieur d'un tiers à celui de la métropole) :

	Le Lac ZUP 1	Le Lac ZUP 2	Sedan	UU	ZUS + NQP 08	France
Revenu mensuel médian par UC	**813**	**447**	1052	1197	896	1530

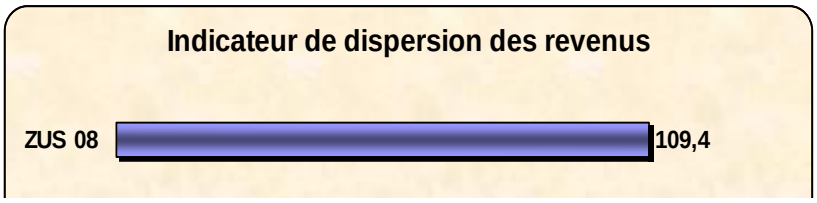

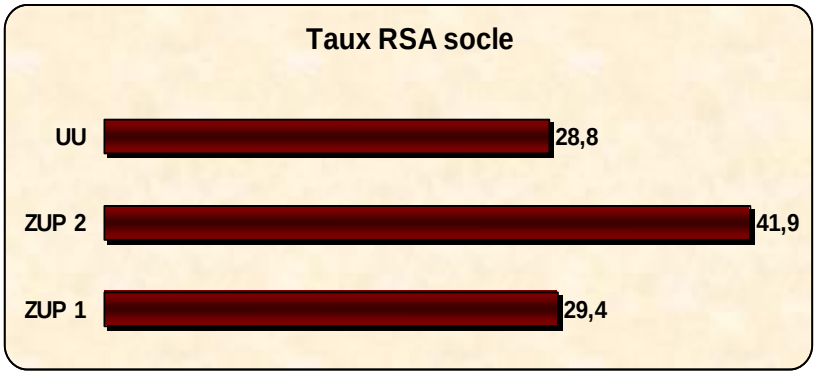

Il existe donc une forte dispersion des revenus dans le quartier même en comparaison avec les autres ZUS ardennaises. Cette disparité forte se retrouve corrélativement dans les taux de couverture par le RSA socle : dans la zone « ZUP 1 », ce taux de couverture est assez proche de ce qui est observé en moyenne dans l'unité urbaine.

78,7% des élèves du secondaire dans le quartier sont issus d'une classe socioprofessionnelle défavorisée contre 63,9% dans la commune et 59,3% dans l'unité urbaine.

III – Ressources communales

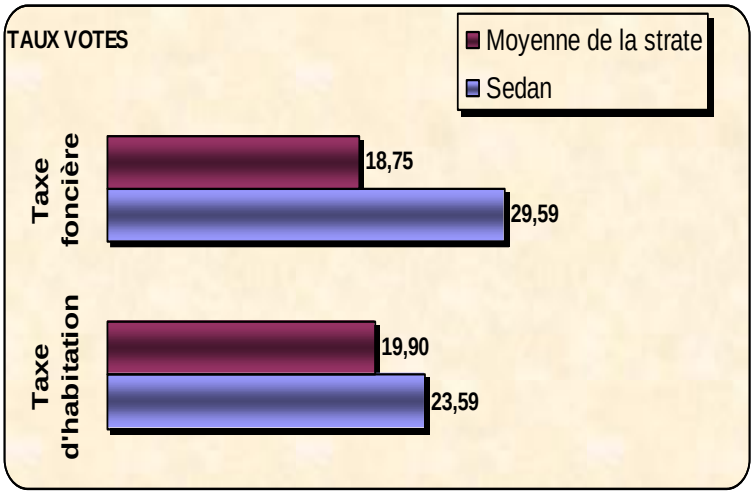

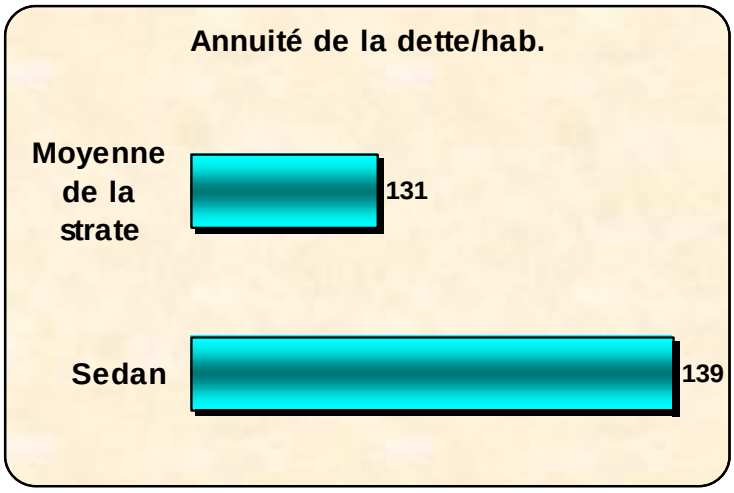

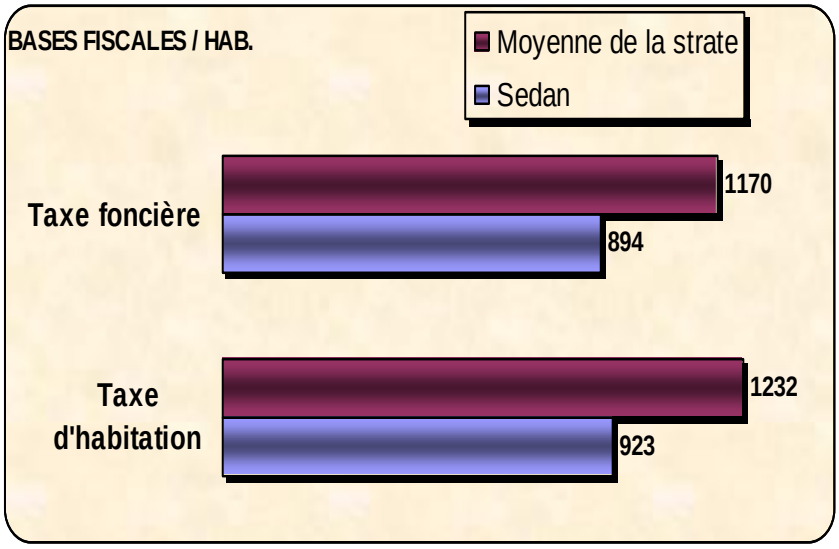

Le potentiel fiscal de la commune de Sedan est nettement inférieur à celui des communes de sa strate et les taux votés y sont supérieurs. Le ratio « annuité de la dette par habitant » est également plus important à Sedan qu'en moyenne pour des communes comparables.

La commune dispose de peu de marge en matière de ressources propres.

IV – Emploi

Le taux de chômage dans le quartier Le Lac est nettement supérieur à celui de la commune et de celui de l'unité urbaine. Les femmes sont les plus vulnérables :

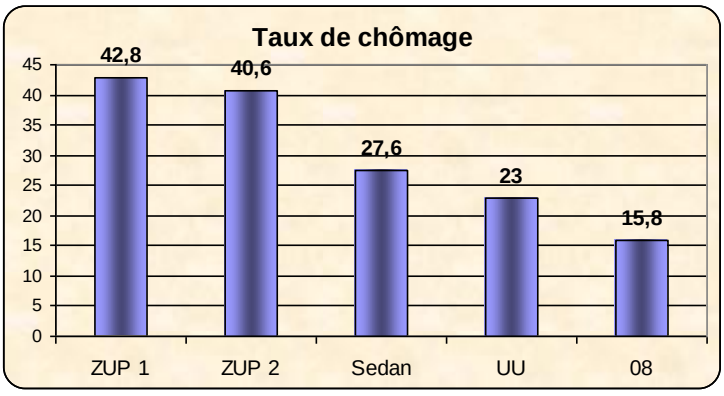

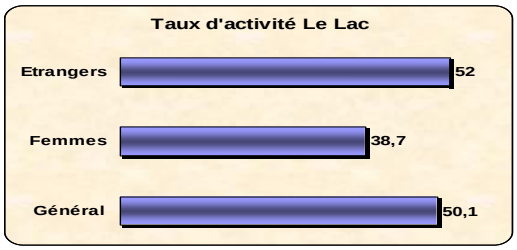

Les demandeurs d'emploi de très longue durée (2 ans et plus) sont proportionnellement plus nombreux dans le quartier que dans la commune.

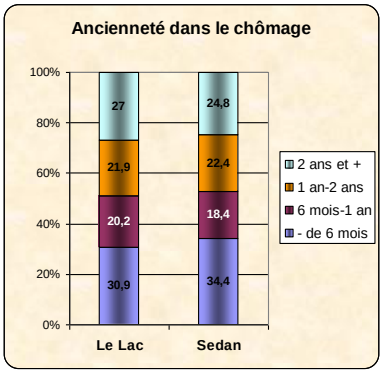

Le taux de réinscription est plus élevé dans le quartier : la récurrence du chômage est plus forte pour les habitants du quartier.

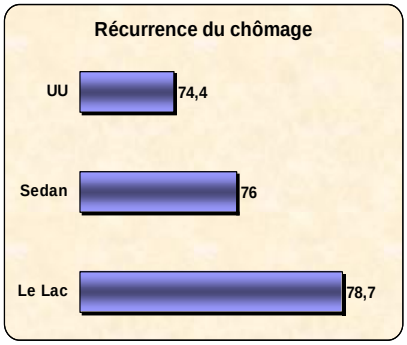

V – Activité économique

Le taux d'équipement en établissements économiques, un peu moins élevé à Sedan que dans le département, est particulièrement bas dans la ZUS « Le Lac », même en comparaison des autres du département et de la région :

Établissements économiques	Sedan	UU	08	Le Lac	ZUS 08	ZUS Région
Taux d'équipement / 1000 hab.	72,7	68,7	77,4	**8,5**	18,6	16,3

Les établissements situés sur le quartier « Le Lac » se caractérisent par un nombre plus faible de salariés : deux fois plus d'établissements sans salariés et absence d'établissement de plus de 50 salariés.

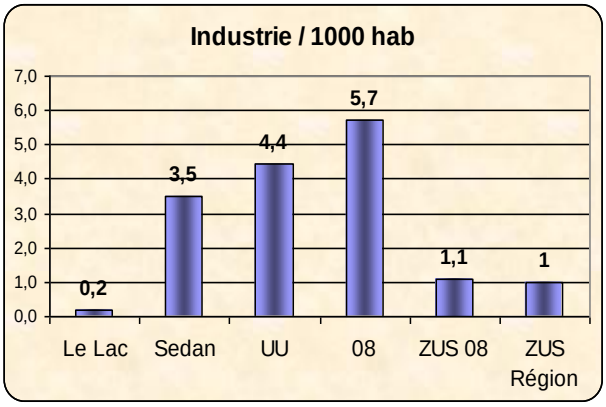

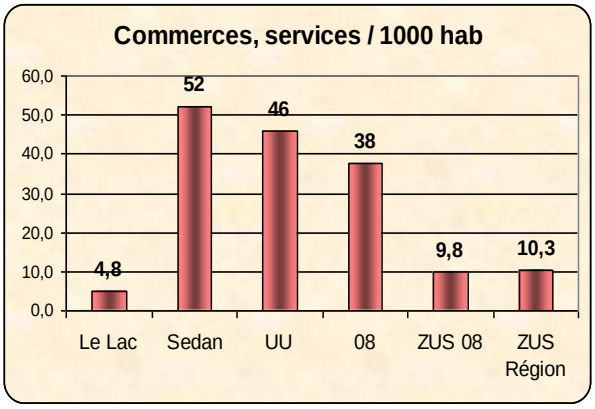

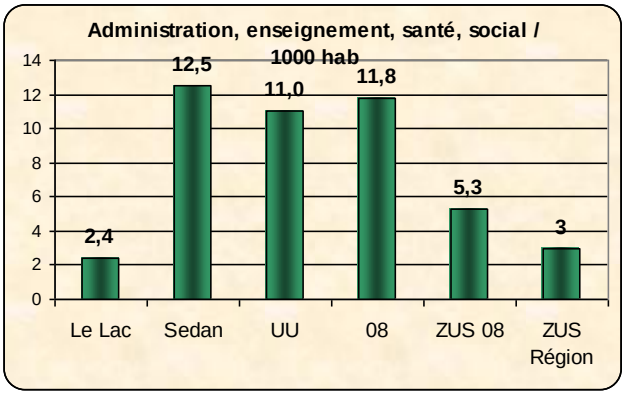

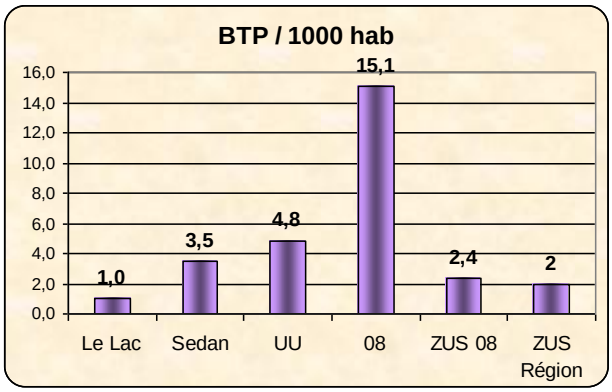

Les habitants du quartier ont peu d'accès de proximité aux commerces et services. Il en va de même en matière d'établissements d'administration, d'enseignement, de santé et en matière sociale.

VI - Education

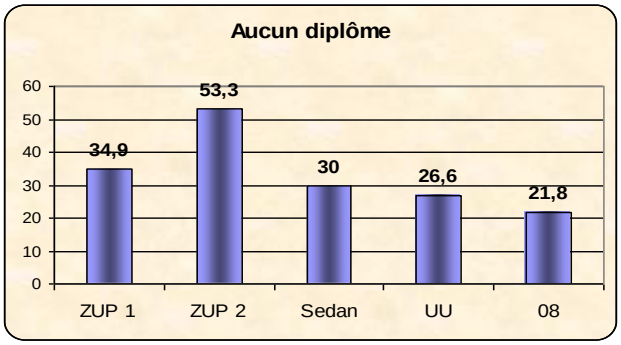

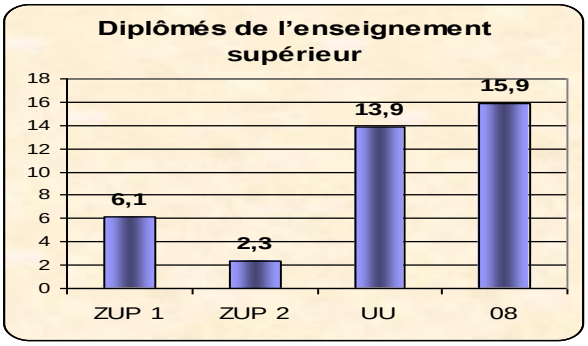

Sur l'ensemble du quartier « Le Lac », on constate un taux de non diplômés très important (le phénomène est plus marqué encore sur la zone ZUP 2). En ce qui concerne le taux de diplômés de l'enseignement supérieur, il est nettement supérieur dans la commune que dans la ZUS, avec là aussi, une situation plus dégradée dans zone ZUP 2.

Les taux de retard sont plus importants que dans l'unité urbaine, mais sont égaux ou plus faibles que les taux communaux.

Les résultats aux tests de fin d'école primaire sont inférieurs dans la ZUS à la moyenne départementale comme la réussite au diplôme national du brevet :

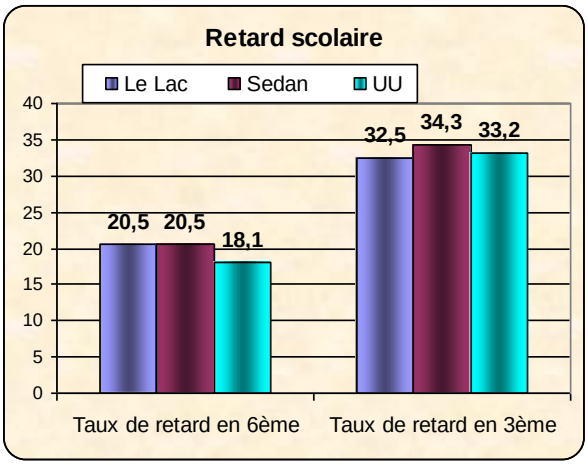

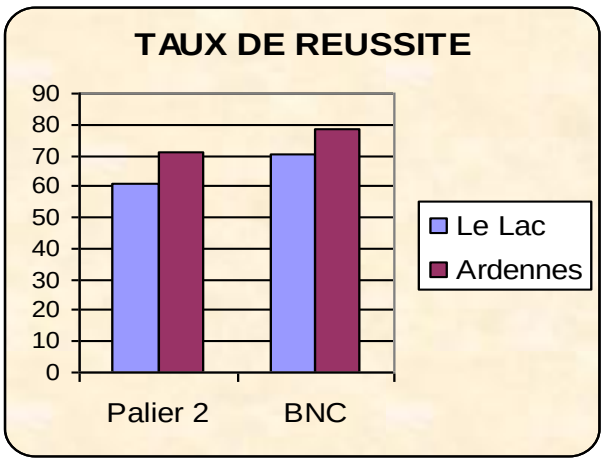

VII - Santé

	ZUP 1	ZUP 2	Sedan	UU
Médecins/1000 hab.	0,6	0,0	1,2	0,8
Paramédicaux/1000 hab.	0,6	0,0	2,7	1,9

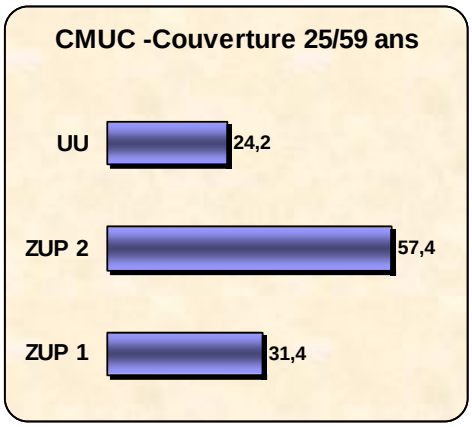

Le taux de couverture par la CMU-C des 25-59 ans dans le quartier Le Lac est supérieur à la moyenne observée dans l'unité urbaine. Il y a peu d'implantations de médecins et de professionnels paramédicaux (aucun en ZUP 2).

VIII - Habitat et cadre de vie

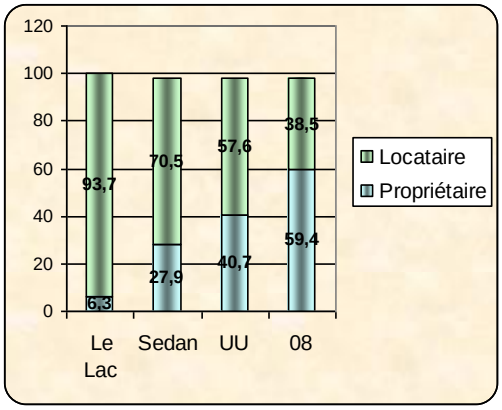

La part de locataires est particulièrement importante dans le quartier notamment en logement HLM :

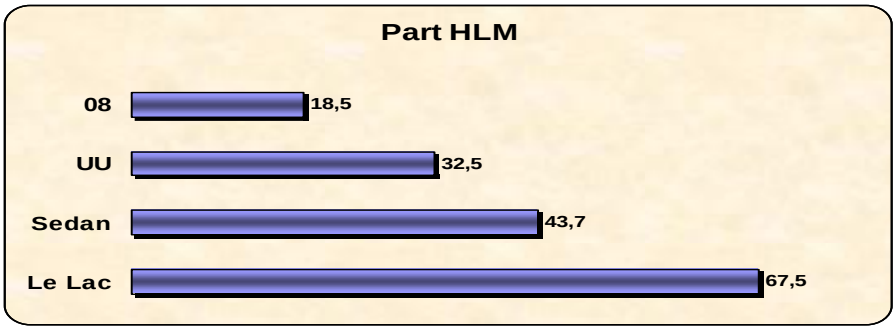

Le projet ANRU sur le quartier du Lac a pour objectif de redonner un format urbain plus classique à certains secteurs pendants que les autres îlots seront résidentialisés et réhabilités. Ainsi 506 logements seront démolis pour recréer des îlots urbains et 322 logements neufs seront réalisés.

322 démolitions ont déjà été réalisées tandis qu'aucun logement neuf n'a encore été livré sur le quartier : les bailleurs ont relogé les habitants dans du parc courant sur le quartier ou dans les logements neufs de Torcy. Il a été constaté une forte fuite des locataires partis avant qu'une solution de relogement ne leur soit proposée. Certains ont quitté la ville ou le département, mais d'autres ont migré vers des logements du parc privé ancien du centre-ville.

Un programme commercial est également prévu dans le PRU avec la démolition de l'ancien centre commercial en cœur de quartier et une reconstruction à proximité du Netto.

SYNTHÈSE :

- Le quartier « Le Lac » est un quartier abritant une population relativement jeune en très grande précarité (notamment zone ZUP 2). Cette population est composée en grande partie par des familles mono parentales et par des familles nombreuses. Elle se caractérise par une très faible mobilité pour l'emploi comme en matière scolaire.

- En termes de sécurité publique, le quartier est sensible, mais calme : sa part de la délinquance est inférieure à 11,5% pour une population représentant 16,7% de celle de la commune.

Ce quartier connaît un développement économique particulièrement faible même comparativement à d'autres ZUS.

DONNÉES STATISTIQUES ALLOCATAIRES DEPUIS 2015
CAF DES ARDENNES

Nombres allocataires CAF		
	Zone d'influence	Sedan
2015	924	4690
2016	961	4842
2017	975	4932

- Progression du nombre d'allocataires sur ces 2 années liée à la PPA (Prime d'activité) : globalement + 5,5% sur le quartier et + 5,1% à Sedan contre seulement + 2,8% Ardenne Métropole et + 4,4% sur le département : la trajectoire de déficit migratoire reste forte, apparemment moins forte sur le quartier et la ville de Sedan. Après ce sursaut dû à la PPA, le nombre d'allocataires va progressivement retourner vers une chute liée à ce mouvement démographique.

- Par contre, sur tous les niveaux, la population couverte n'a pas progressé dans la même mesure, car près de 60% des allocataires PPA n'ont pas d'enfants.

- Cela ne veut pas dire qu'il s'agit de "nouveaux" habitants sur les zones observées.

Statut familial zone d'influence (Quartier du Lac)			
Zone d'influence : DIAMANT - EMERAUDE - LA PLAGE - LES GREVES - SOLITAIRE - TURQUOISE - CHARLES DE GAULLE - TILLEULS - LE LAC - KENNEDY - SAPHIR - RUBIS - SALVADOR ALLENDE			
	2015	2016	2017
Couple avec enfants	145	139	127
Couple sans enfant	92	90	88
Hommes seuls	215	233	258
Femmes seules	297	307	320
H/F seul avec enfants	175	192	182

Statut familial Sedan			
	2015	2016	2017
Couple avec enfants	1058	1048	999
Couple sans enfant	382	393	406
Hommes seuls	1114	1182	1267
Femmes seules	1263	1346	1402
H/F seul avec enfants	873	873	858

- Forte progression des Hommes et Femmes seuls : + 13% sur le quartier, plus fort que Sedan et Ardenne Métropole (+ 8,5%), alors que ce profil d'allocataires diminuait auparavant.

☞ A l'opposé, diminution habituelle des couples avec enfants.

☞ On peut dire que les autres statuts sont stables, car petits chiffres, ou bien petite hausse suivie d'une petite baisse, interprétation difficile.

Age allocataires zone d'influence			
	2015	2016	2017
Allocataires < 25 ans	41	53	49
Allocataires 25 - 35 ans	181	192	198
Allocataires 35 - 45 ans	180	183	174
Allocataires 45 - 55 ans	192	194	209
Allocataires 55 - 65 ans	189	206	212
Allocataires > 65 ans	141	133	133

Age allocataires Sedan			
	2015	2016	2017
Allocataires < 25 ans	380	400	372
Allocataires 25 - 35 ans	1101	1131	1140
Allocataires 35 - 45 ans	1005	1026	1033
Allocataires 45 - 55 ans	977	1024	1052
Allocataires 55 - 65 ans	697	741	800
Allocataires > 65 ans	530	520	535

☞ On observe une certaine stabilité des âges sauf pour Sedan, où nous pouvons remarquer une forte augmentation de la tranche d'âge 55/65 ans.

Taille des familles zone d'influence			
	2015	2016	2017
sans enfant	604	630	666
avec 1 enfant à charge	157	166	152
avec 2 enfants à charge	87	99	94
avec 3 enfants à charge	46	40	35
avec 4 enfants à charge ou +	30	26	28

Taille des familles Sedan			
	2015	2016	2017
sans enfant	2759	2921	3075
avec 1 enfant à charge	817	800	767
avec 2 enfants à charge	697	712	683
avec 3 enfants à charge	281	287	283
avec 4 enfants à charge ou +	136	122	124

Enfants à charge parents RSA/AAH zone d'influence			
	2015	2016	2017
Parents RSA socle	324	296	296
Parents AAH	19	30	28

Enfants à charge parents RSA/AAH Sedan			
	2015	2016	2017
Parents RSA socle	1336	1273	1227
Parents AAH	73	87	103

- ☞ Evolution en baisse, même si la PPA a cependant ralenti le phénomène entre 2015 et 2016.

- ☞ Le quartier et Sedan sont fort concernés par la baisse : - 4% et -3% entre 2016 et 2017 contre -1% sur Ardenne Métropole et 0% sur le département.

Age enfants zone d'influence			
	2015	2016	2017
moins de 3 ans	80	86	81
de 3 à moins de 6 ans	89	77	74
de 6 à moins de 12 ans	191	182	175
de 12 à 16 ans	160	164	147
de 17 à 18 ans	66	60	71

Age enfants Sedan			
	2015	2016	2017
moins de 3 ans	535	521	488
de 3 à moins de 6 ans	557	539	524
de 6 à moins de 12 ans	1180	1132	1103
de 12 à 16 ans	982	1000	988
de 17 à 18 ans	332	345	347

- ☞ L'âge des enfants est plutôt stable sur le quartier et Sedan.

Ressources allocataires zone d'influence			
	2015	2016	2017
RSA socle	374	363	367
AAH	87	99	110
Prime d'activité	x	221	229

Ressources allocataires Sedan			
	2015	2016	2017
RSA socle	1608	1559	1532
AAH	421	442	538
Prime d'activité	x	1170	1207

- Le RSA activité de 2015 a basculé vers la PPA.

- Le RSA socle a tendance à se stabiliser, mais tendance un peu instable cependant (-3% puis + 1%), contrairement aux autres niveaux où on assiste plutôt à une diminution bien avérée même sur Sedan (-3% puis -2%).

- Alors que l'AAH avait tendance à diminuer sur le quartier, elle progresse depuis 2016 : 87 allocataires en 2015 à 110 en 2017.

- Sedan voit une progression encore plus importante : de 421 en 2015 à 538 en 2017 (+28%) : pourquoi ?

- Par contre, les autres niveaux voient une diminution.

- Les revenus des allocataires PPA sont parfois supérieurs et parfois inférieurs à ceux des allocataires ne la percevant pas.

- Sur le département, la médiane est similaire entre les 2 publics mais la moyenne est très différente : il y a des allocataires qui ont des revenus élevés et font monter la moyenne.

- Par contre, sur Sedan, c'est le contraire : la moyenne est similaire entre les 2 publics. Par contre, la médiane va presque du simple au double : 2 fois plus élevée pour ceux qui n'ont pas la PPA.

- Le Lac : revenu moyen mensuel PPA 2016 = 807 €, contre 534 € pour les autres allocataires. Donc presque du simple au double. Proportion similaire sur Manchester_1, Sarc_1.

- ☞ A l'opposé, Frénois - Bogny Levrizy et Château et Houillère_2.

- ☞ Les 2 publics d'autres quartiers sont très similaires : Mon Bijou - Torcy cités et Torcy centre.

- ☞ Pour ces 2 publics et globalement, les revenus moyens sont les plus faibles de tous les quartiers, avec ceux du territoire Sarc_1.

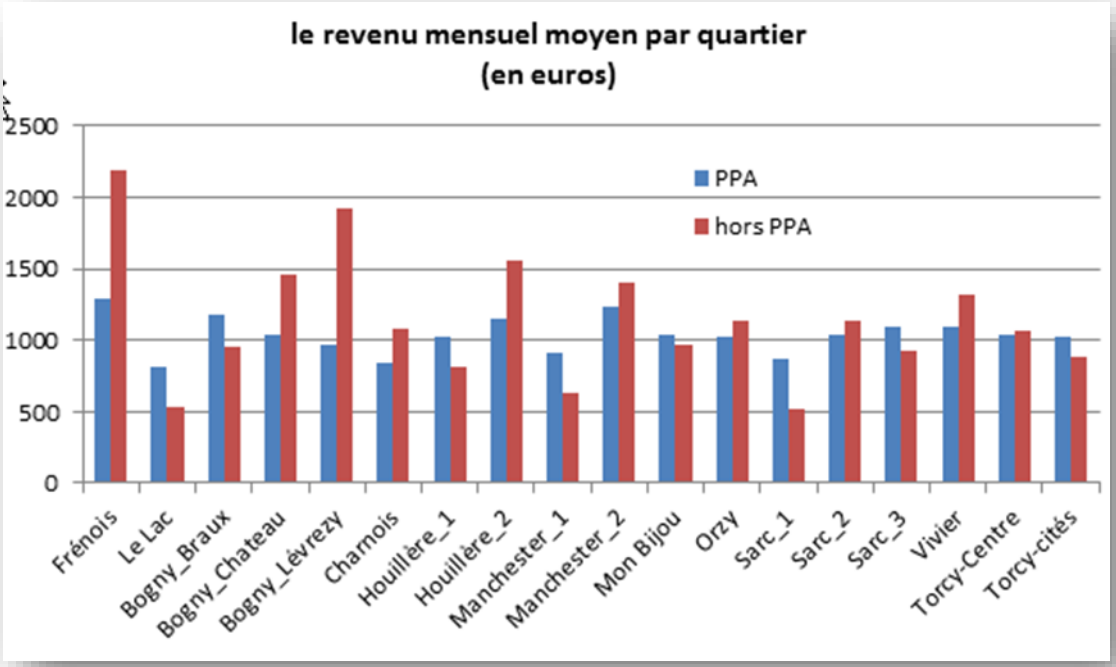

<u>Dans l'analyse de l'évolution des prestations, la PPA a un impact sur :</u>

- le nombre d'allocataires
- la structure familiale
- le RSA activité
- le revenu

A noter que le profil des allocataires PPA est globalement le même quel que soit le territoire observé sauf en ce qui concerne les revenus. La montée en charge de la PPA en 2016 a été similaire sur tous les niveaux territoriaux, puisque 24% percevaient la PPA en 12/2016. Elle s'est prolongée en 2017 de manière similaire aussi, avec un taux d'allocataires la percevant en 2017 qui varie de 23% sur le quartier à 24% sur les autres niveaux.

Conclusion

- ☞ Progression du nombre d'allocataires, mais plus ou moins interprétable car mélange avec le déficit migratoire.
- ☞ Accentuation des allocataires sans enfants.
- ☞ Diminution du nombre d'enfants.
- ☞ Stabilisation du RSA socle.
- ☞ Stabilisation des revenus, mais progression du fait des allocataires PPA + diminution de celui des autres allocataires.
- ☞ Revenus les plus faibles des quartiers, PPA ou hors PPA supérieurs ou globalité. Les revenus des PPA est 2 fois supérieurs à ceux ne la percevant pas.

Analyse réalisée par Martine CORNET, chargée d'études et statistiques, CAF des Ardennes.

DÉMARCHE

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

PROPOS INTRODUCTIF

Après quatre années de fonctionnement (2015 à 2018), un nouveau projet social a été élaboré sur la base de la circulaire relative à l'animation de la vie sociale, du 20 juin 2012, qui donne un nouveau cadre au fonctionnement des centres sociaux et des « espaces de vie sociale ».

Le projet social est « l'élément » central impérativement établi dans le cadre d'une démarche participative.

Il a été construit en associant :

- les principaux partenaires financeurs,

- les caractéristiques du projet social,

- **la participation des usagers-habitants comme principe méthodologique incontournable**

Des temps d'échanges ont été prévus avec les principaux financeurs au cours de la période d'élaboration du projet social.

Il été élaboré dans le cadre d'une démarche participative associant les bénévoles et les habitants-usagers. Préparé par l'instance de pilotage composée de professionnels et de bénévoles, il été validé par le conseil d'administration et les adhérents en assemblée Générale. Le projet social a été établi pour une période pluriannuelle de quatre années (2019 à 2022).

UNE DEMARCHE DANS LE TEMPS ET UNE RÉFLEXION PERMANENTE

Le bilan du Contrat de Projet 2015-2018 a été mis en œuvre dans le cadre d'évaluations régulières.

Avec qui ?

- Les membres du Conseil d'Administration.
- Les salariés du centre social.
- Les adhérents et les usagers.
- Les partenaires : Conseil départemental, Ville de Sedan, Caisse d'Allocations Familiales des Ardennes, Ardenne Métropole, etc.

Où ?

- En réunion de bureau, une fois par semaine

- En Conseil d'Administration, une fois par mois
- En Assemblée Générale, une fois par an.
- En réunions informelles ou formelles. (Accueil de loisirs, Accueil de Jeunes, Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité, Ludothèque, Accueil Collectif Familles, Informatique pour tous, etc.).

Comment ?

- À travers des débats formels et informels ou organisés avec l'ensemble des acteurs : Ville de Sedan et CCAS (FACEJ ZUS, CEJ, Contrat de Ville, Projet Santé, Projet éducatif territorial et la Caisse d'Allocations Familiales (FACEJ ZUS, CEJ, Fonds publics et territoires…)

- Formalisé par des bilans et des évaluations écrits et en produisant un diagnostic partagé discuté et étayé par les acteurs : FACEJ ZUS, CEJ, Projet Santé, Projet éducatif territorial, Fonds publics et territoires, Contrat de Ville …

- Des réunions collectives thématiques avec les acteurs locaux intervenant dans le domaine du logement (organisme H.L.M.), de l'emploi (Pôle emploi, Mission locale).

- Des entretiens déambulatoires auprès d'habitants du quartier du Lac (questionnaires, enquêtes de satisfaction…).

- Des enquêtes de satisfaction auprès des adhérents (ACM, CLAS, Ludothèque, Accueil de jeunes, Informatique pour Tous …).

- Des bilans avec les directeurs des écoles maternelles et primaires (CLAS).

- Des bilans avec le Principal du collège Le Lac et le Proviseur du lycée Pierre Bayle (Projet Santé, REAAP…)

- En lien avec la définition du futur agrément « Animation Globale », « Animation Collective Familles » que le centre social Le Lac souhaite obtenir afin de positionner ses actions **sur le quartier du Lac**.

- En engageant une concertation avec les différents acteurs du territoire dans un souci de cohérence entre les deux agréments.

- Prise en compte annuelle des travaux d'enquêtes (ONZUS, INSEE, Politique de la ville, CAF…) et des préconisations des différents dispositifs (CEJ, FACEJ-ZUS, Contrat de Ville, Fonds publics et territoires, Projet éducatif territorial)

- Prise en compte annuelle des données sociodémographiques des différents partenaires (Caisse d'allocations familiales des Ardennes).

- **Prise en compte de la méthode de travail (Caisse d'allocations familiales des Ardennes décembre).**

- Élaboration et mise en place de la consultation des usagers (enquêtes sur le quartier (mai, juin et juillet 2018).

- Animation de groupes de travail, de réflexions et de décisions. Ces réunions ont été menées avec les parents (ACM, CLAS, Accueil de jeunes, Animation Collective Familles, Informatique pour Tous…), les administrateurs, les salariés.

- Consultation des partenaires (Ville de Sedan à chaque conseil d'administration, Assemblée Générale).

- Mise en place de la méthode d'évaluation interne.

- Validation du projet.

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Afin :

- D'évaluer les besoins, les manques, recueillir les propositions.
- De présenter le centre social, ses actions, ses valeurs.
- De connaitre les dynamiques et les spécificités du milieu associatif du territoire.
- De rencontrer les bénévoles.
- De connaitre les motivations et les difficultés des partenaires.
- Présentation du centre social.
- Présentation des axes de travail.
- Présentation des besoins repérés.
- Élaboration des pistes d'actions.

Organisation de réunions d'évaluations des axes de travail définis dans le contrat 2014-2018 et de projections pour 2019-2022 :

- Mission de l'animation de la vie sociale.
- Mission de gestion de service.
- Mission d'ingénierie sociale et de développement local.
- Structuration du nouvel arbre d'objectif 2019-2022.
- Consultation validée par le Conseil d'Administration et en assemblée Générale
- Consultation des partenaires

MAIRIE DE SEDAN

Concertation avec le Maire de Sedan ou son représentant afin de mieux appréhender la réalité de la commune :

- Son évolution économique et démographique.

- Son tissu associatif, les différents projets en cours ou à venir.
- Questionner l'intérêt du centre social pour leurs habitants(es) et envisager les possibles projets communs.

Un diagnostic partagé a été réalisé, des objectifs négociés.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le centre social Le Lac a fait une proposition de fiches actions permettant la déclinaison opérationnelle des axes et des objectifs partagés sur le territoire.

Une convention de soutien financier global a été signée entre le centre social Le Lac et le Conseil Départemental des Ardennes.

Un diagnostic partagé a été réalisé, des objectifs négociés.

L'ÉQUIPE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Rencontre avec l'équipe de la Politique de la Ville :

- Analyse de l'évolution du contexte dans lequel s'inscrivent les orientations du contrat de ville (évolution du diagnostic au fur et à mesure de la mise en œuvre du contrat) ;

- Impact des actions réalisées au titre du Contrat de Ville en transversalité avec le projet social.

- Évaluation de la plus-value du contrat en matière de mobilisation des politiques publiques.

Transmission d'une série de données territorialisées visant à alimenter l'évaluation, produites par l'Insee et le CGET …

UNE DÉMARCHE RIGOUREUSE

- Élaboration de la méthodologie combinant plusieurs approches complémentaires.

- Consultation des usagers et enquêtes de satisfaction.

- Prise en compte des différents diagnostics des pouvoirs publics (rencontre avec le directeur du CCAS chaque année pour évaluation et perspectives).

- Évaluation de chaque activité du centre social.

- Analyse historique, territoriale, économique, et la fréquentation du centre social.

- Validation de l'évaluation et synthèse permettant de :

    a. Déterminer les finalités du centre social
    b. Définir les objectifs stratégiques et opérationnels pour les 4 années à venir, les actions prioritaires à conduire.

- Validation finale du projet par le conseil d'administration où siègent des représentants de la Ville et de la Caisse d'allocations familiales.

L'ensemble des entretiens nous a permis de présenter aux partenaires :

- Une photographie précise de l'équipement dans l'ensemble de ses composantes.

- Une affirmation de la politique et des objectifs mis en œuvre par la structure.

- La visibilité des articulations entre les orientations du diagnostic partagé et le projet du centre social.

- Une lisibilité du cheminement de l'équipement dans sa mission d'animation globale, c'est-à-dire acteur de développement local et promoteur de la participation des habitants.

- Élaboration de synthèse validée par eux, consultation des services, organismes divers pour actualiser les données du territoire.

- Élaboration des grands axes du projet (issue de l'évaluation précédente, de l'actualisation des données du territoire, des besoins des habitants inspirés par les valeurs du centre social).

L’animation des commissions de travail fil conducteur du projet social et outil de consultation.

Le centre social a, tout au long du contrat de projet précédent, favorisé la participation des adhérents (enquêtes de satisfaction, réunions…), été porteur d'animation globale, d'ingénierie sociale et de développement local. Pour chacun des pôles d’activité (ludothèque, accueil de loisirs, CLAS, Accueil de Jeunes, Informatique pour tous…), des réunions de travail ont été mises en place. Elles ont eu pour but d'analyser les besoins du territoire et de développer des actions. Elles étaient composées d’administrateurs et de salariés du centre social Le Lac.

À partir de cette dynamique, des commissions de travail se sont réunies et ont eu pour missions :

- L’évaluation des actions du précédent contrat de projet et la définition ou la poursuite de nouvelles.

- Elles ont été animées par les membres du conseil d’administration et les salariés(es) du centre social.

- Une des commissions a été composée exclusivement de membres du conseil d’administration. Elle a été chargée d’une évaluation plus globale : déclinaisons en actions des orientations, capitalisation et synthèse des actions afin de rédiger le futur contrat de projet.

- Des questionnaires destinés aux adhérents, mais aussi aux habitants. Ils ont eu pour objectifs :

    a) D’évaluer la connaissance du centre social et de ses actions,
    b) D’évaluer les besoins, les manques et de recueillir les propositions.

ENQUÊTE SUR
LE CENTRE SOCIAL LE LAC
Vous avez des choses à nous dire !

LE QUESTIONNAIRE

I. Le contexte du questionnaire

- Qui mène l'enquête ?

Les membres du conseil d'administration, les bénévoles, les responsables de secteurs et d'activités (bénévoles ou salariés).

- Quel est le public visé ?

Les adhérents de l'association et les habitants du quartier du Lac, âgés de 16 ans et plus.

- Quel est l'objectif de l'enquête ?

Créer le projet d'animation globale avec la participation active des adhérents et des habitants du quartier.

- Quel est l'outil utilisé ?

Un questionnaire papier anonyme.

II. La forme du questionnaire

Deux types de questionnaires papier ont été utilisés avec :

- Une partie commune aux deux questionnaires (ci-après) :

ENQUÊTE SUR
LE CENTRE SOCIAL LE LAC
Vous avez des choses à nous dire !

Adhérents du centre social Le Lac

Pour créer un projet d'animation globale et développer des activités, la participation des habitants est un principe incontournable.

Ce questionnaire est un des outils qui permettra de construire votre futur centre social

AVENUE DE GAULLE –08200 SEDAN
TEL : 03.24.27.08.08– PORT : 06.81.72.31.03
MAIL : centrelac@centrelelac.info
SITE : http://www.centrelelac.info

❶ IDENTIFICATION

Où habitez-vous ? (mettre le nom de l'immeuble)

_____
_____

Depuis quand habitez-vous sur le quartier ?

_____

Êtes-vous :

Salarié ☐
Étudiant ☐
Demandeur d'emploi ☐
Retraité ☐
Parent au foyer ☐
Libéral ☐
Autres (précisez)_____

Quel est votre âge ?

_____

Vous êtes :

Homme ☐ Femme ☐

Situation familiale :

Vit seul (célibataire, divorcé, veuf) ☐
Vit en couple (marié, vie maritale, pacsé) ☐
(Entourez la réponse)

Avez-vous des enfants ?

Oui ☐ Non ☐

Si oui, quelles sont leurs années de naissance ?

_____
_____

Vous travaillez :

À Sedan ☐
Autres communes (précisez) ☐
_____

Type de contrat :

CDD ☐
CDI ☐
CONTRAT AIDE ☐

Nombre d'heures hebdomadaires ?

_____

Êtes-vous bénévole dans une association ?

Oui ☐
Non ☐

Si oui, laquelle ?

_____
_____
_____
_____

Le quartier du Lac se transforme depuis quelques années sur le plan urbanistique. Ces changements sont plutôt :

Bons ☐
Plutôt bons ☐
Mauvais ☐
Plutôt mauvais ☐

Informations complémentaires :

_____
_____
_____
_____
_____

- Sur trois pages, une partie réservée aux adhérents (ci-après) :

❷ ADHÉRENTS DU CENTRE SOCIAL LE LAC

Avez-vous eu connaissance du projet social du Centre Social Le Lac

Oui ☐ Non ☐

Depuis combien de temps êtes-vous adhérent du Centre Social Le Lac ?

_____

Vous venez dans la structure :

Tous les jours ou presque ☐
Une fois par semaine ☐
Une fois par mois ☐
De temps en temps ☐

Pourquoi ?

Pour une activité précise ☐
Pour une activité que j'organise ☐
Pour rencontrer du monde ☐
Quand j'ai un rendez-vous ☐
Autres (précisez)_____

Avez-vous déjà fréquenté le Centre Social Le Lac pour vous ou vos enfants ?

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ☐
CONTRATS LOCAUX D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ ☐
ACCUEIL DE JEUNES ☐
INFORMATIQUE POUR TOUS ☐
LUDOTHÈQUE ☐
ACCUEIL COLLECTIF FAMILLE ☐
CLUB DE L'AMITIÉ ☐
CLUB DES AMIS DE LA CULTURE ☐
CLUB DES AINES ☐
CLUB MAQUETTE ☐
CLUB TOUS ENSEMBLE ☐
ATELIER CHORALE ☐
ATELIER THÉÂTRE ☐
ATELIER EXPRESSION CORPORELLE ET ARTISTIQUE ☐
ATELIER GYMNASTIQUE DOUCE ☐
ATELIER ALPHABÉTISATION ☐
DANSES FOLKLORIQUES ☐
ZUMBA / FITNESS ☐

Votre avis sur cette activité : ce qui est bien, ce qu'il faudrait améliorer, qualité, horaire, fréquence, etc. ?

_____
_____
_____
_____
_____
_____

Selon-vous, que faudrait-il améliorer ou développer ?

Outils de communication ☐
Convivialité ☐
Disponibilité des salariés ou des administrateurs ☐
Horaires et jours (activités, secrétariat…) ☐
Animations ☐
Moyens financiers pédagogiques ☐
Animateurs supplémentaires ☐
Autres (précisez)_____

Numérotez par ordre de priorité. (Selon-vous, le Centre Social Le Lac doit accueillir) :

Toutes les générations, tous les habitants ☐
Les jeunes ☐
Les parents et leurs enfants ☐
Les personnes n'étant pas en situation d'emploi ☐
Autres (précisez)_____
_____

Cochez les 5 réponses les plus importantes. (Selon-vous, le Centre Social Le Lac doit être un espace pour) :

Participer à des loisirs ☐
Faire des expériences nouvelles ☐
Faire des activités à moindre coût ☐
Faire de l'apprentissage : ☐
Faire des activités en famille ☐
Soutenir les parents ☐
Rencontrer d'autres habitants ☐
Soutenir des projets ☐
Des permanences sociales et de santé ☐
Autres (précisez)_____
_____

Gestion de l'association

Avez-vous déjà participé à l'Assemblée Générale ?

Oui ☐ Non ☐

Actuellement, l'Assemblée Générale se déroule le samedi après-midi. Avez-vous d'autres propositions de jours et d'heures ?

_____
_____
_____

Voudriez-vous être candidat au Conseil d'Administration pour participer aux décisions concernant le centre social ?

Oui ☐ Non ☐

Si oui, pourquoi ?

_____
_____
_____

Connaissez-vous un membre du conseil d'administration du centre social ?

Oui ☐ Non ☐

Lequel ?_____

Connaissez-vous un salarié du centre social ?

Oui ☐ Non ☐

Lequel ?_____

Connaissez-vous le budget du centre social ?

Oui ☐ Non ☐

Souhaiteriez-vous avoir des formations pour comprendre ce budget ?

Oui ☐ Non ☐

Quelle image avez-vous du centre social le lac ?

Bonne ☐
Plutôt bonne ☐
Mauvaise ☐
Plutôt mauvaise ☐

Pourquoi ?

_____
_____

Consultez-vous le site Internet et/ou la page Facebook du centre social ?

Oui ☐ Non ☐

Si non, pourquoi ?

_____

Informations complémentaires :

_____
_____

- ***Une première partie vise à connaître dans l'implication de l'adhérent dans la structure :*** connaît-il le projet social ? Quelle est la fréquence et le but de ses présences au centre social, Quelles activités fréquente-t-il lui-même ou ses enfants et son avis sur ces activités ?

- ***Une seconde partie vise à connaître son avis sur ce que doit être un centre social :*** pour qui et pour y faire quoi.

- ***La troisième partie*** cherche à savoir si l'adhérent connaît la façon dont le centre social est géré au moyen de questions sur l'Assemblée générale, le Conseil d'administration, les salariés, le budget.

- ***Une quatrième partie*** cherche plus directement à l'inciter à rejoindre les groupes de travail constitués au sein du centre le Lac.

- Enfin, ***une dernière partie*** réservée à l'image qu'a l'adhérent du centre Le Lac et ses commentaires éventuels.

- Sur deux pages, des questions réservées aux non adhérents (ci-après)

❸ HABITANTS QUI N'ONT JAMAIS FRÉQUENTÉ DES ACTIVITÉS AU CENTRE SOCIAL LE LAC

Avez-vous déjà entendu parler du Centre Social Le Lac ?

Oui ☐ Non ☐

Avez-vous eu connaissance du projet social du Centre Social Le Lac

Oui ☐ Non ☐

Si oui, c'était par :

Un ami, un voisin, parent… ☐
Un salarié de la structure ☐
La presse
SITE INTERNET
FACEBOOK ☐
Une action bien particulière ☐
Laquelle ?_____
_____

Trouvez-vous son implantation actuelle accessible ?

Oui ☐ Non ☐

Consultez-vous le site Internet et/ou la page Facebook du centre social ?

Oui ☐ Non ☐

Si non, pourquoi ?

_____

D'après vous, à qui est-il destiné ? (Habitants du quartier, de Sedan, tous)

_____
_____
_____
_____
_____

D'après vous, quels types d'activités sont proposés ?

_____
_____
_____
_____
_____

Vous ne fréquentez pas ce type de structure, pourquoi ?

Manque de temps ☐
Manque de sujets qui m'intéressent ☐
Je n'aime pas les espaces collectifs ☐
Le Centre Social Le Lac renvoie une image qui ne me plait pas ☐
Laquelle ?_____
_____
_____
_____
_____

Les sujets qui s'y développent ne me concernent pas, je préfèrerais qu'il y ait des activités sur les thèmes suivants :

_____
_____
_____
_____

Autres (précisez)_____
_____
_____

Numérotez par ordre de priorité. (Selon-vous, le Centre Social Le Lac doit accueillir) :

Toutes les générations, tous les habitants ☐
Les jeunes ☐
Les parents et leurs enfants ☐
Les personnes n'étant pas en situation d'emploi ☐
Autres (précisez) ☐

Cochez les 5 réponses les plus importantes.
(Selon-vous, le Centre Social Le Lac doit être un espace pour) :

Participer à des loisirs ☐
Faire des expériences nouvelles ☐
Faire des activités à moindre coût ☐
Faire de l'apprentissage : ☐
Faire des activités en famille ☐
Soutenir les parents ☐
Rencontrer d'autres habitants ☐
Soutenir des projets ☐
Des permanences sociales et de santé ☐

Êtes-vous personnellement adhérent au sein d'une association ?

Oui ☐ Non ☐

Si oui, laquelle ?

_____
_____

Avez-vous un rôle spécifique dans celle-ci ?

Oui ☐ Non ☐

Si oui, lequel ?

_____
_____

Quelle image avez-vous du centre social le lac ?

Bonne ☐
Plutôt bonne ☐
Mauvaise ☐
Plutôt mauvaise ☐

Pourquoi ?

_____
_____
_____
_____
_____

Informations complémentaires :

_____
_____

III. **Le contenu du questionnaire**

1. ***Les thèmes abordés***

La situation familiale et professionnelle des personnes, leur avis sur le centre social et les activités qu'il faudrait développer et leur ressenti sur l'impact de la rénovation urbaine sur le quartier.

2. Les questions posées

- Ouvertes :

Par exemple : votre avis sur cette activité : ce qui est bien, ce qu'il faudrait améliorer, qualité, horaires, fréquence, etc.

- Fermées :

- À choix binaire : Avez-vous eu connaissance du projet social du Centre le Lac, oui ou non.

- À choix multiple : Êtes-vous : Salarié, Étudiant, Demandeur, d'emploi, Retraité, Parent au foyer, Libéral, autres.

- À échelle de valeurs : Numérotez par ordre de priorité. (Selon-vous, le centre social Le Lac doit accueillir) : Toutes les générations, tous les habitants, Les jeunes, Les parents et leurs enfants Les personnes n'étant pas en situation d'emploi, autres (précisez).

- À échelle d'appréciation : Quelle image avez-vous du centre social le Lac : bonne, plutôt bonne, mauvaise, plutôt mauvaise.

IV. **Conclusion**

- La présentation et la formulation en font un document facile à remplir et à dépouiller…

- Le document est compréhensible, facile à lire. Il permet d'attendre l'objectif visé. Toutes les questions sont utiles...

- La confidentialité des données est assurée puisque le questionnaire est anonyme.

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

1. Nombre de personnes touchées

Au 19 juin 2018 (*Collecte des enquêtes en cours*) :

236 questionnaires étaient complétés : **140** adhérents et **96** non adhérents.

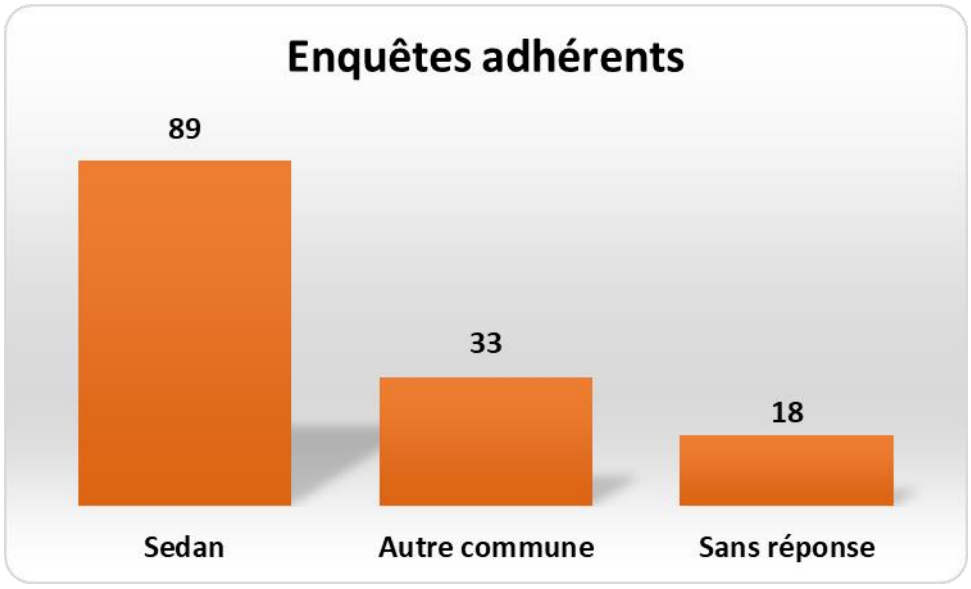

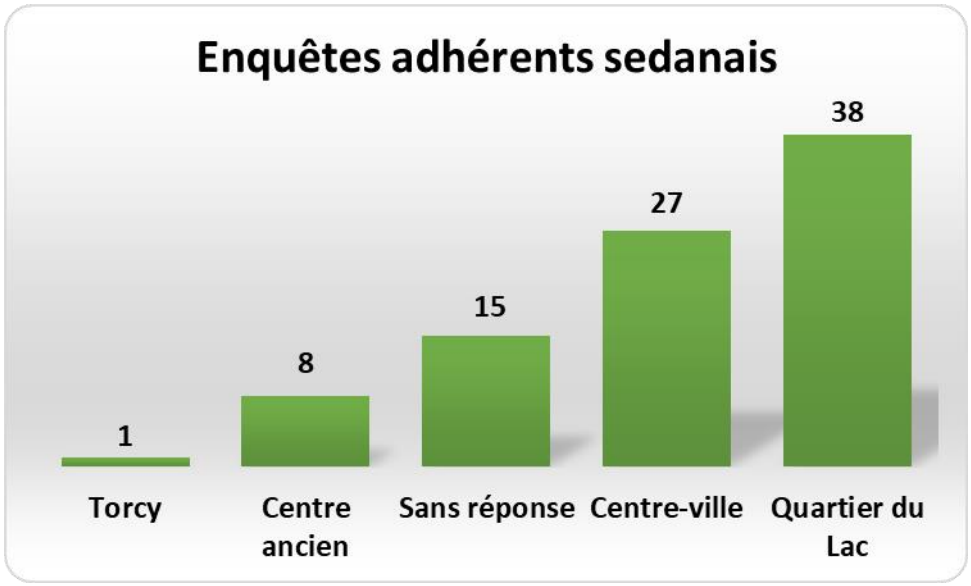

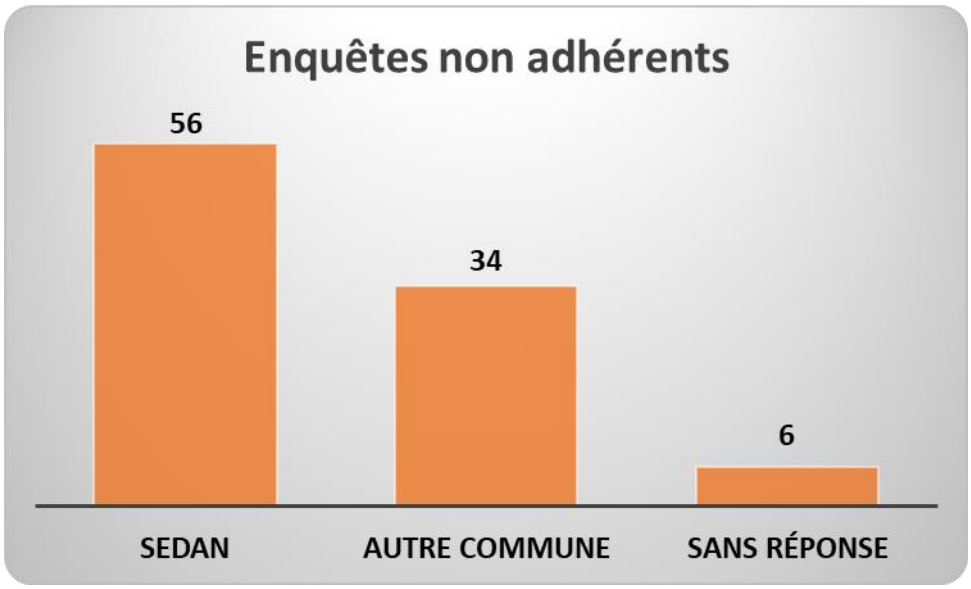

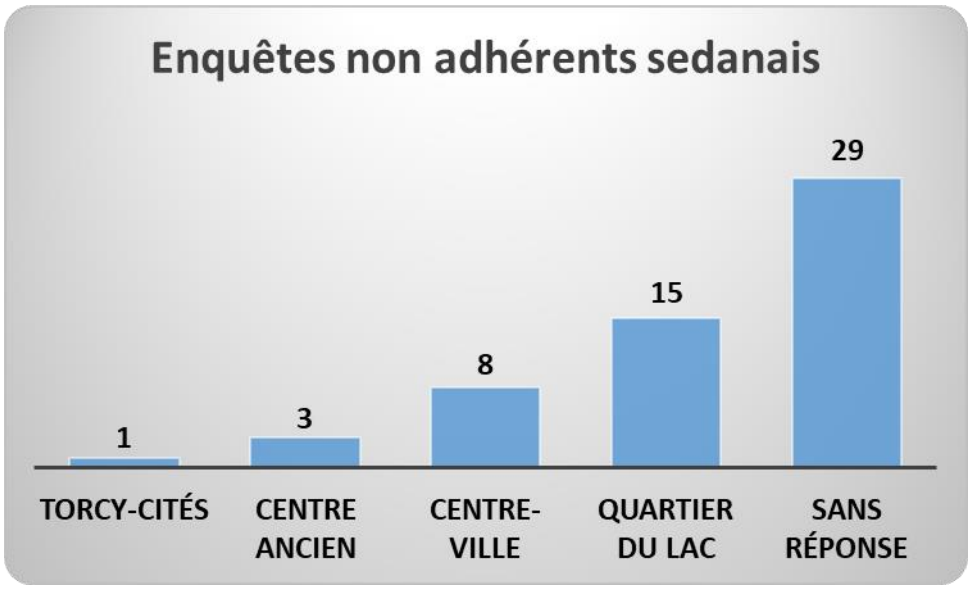

<u>Ces premiers chiffres amènent plusieurs commentaires :</u>

- La notoriété du centre social dépasse la frontière du quartier : si les adhérents et plus particulièrement les familles sont principalement issus du quartier, on remarque aussi que de nombreux adhérents viennent d'autre quartiers voire d'autres communes, favorisant la mixité tant sociale qu'intergénérationnelle.

- La majorité des non-adhérents a été contactée dans le quartier, sur les lieux de manifestations et à l'accueil du centre social. L'accueil a toujours été courtois et a permis à de nombreuses personnes de découvrir les activités déclinées au centre social.

2. Présence sur le lieu d'habitation

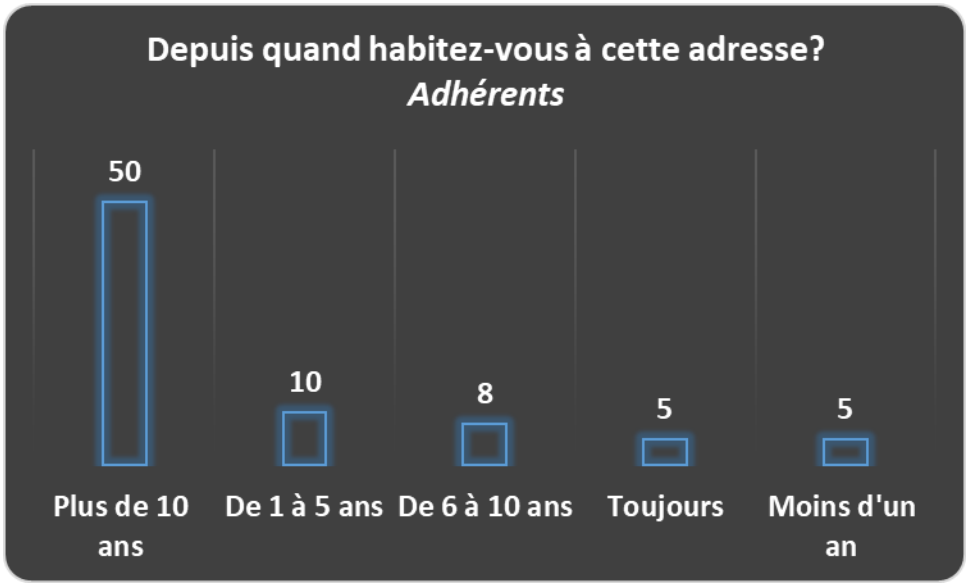

62 adhérents n'ont pas répondu à cette question.

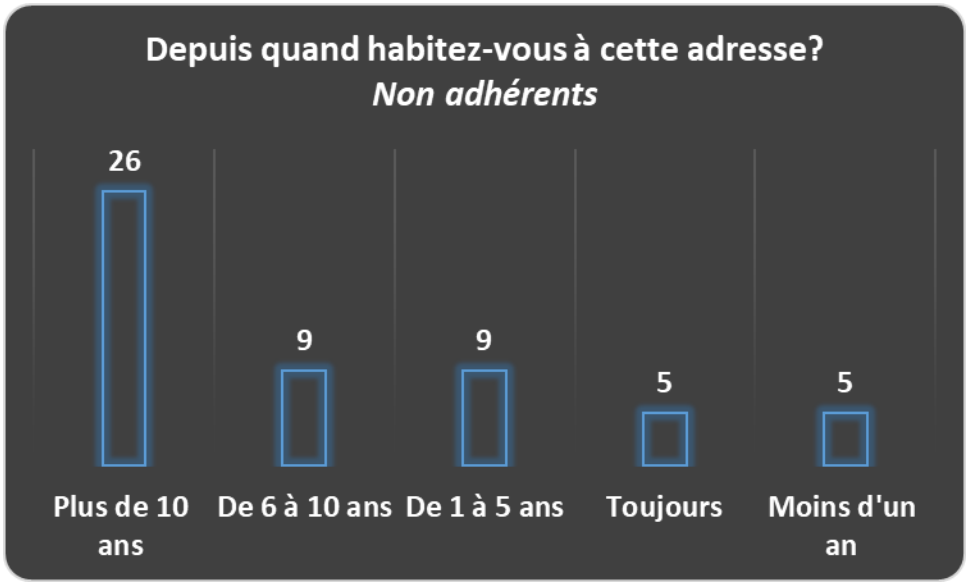

42 personnes non adhérentes n'ont pas répondu à cette question.

Dans le dépouillement, nous nous sommes rendus compte que la question « Depuis quand habitez-vous sur le quartier ? » n'avait pas été comprise. Nous aurions dû formuler « Depuis quand habitez-vous sur le quartier du Lac ? » car nous avons enregistré dans les réponses différents lieux d'habitation.

- L'analyse des résultats, tant pour les adhérents que pour les non adhérents fait ressortir, à une écrasante majorité que les personnes habitent leur quartier depuis plus de dix ans, tant dans les ZUS que hors ZUS.

- Si le turnover relevé par les organismes logeurs est relativement élevé, force est de constater qu'il s'agit souvent de changement de logement, voire de bailleurs, mais à l'intérieur d'un même quartier.

3. Situation professionnelle

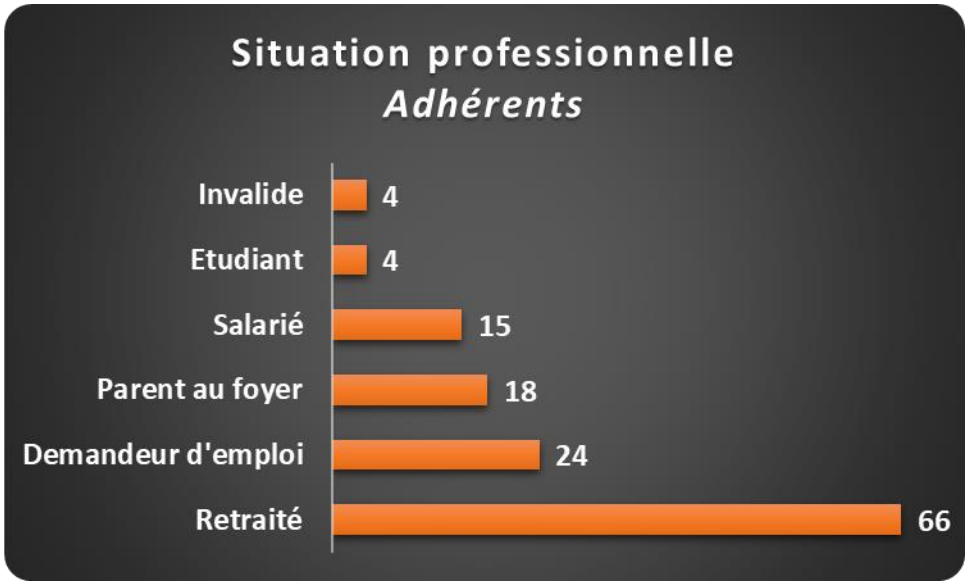

9 adhérents n'ont pas répondu à cette question.

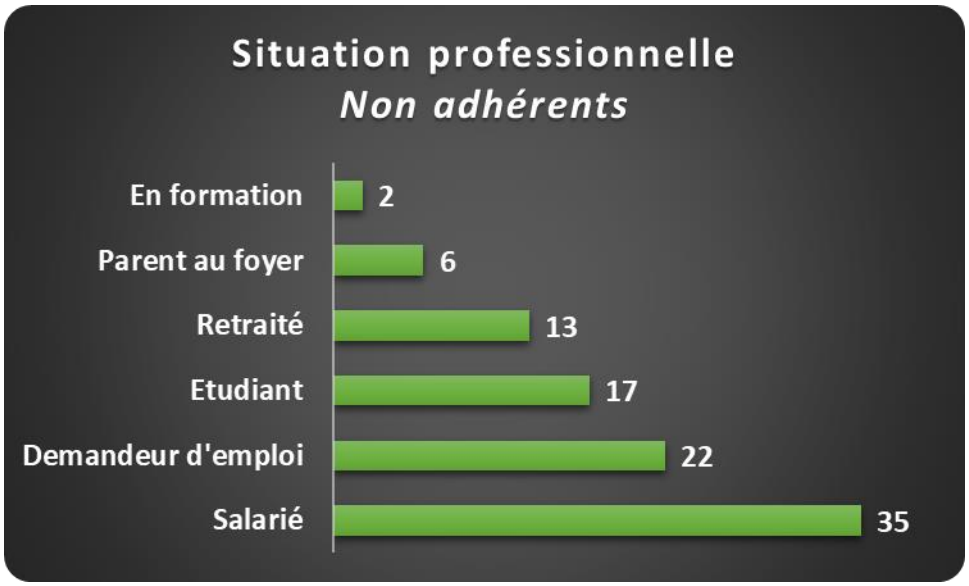

1 personne non adhérente n'a pas répondu à cette question.

- Dans la situation professionnelle des adhérents, on peut remarquer une majorité de retraités, les salariés arrivent seulement en troisième position en termes de chiffres. Le deuxième groupe le plus important représente les demandeurs d'emploi.

- En ce qui concerne les non-adhérents, nous constatons une majorité de salariés, les demandeurs d'emploi arrivent toujours en deuxième position et les retraités passent de la première place chez les adhérents à la quatrième place chez les non-adhérents.
- Cette mixité des situations renvoie une image de diversité de population tant dans le quartier qu'au sein du centre social.

4. L'âge

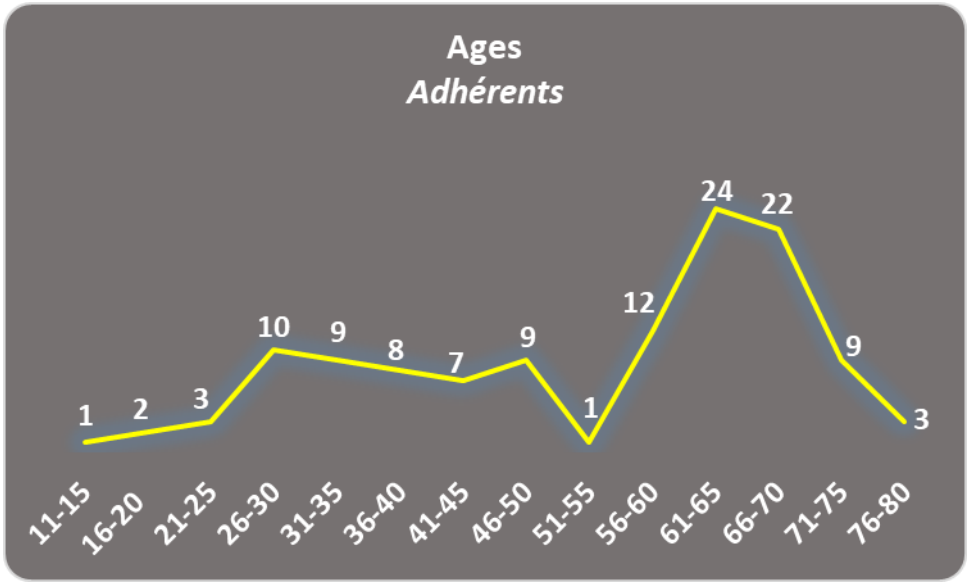

20 adhérents n'ont pas répondu à cette question.

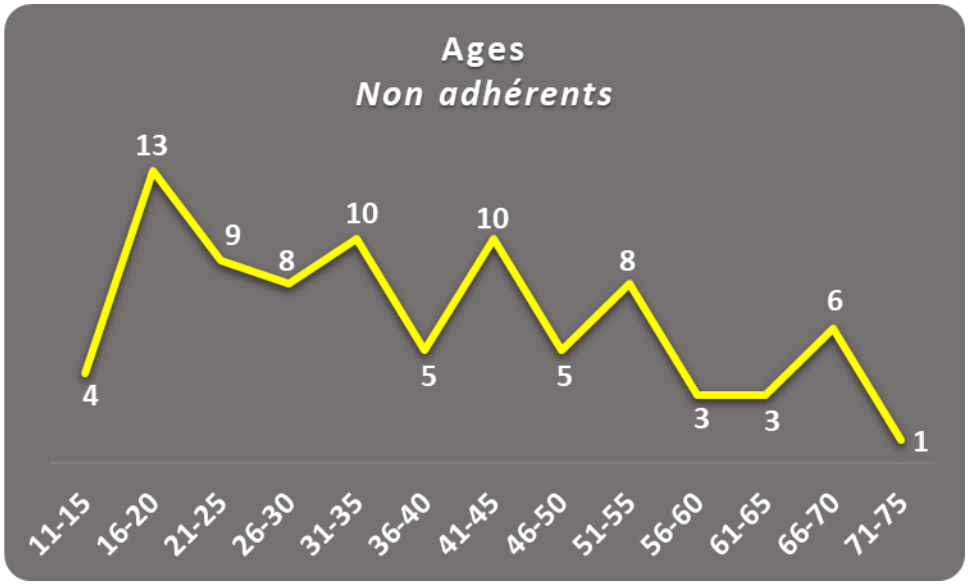

11 personnes non adhérentes n'ont pas répondu à cette question.

- Pour les adhérents, les âges les plus représentés sont les 61 / 70 ans.
- Pour les non-adhérents, la palette est très étendue.

- Il faudra attendre d'autres questionnaires afin d'avoir une idée sur les attentes de chacun et de découvrir de nouvelles pistes à explorer.

5. Le genre

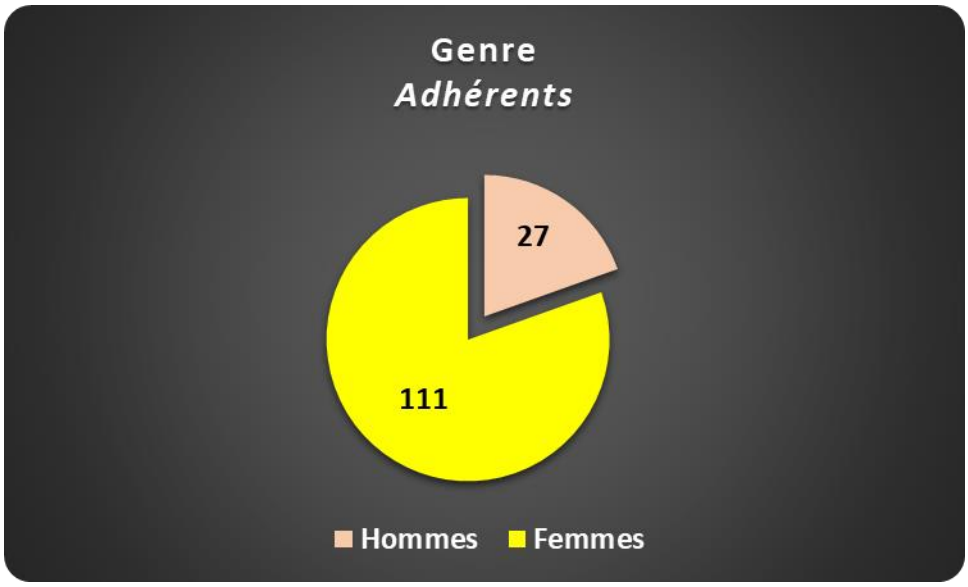

2 adhérents n'ont pas répondu à cette question.

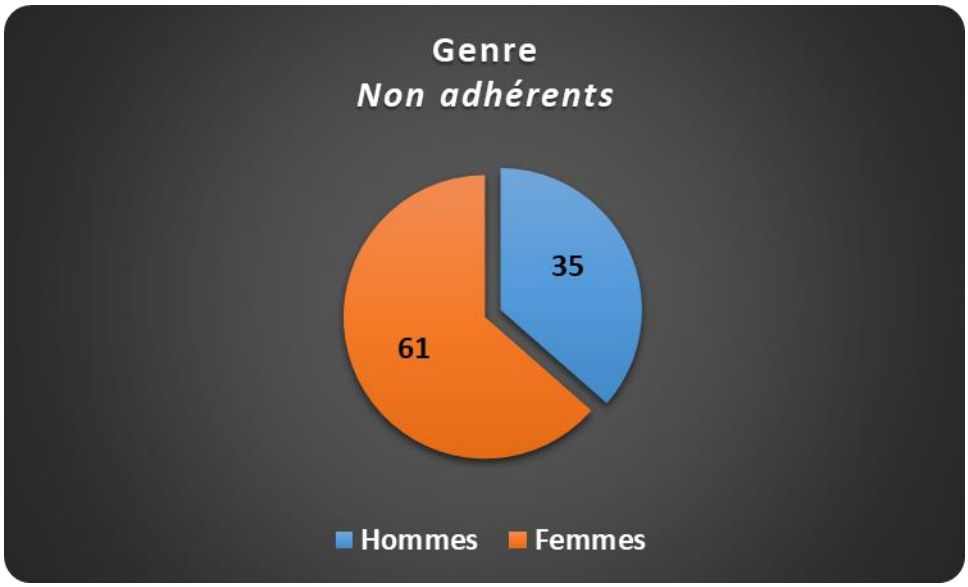

- La majorité des personnes ayant répondu aux questionnaires adhérents et non-adhérents sont des femmes.
- La maison de quartier reçoit majoritairement des femmes dans la journée. Les hommes se retrouvent plutôt dans les activités suivantes : maquettes, club de l'amitié et en moindre proportion, à la logithèque.

6. La situation de famille et enfants

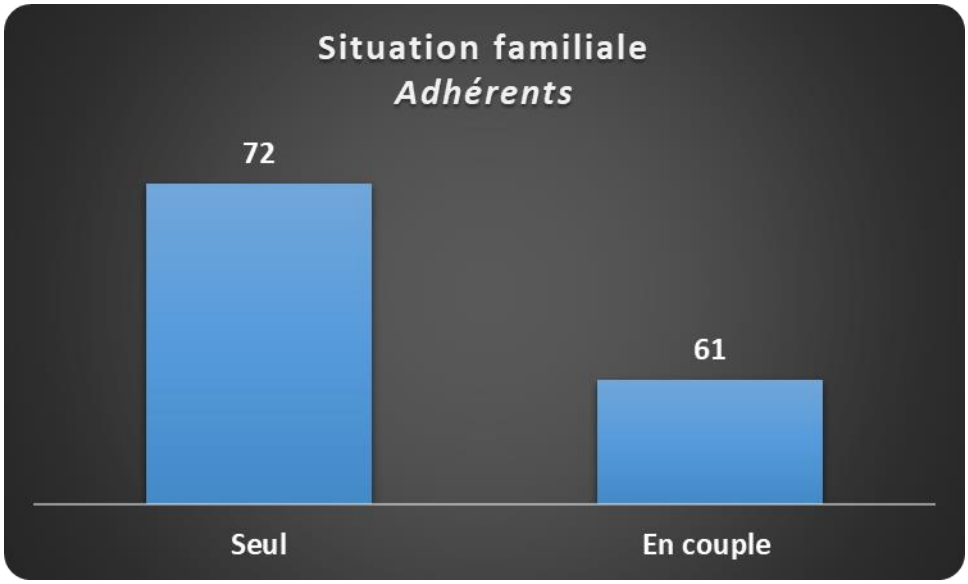

7 adhérents n'ont pas répondu à cette question.

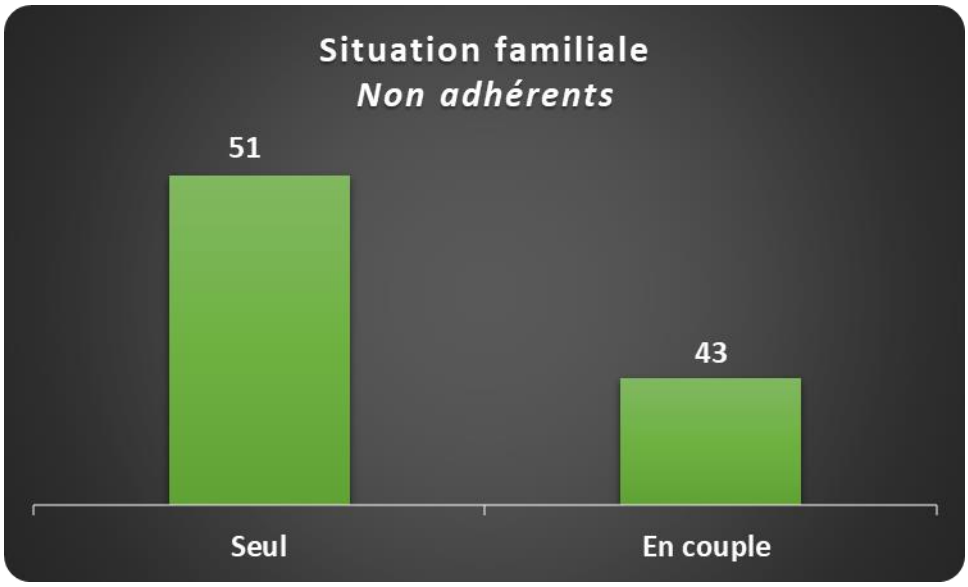

2 personnes non adhérentes n'ont pas répondu à cette question.

- Pour les deux types de publics, le nombre de célibataires est pratiquement identique au nombre de personnes en couple. On retrouve cette tendance dans les chiffres de nos adhérents.

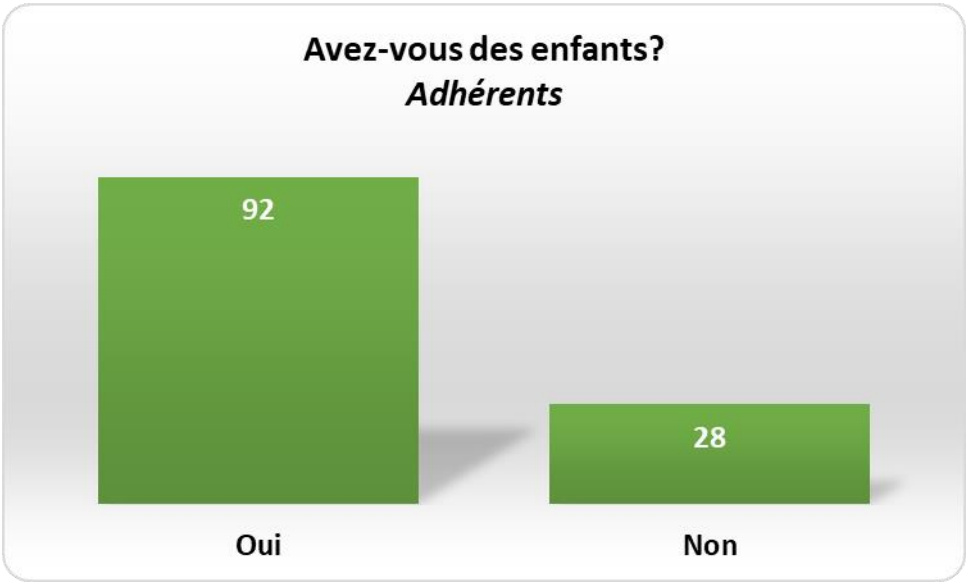

20 adhérents n'ont pas répondu à cette question.

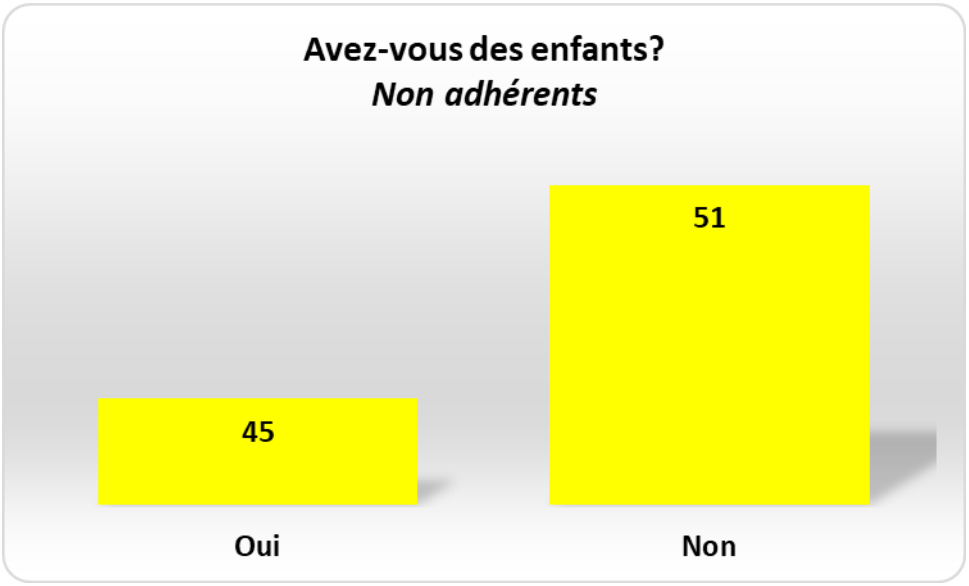

7. La profession

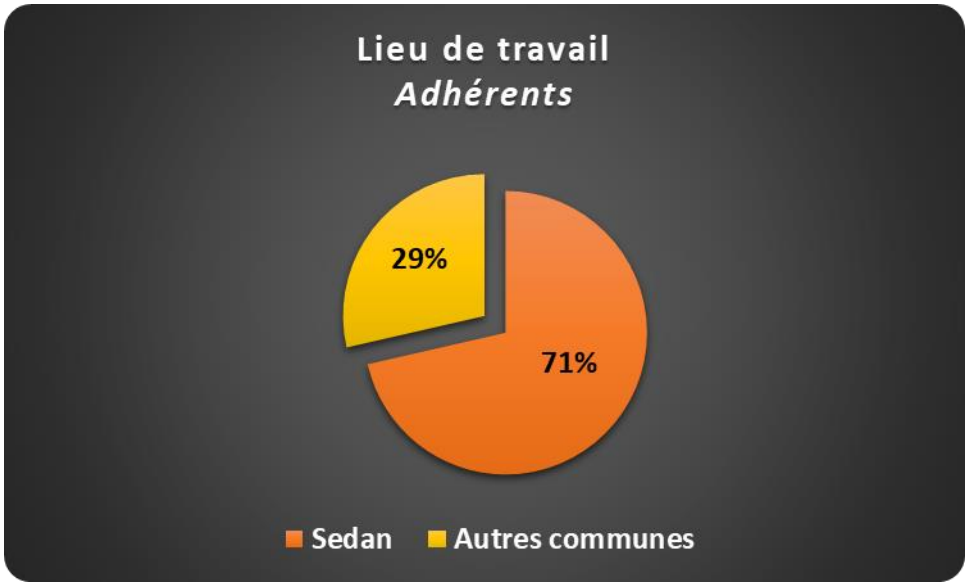

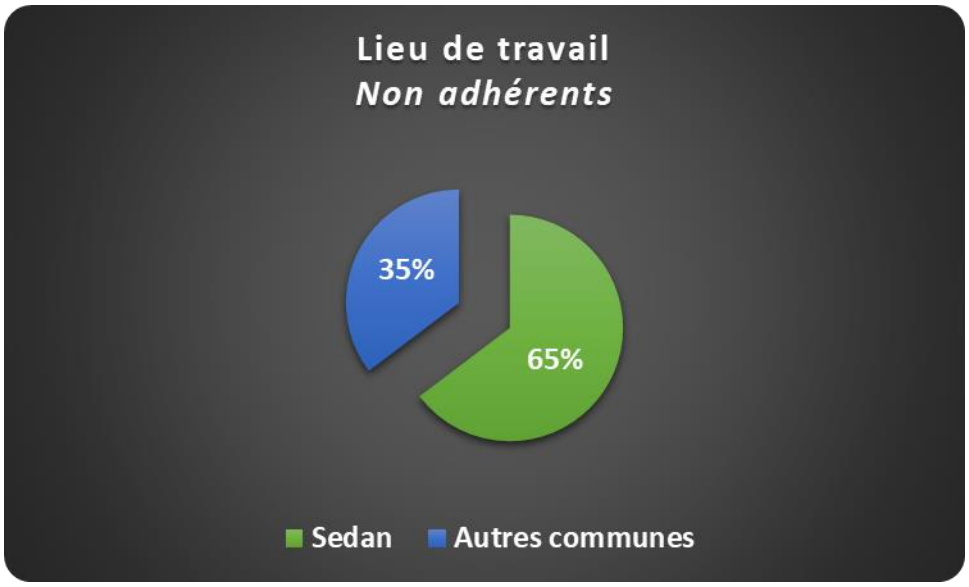

- Les personnes interrogées travaillent principalement à Sedan

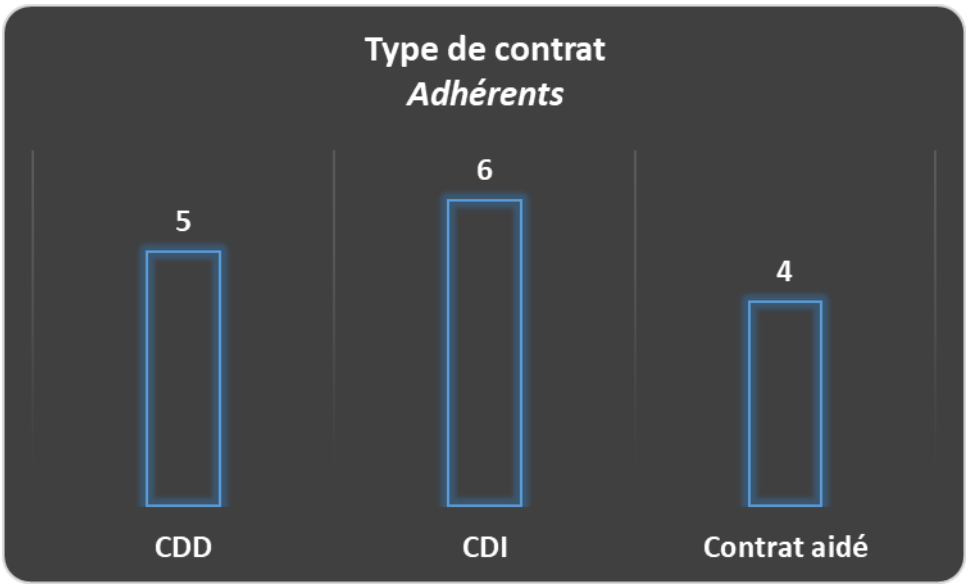

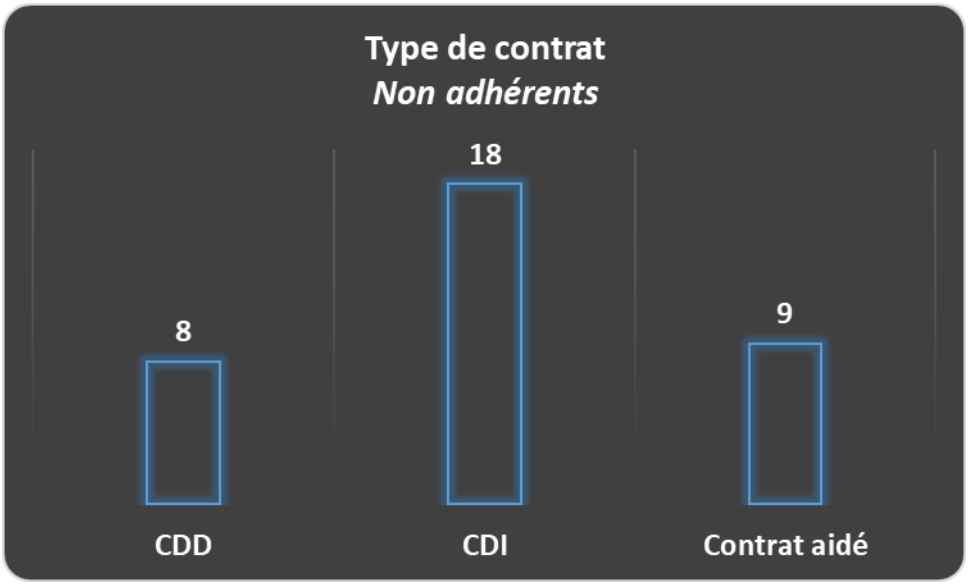

- On constate chez les non-adhérents une majorité de personnes en CDI.

8. L'adhésion dans d'autres associations

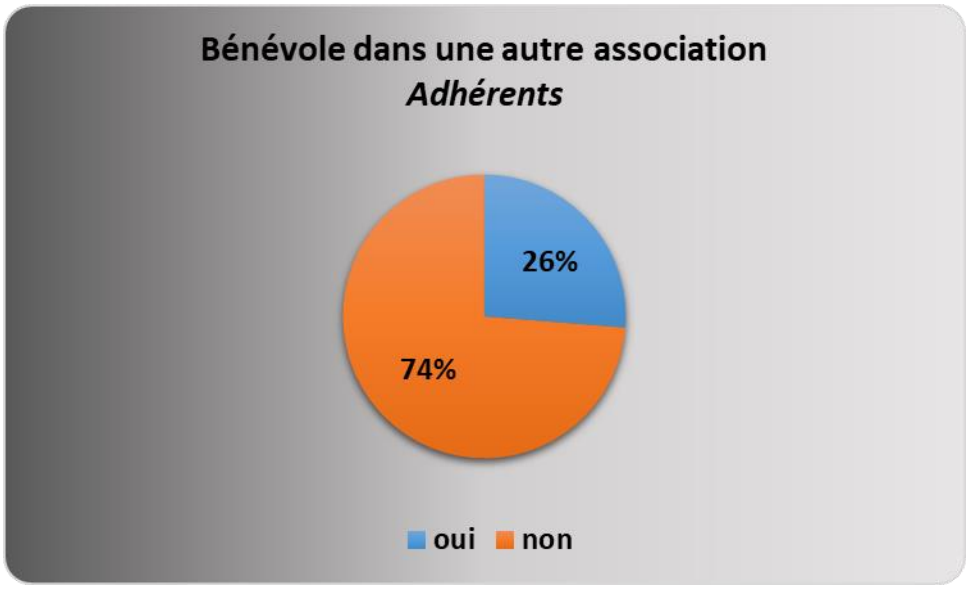

41 adhérents n'ont pas répondu à cette question.

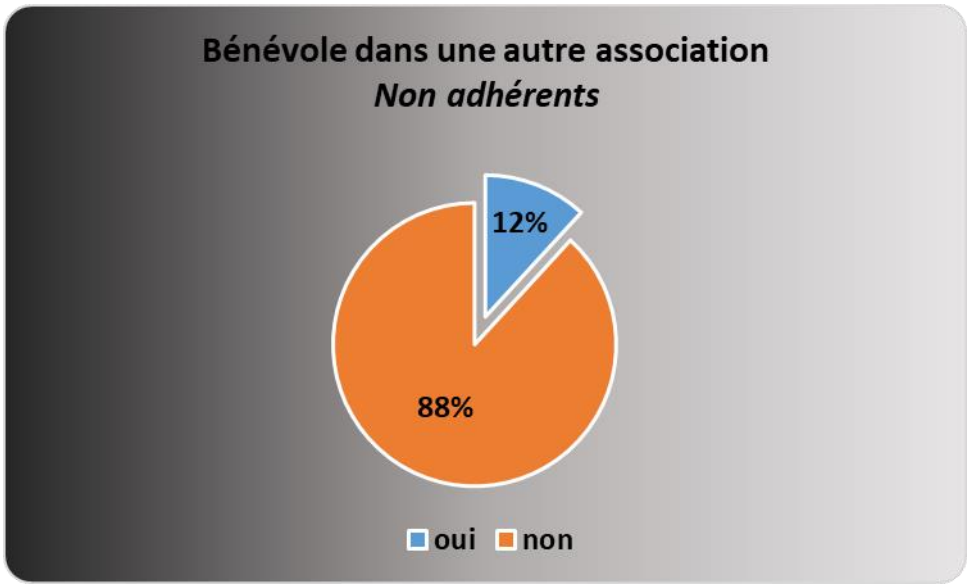

3 personnes non adhérentes n'ont pas répondu à cette question.

- La majorité des adhérents du centre social ne sont bénévoles dans aucune autre association
- La majorité des non-adhérents ne sont bénévoles d'aucune association
- La question devra être reformulée afin de bien distinguer adhérent et bénévole

9. Les changements urbanistiques sur le quartier

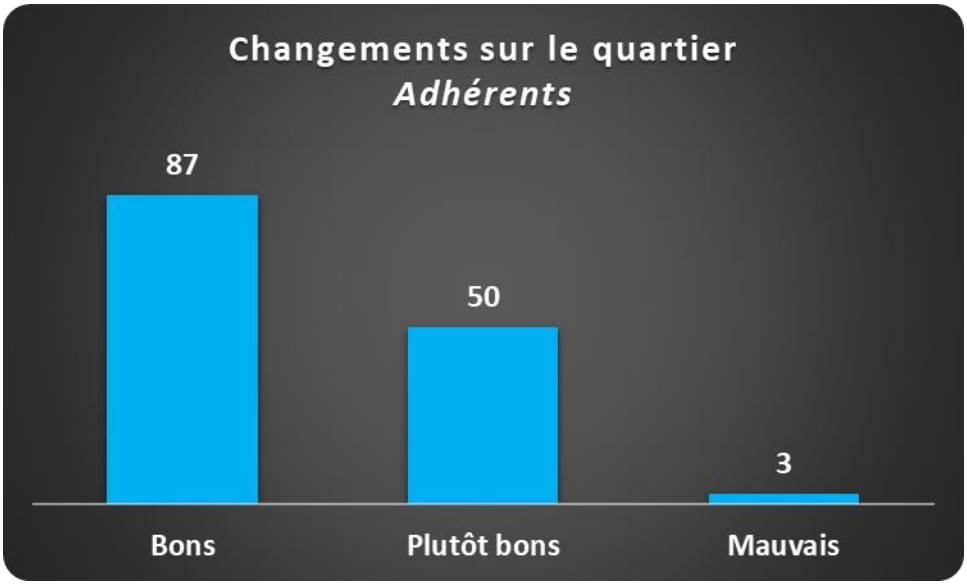

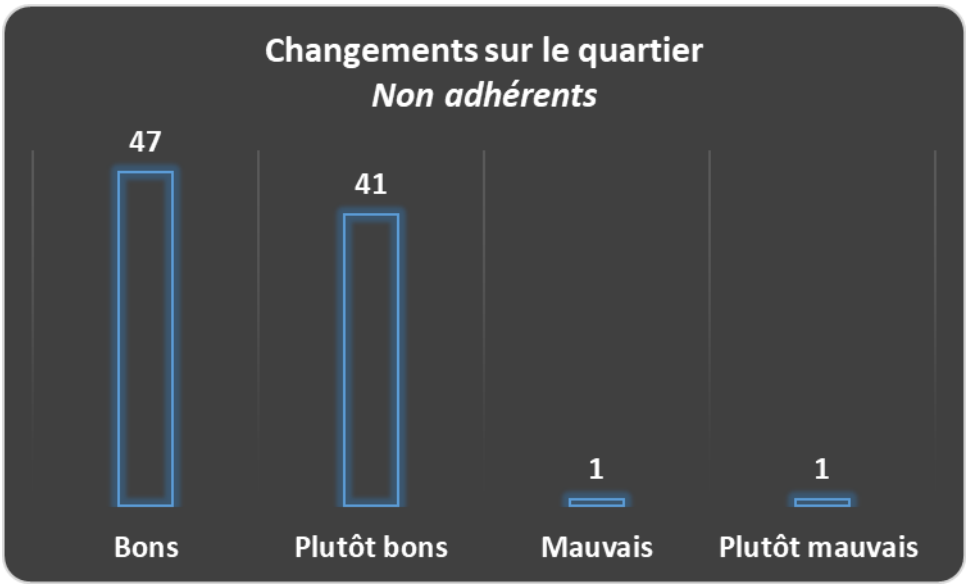

6 personnes non adhérentes n'ont pas répondu à cette question.

- À l'écrasante majorité des 2 groupes, ils sont jugés bons ou plutôt bons.

Commentaires :

- ☞ Donne une meilleure image du quartier
- ☞ Parkings
- ☞ Transformation radicale, favorisant les jeunes
- ☞ Bâtiments construits trop vite
- ☞ Trop de routes

10. Connaissance du projet social

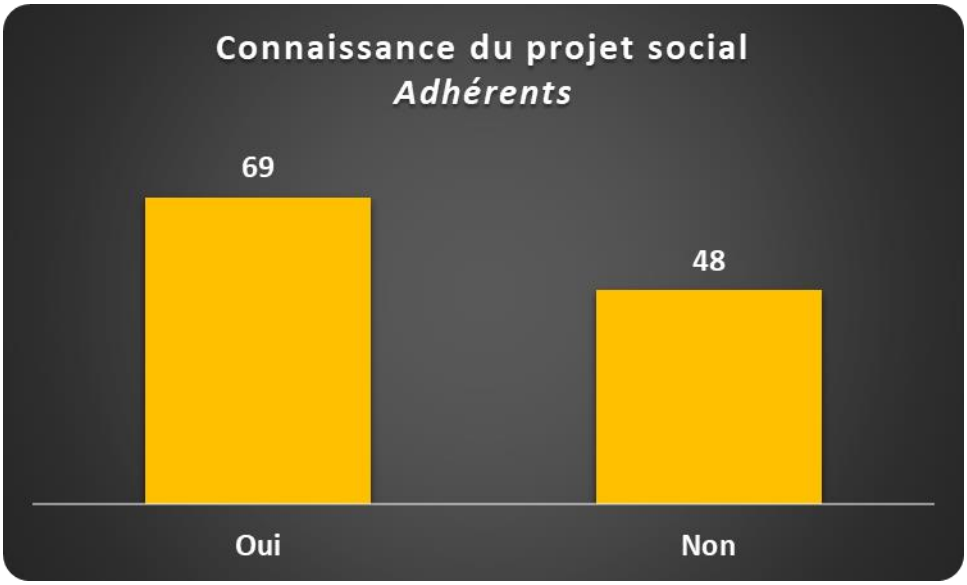

23 adhérents n'ont pas répondu à cette question.

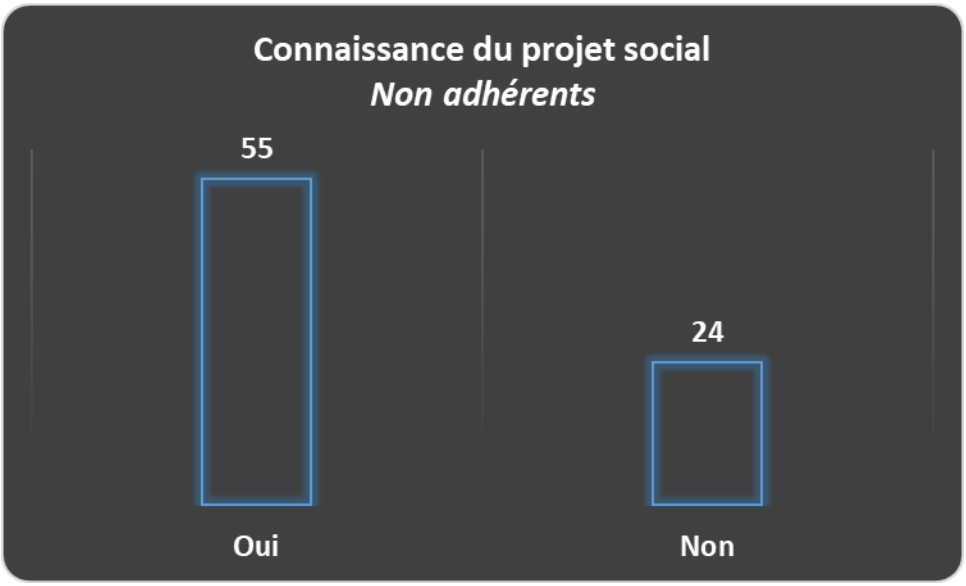

17 personnes non adhérentes n'ont pas répondu à cette question.

Dans la grande majorité des deux groupes, nous constatons qu'une grande majorité connait le projet social du centre.

QUESTIONNAIRE ADHERENTS

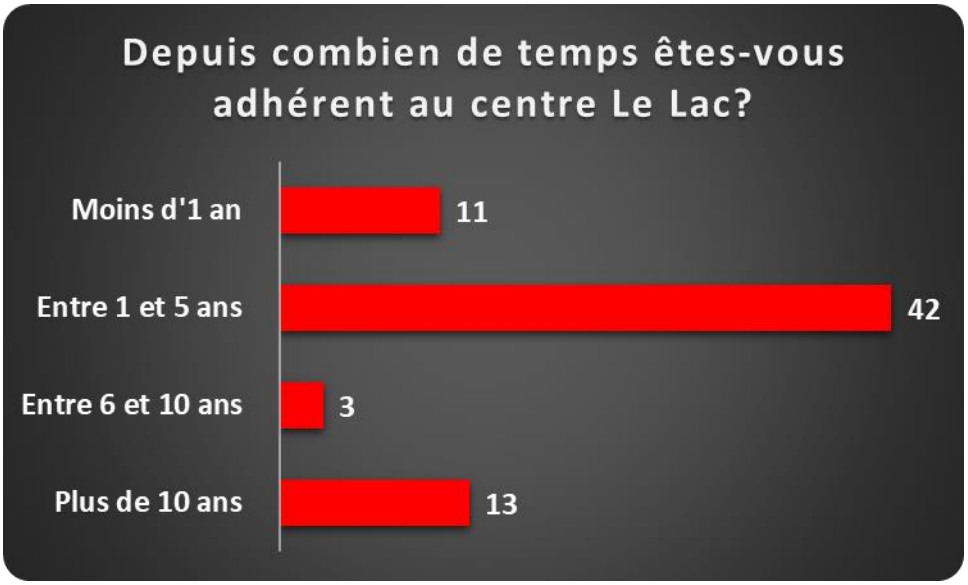

71 adhérents n'ont pas répondu à cette question.

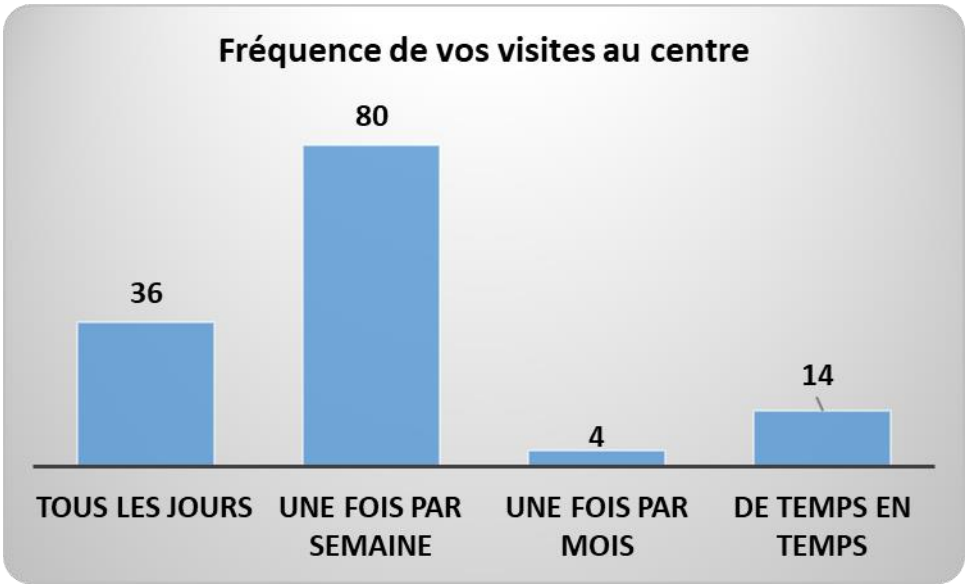

6 adhérents n'ont pas répondu à cette question.

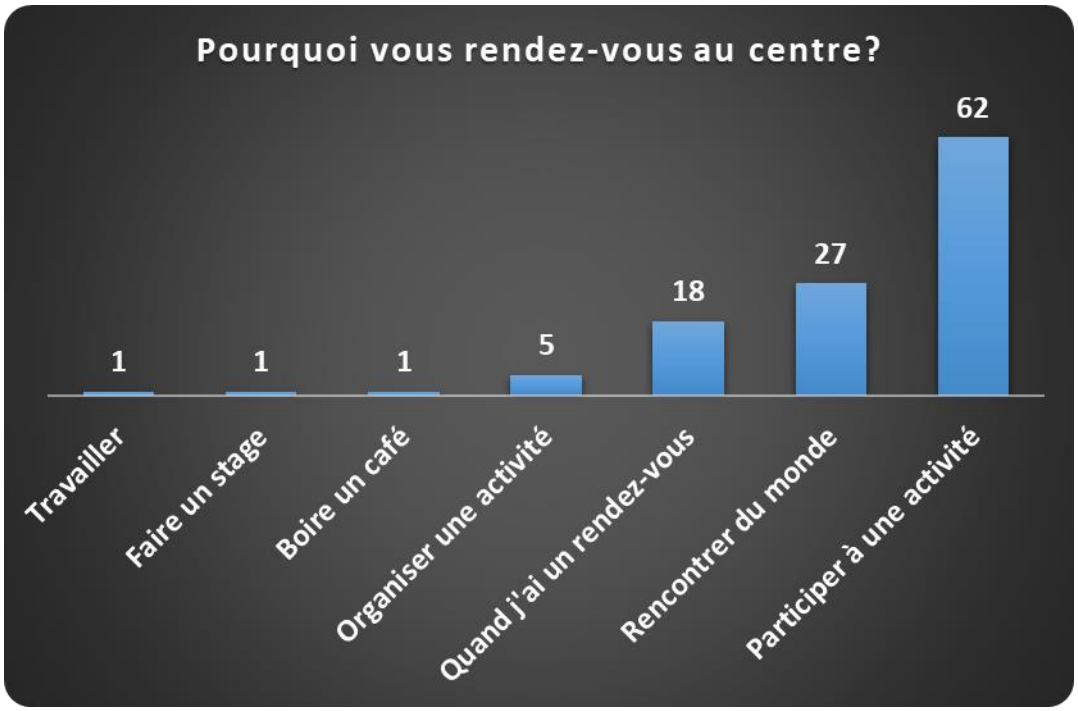

25 adhérents n'ont pas répondu à cette question.

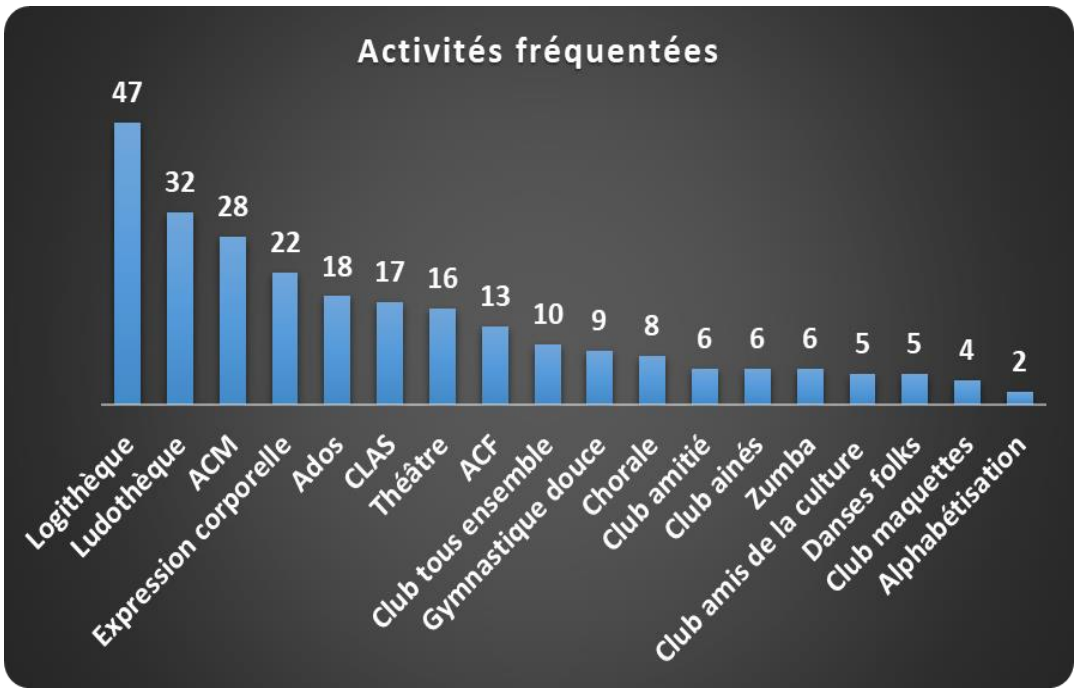

Les adhérents peuvent venir pour pratiquer plusieurs activités au centre.

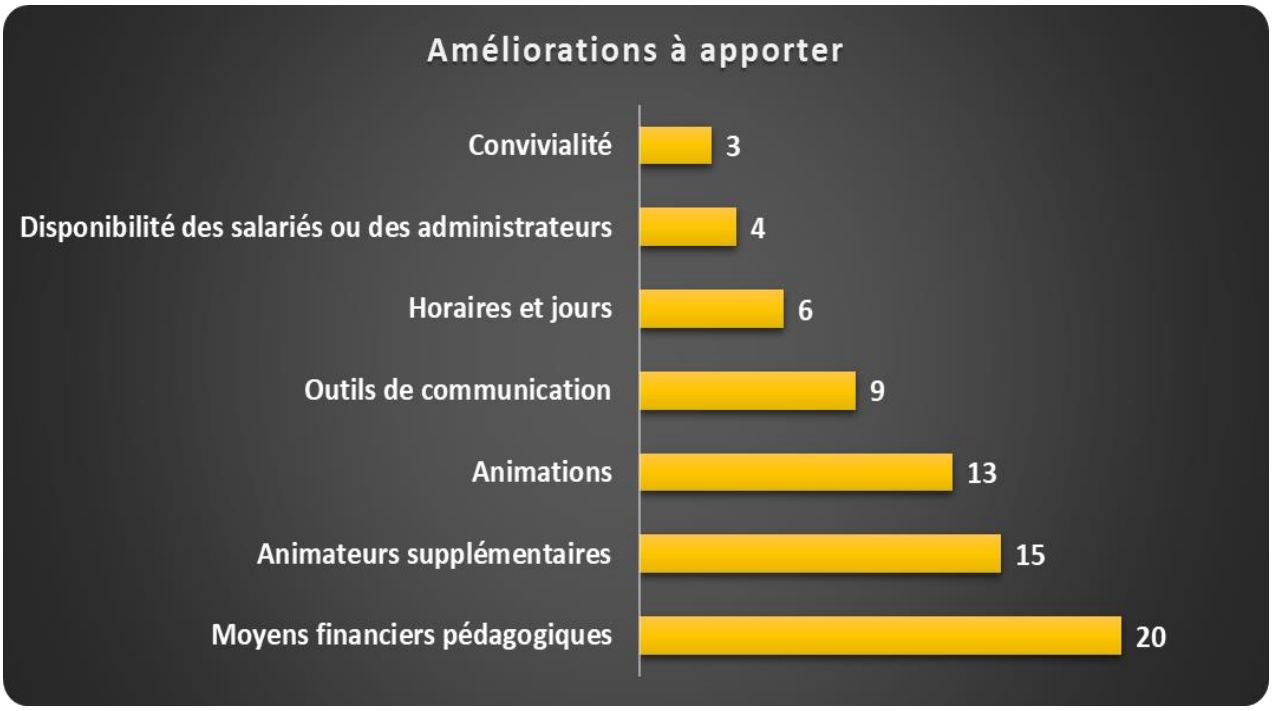

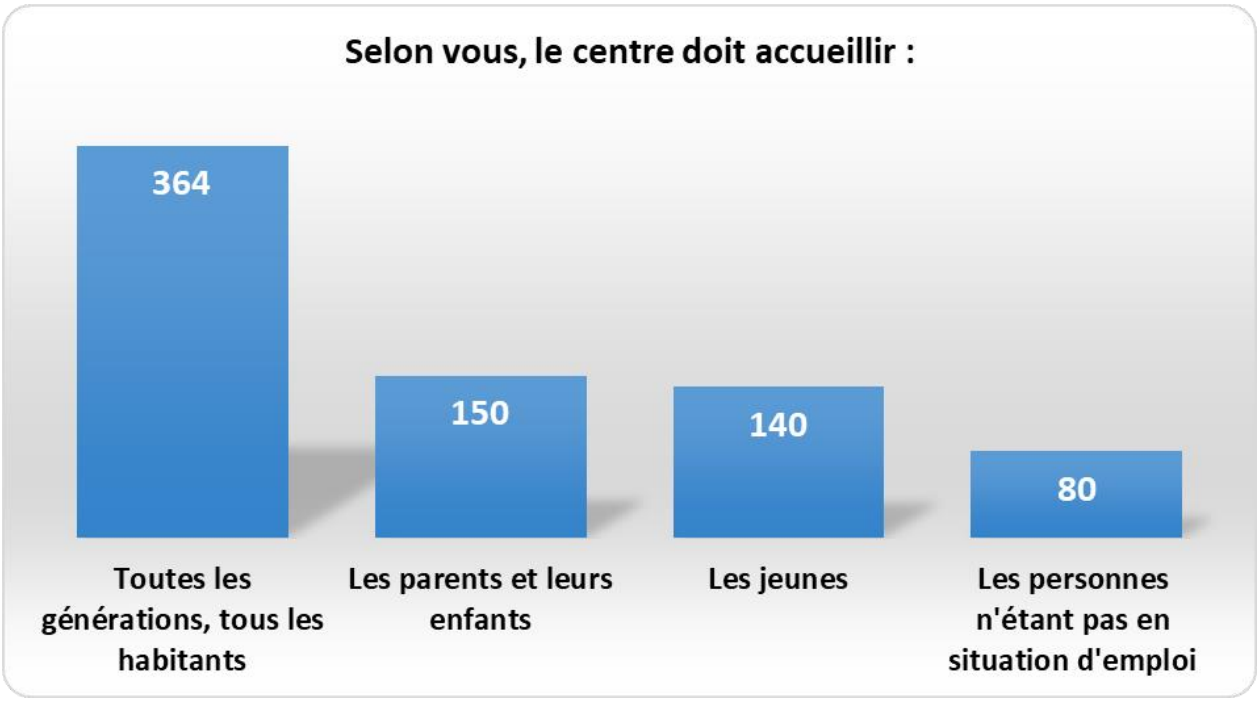

<u>Les réponses ont étés numérotées par ordre de priorité :</u>

- ☞ *1er choix = 4 pts*
- ☞ *2ème choix = 3 pts*
- ☞ *3ème choix = 2 pts*
- ☞ *4ème choix = 1 pt*

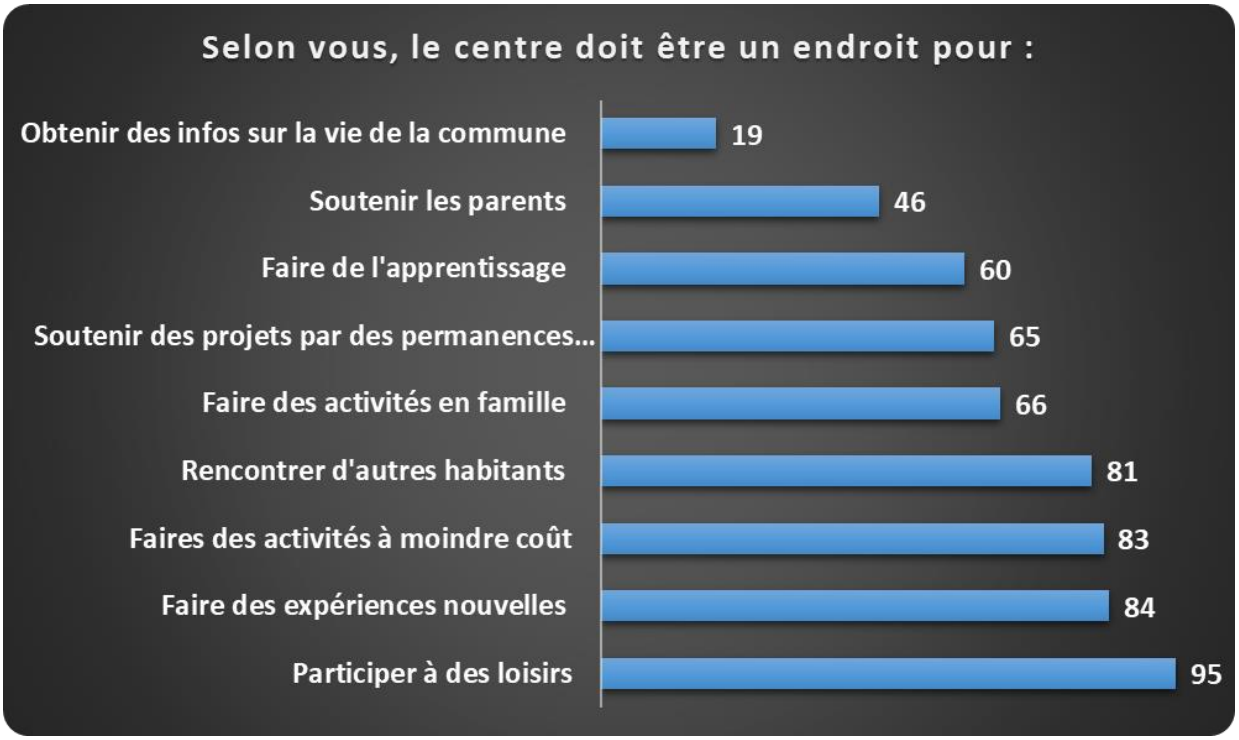

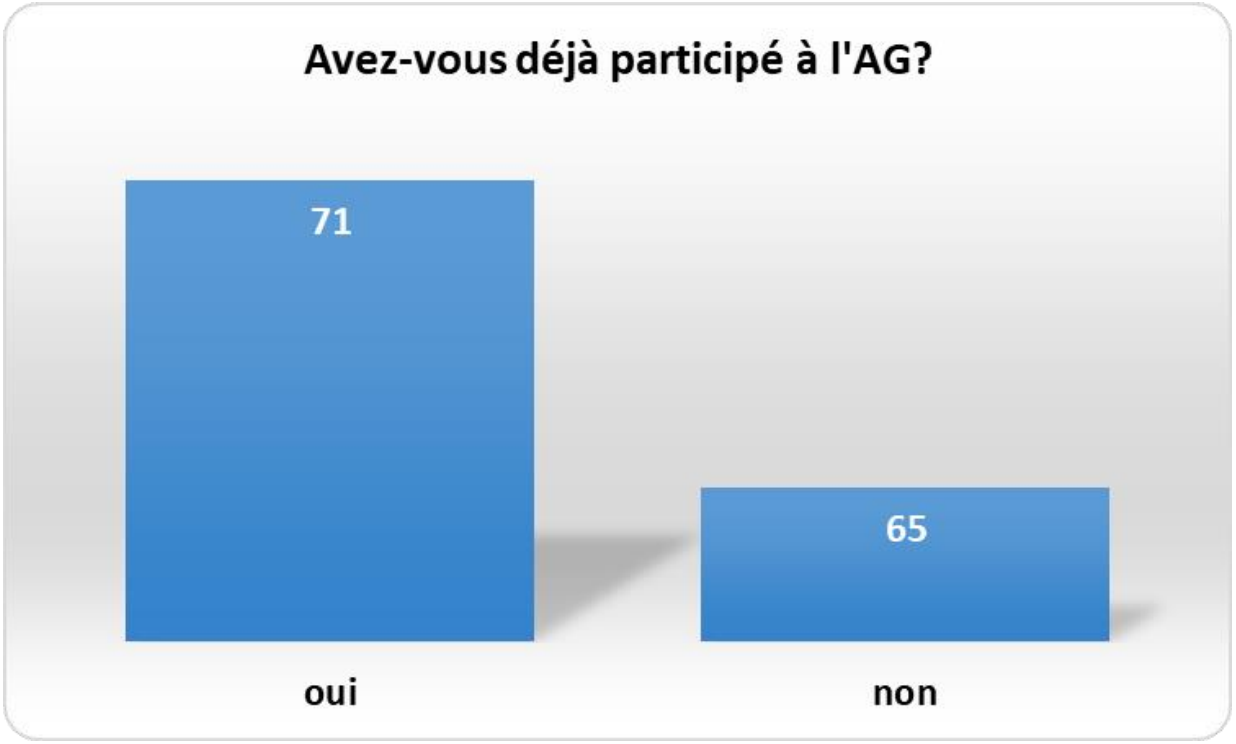

4 adhérents n'ont pas répondu à cette question.

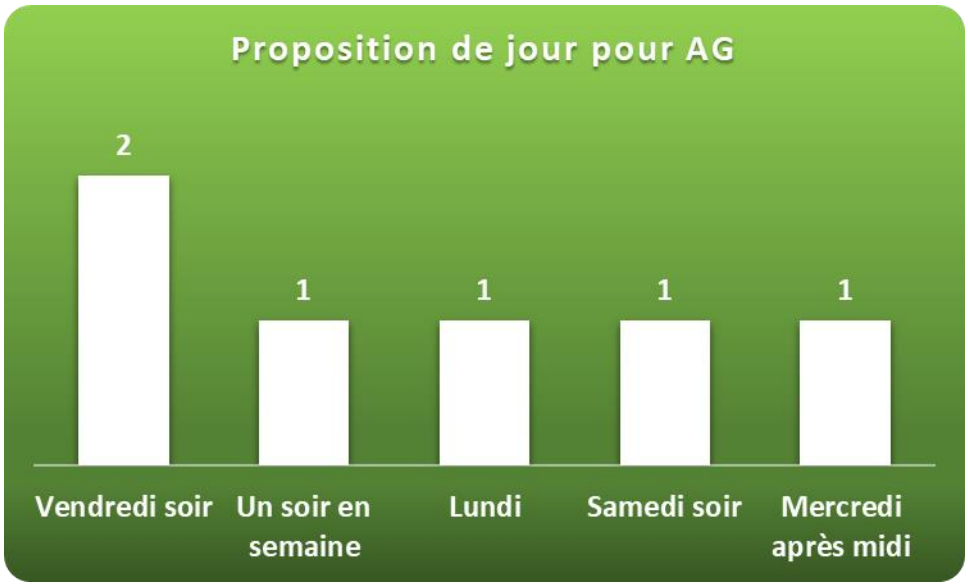

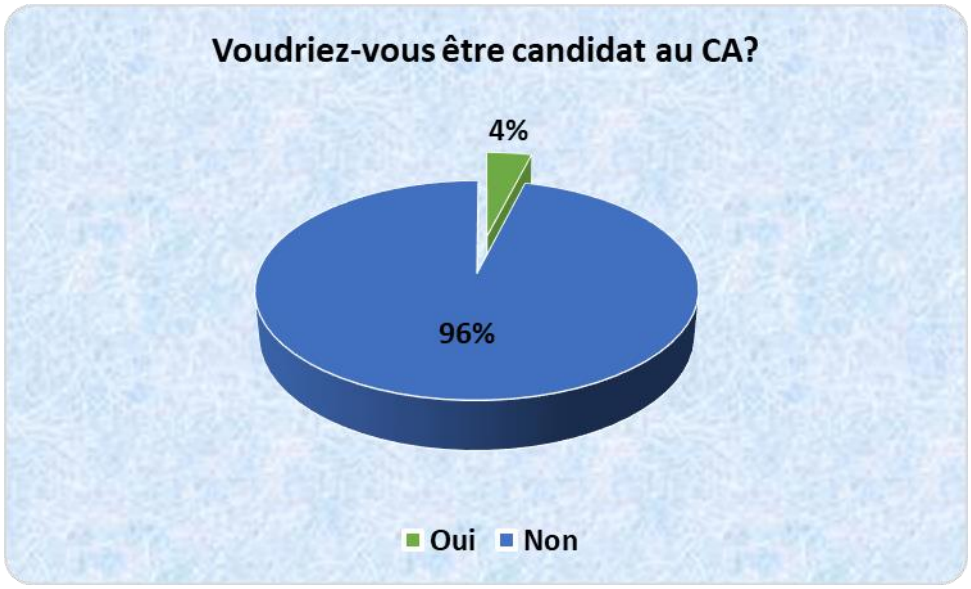

14 adhérents n'ont pas répondu à cette question.

Si oui, pourquoi ?

- *Pour connaître le déroulement*
- *Parler des activités*
- *J'ai été Vice-Présidente*
- *Je suis déjà au conseil*

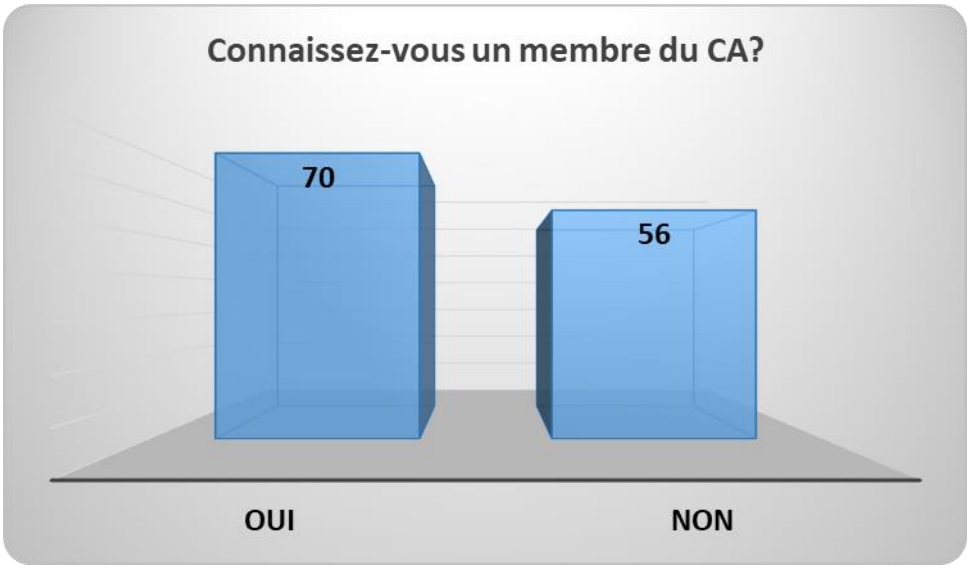
Connaissez-vous un membre du CA?
70
56
OUI
NON

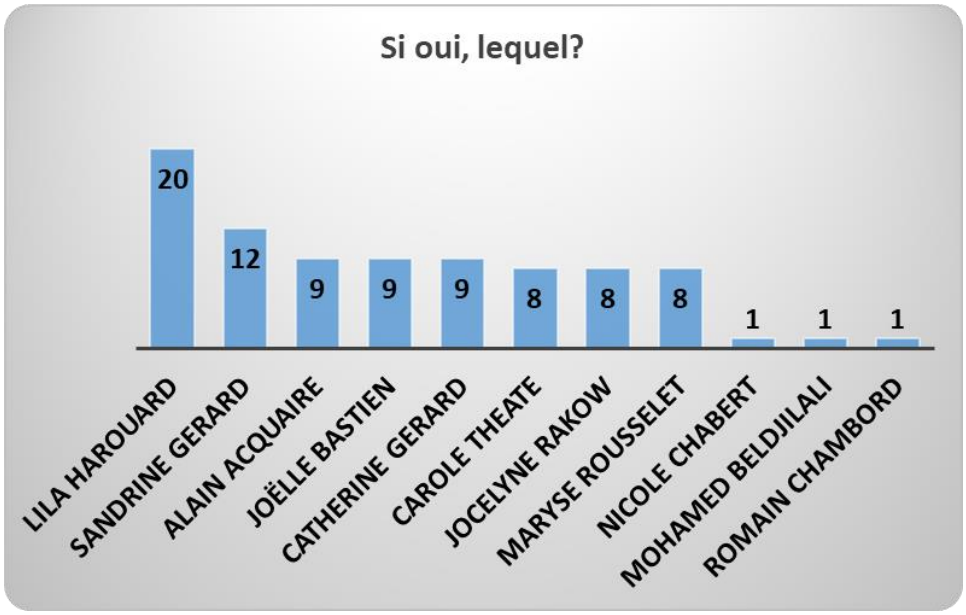
Si oui, lequel?
20
12
9
9
9
8
8
8
1
1
1
LILA HAROUARD
SANDRINE GERARD
ALAIN ACQUAIRE
JOËLLE BASTIEN
CATHERINE GERARD
CAROLE THEATE
JOCELYNE RAKOW
MARYSE ROUSSELET
NICOLE CHABERT
MOHAMED BELDJILALI
ROMAIN CHAMBORD

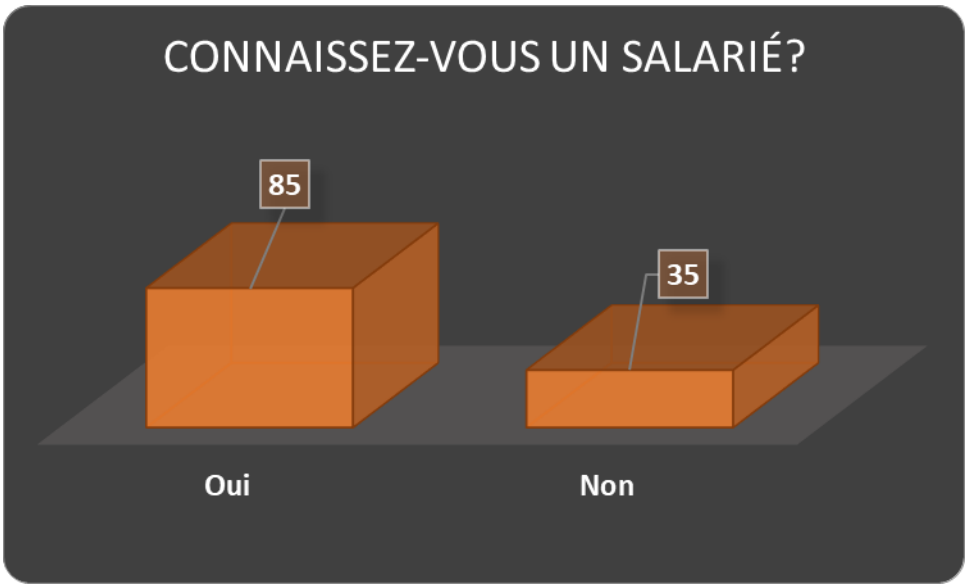

Frédéric WIACEK	32
Nathalie NAUDIN	30
Bruno LEMOINE	15
Peter JELU	6
Sylviane LEMOINE	4
Mélinda PETIT	4
Julie TOULLEC	4
Abdelkader H. SALEM	3
Aurélie RENAUD	2
Mélanie CASCHERA	2
Sylvie DEL SORDO	2
Laurence MENSIOR	2
Noémie CLEMENT	2
Charlotte MARECHAL	2
Morgan ROUI	1
Laura BARDOT	1
Mehdi VANNIER	1
Christine TISSERON	1
Dominique REMY	1
Philippe JOLIOT	1
Mélina LE NESTOUR	1
Solène JENDRZEJEWSKI	1

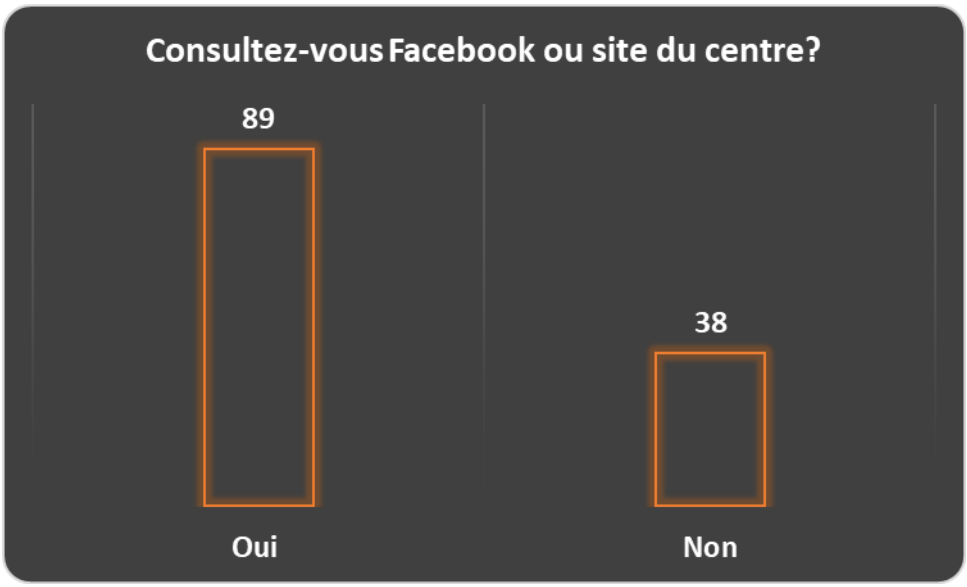

La page Facebook du centre social Le Lac est suivie quotidiennement par environ 1 300 personnes.

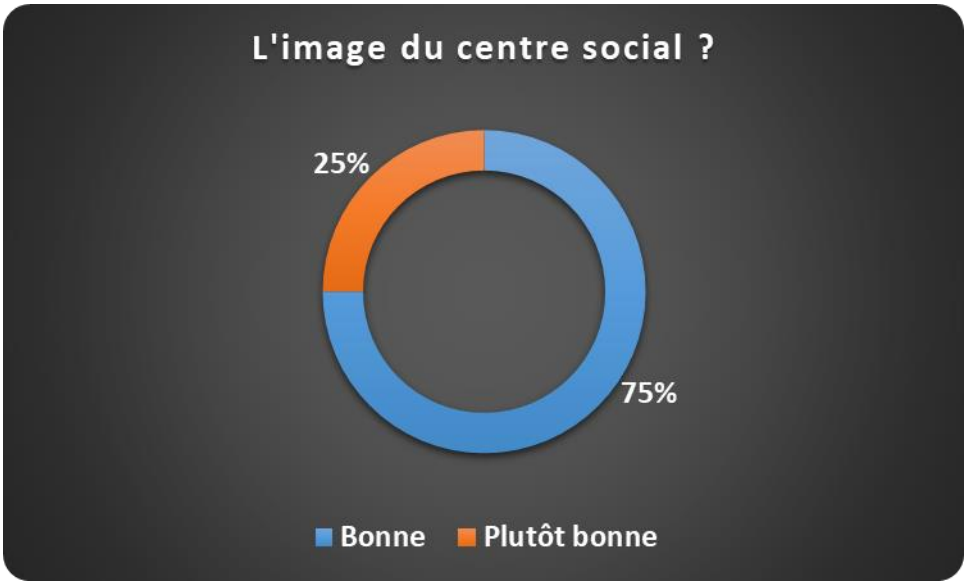

Chaleureux	11
Personnel compétent	6
Beaucoup de rencontres	4
Locaux spacieux	4
Activités	3
Bon accueil	2
Bonne écoute	2
Partage	2
Beaucoup de choses faites dans le quartier	1
Enrichissant	1
Soutien	1
Ouvert à tous	1
Pas assez de concertation	1
Injustice	1

QUESTIONNAIRE NON ADHERENTS

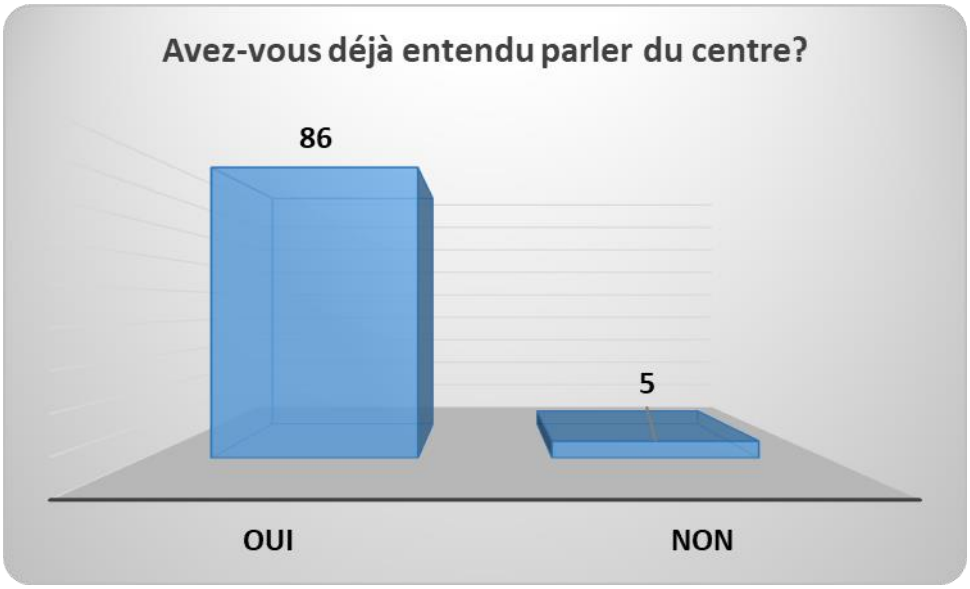

5 personnes non adhérentes n'ont pas répondu à cette question.

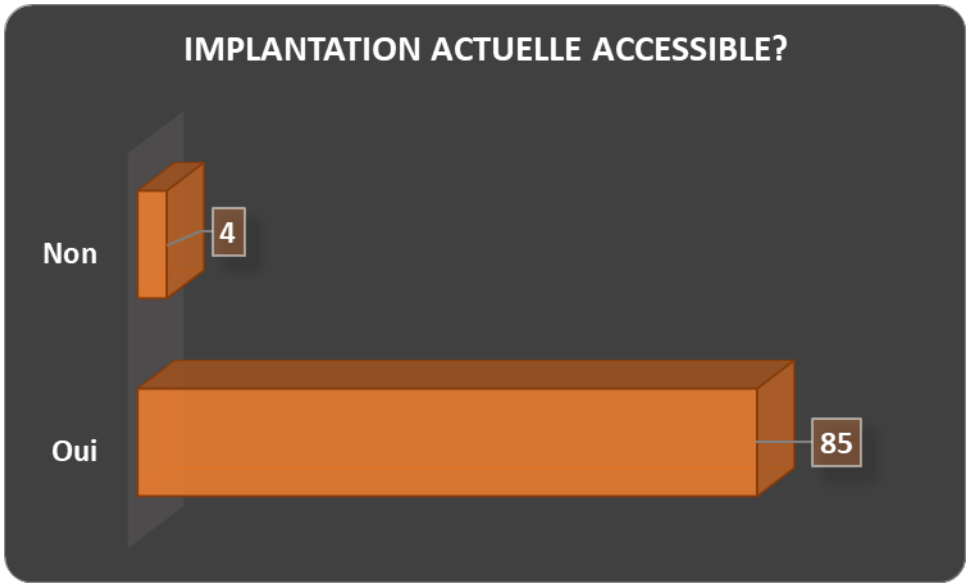

D'après vous, quelles activités y sont proposées ?

Variées	24
Sportives	12
Jeux	7
Danse	7
Sorties	7
Loisirs	5
Informatique	4
Cuisine	3
Culturelles	3
Accueil de Jeunes	2
Voyage	2
Informations diverses	2
Animations	2
Sociales	1
Educative	1
Périscolaire	1
Centre aéré	1
Ludothèque	1
Théâtre	1
Logithèque	1

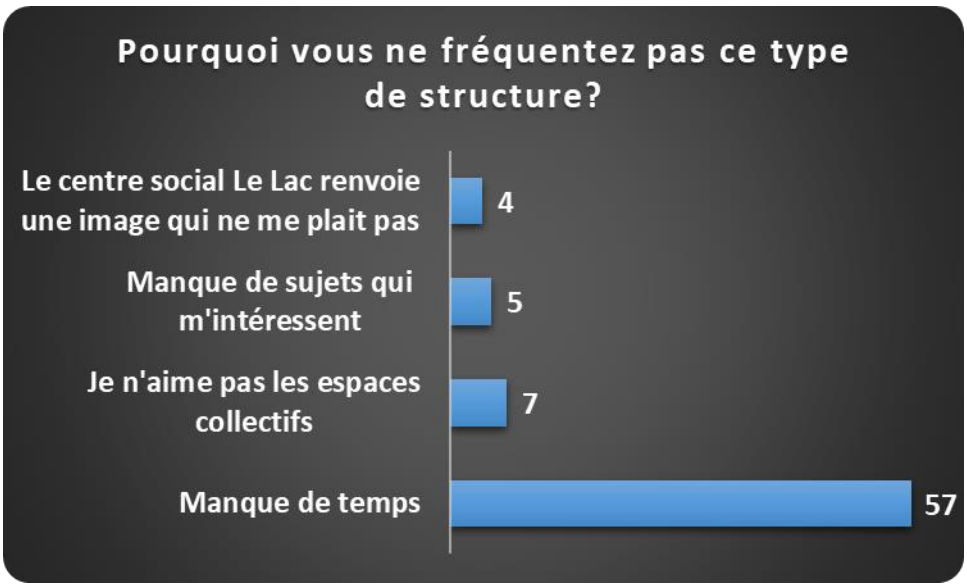

« Les sujets présents ne me concernent pas, je préfèrerais qu'il y ait des activités sur … »

La nature	1
La peinture	1

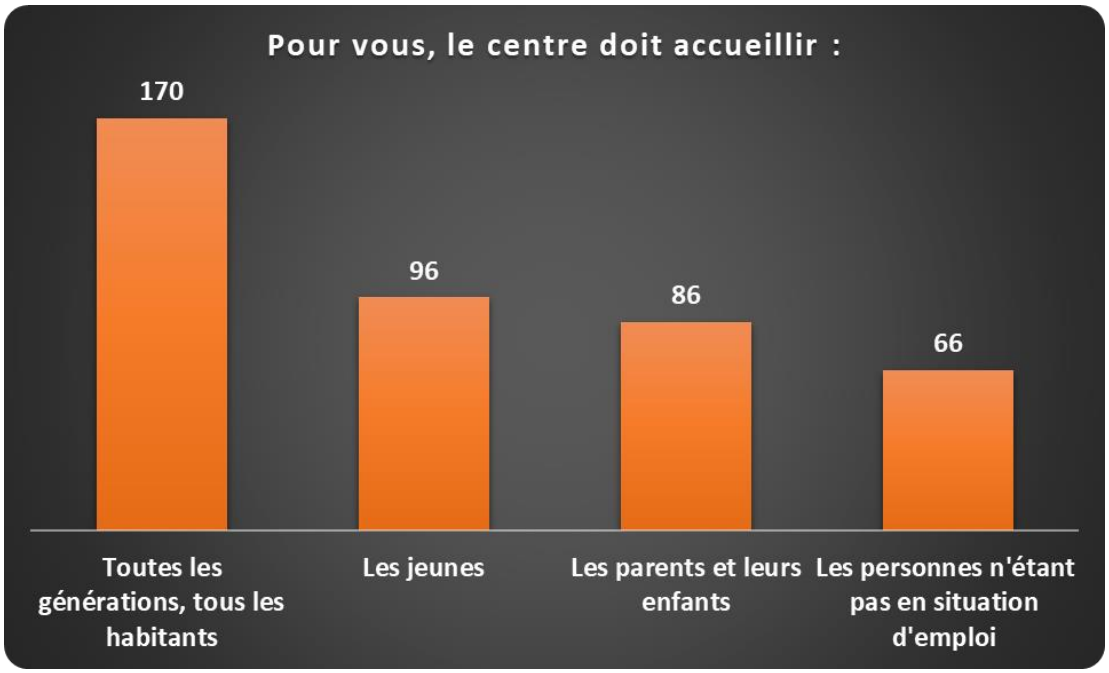

<u>Les réponses ont étés numérotées par ordre de priorité :</u>

- ☞ *1er choix = 4 pts*
- ☞ *2ème choix = 3 pts*
- ☞ *3ème choix = 2 pts*
- ☞ *4ème choix = 1 pt*

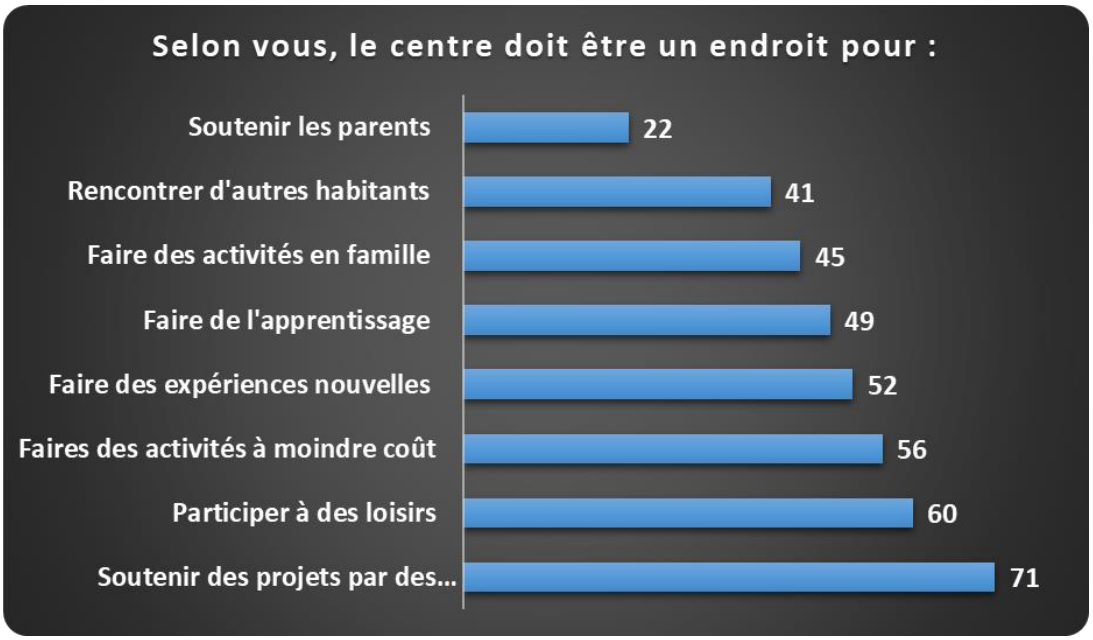

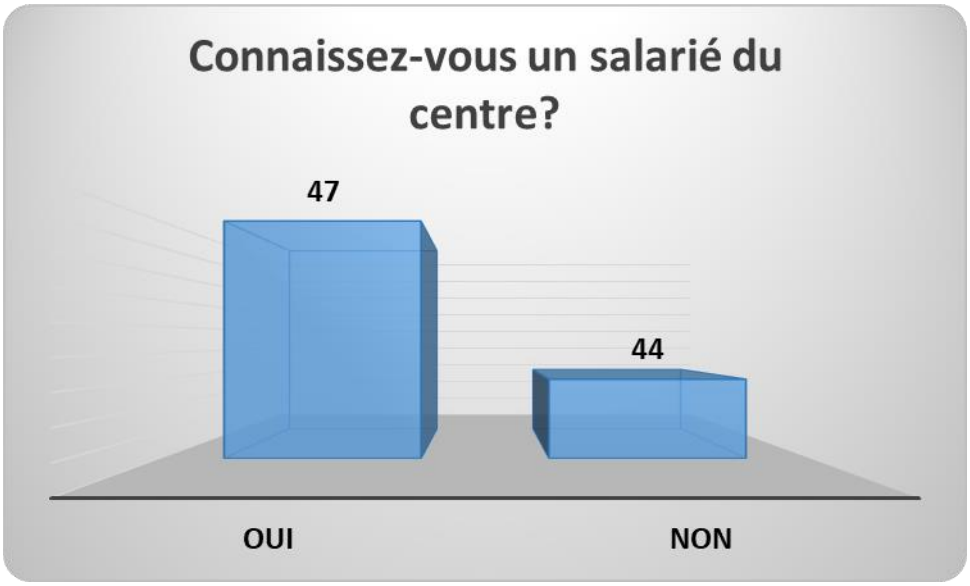

Nathalie NAUDIN	18
Sylvie DEL SORDO	13
Bruno LEMOINE	3
Sylviane LEMOINE	2
Frédéric WIACEK	2
Peter JELU	1
Maryse ROUSSELET	1
Joëlle BASTIEN	1
Mehdi VANNIER	1
Laura BARDOT	1
Julie TOULLEC	1
Mélinda PETIT	1
Philippe JOLIOT	1

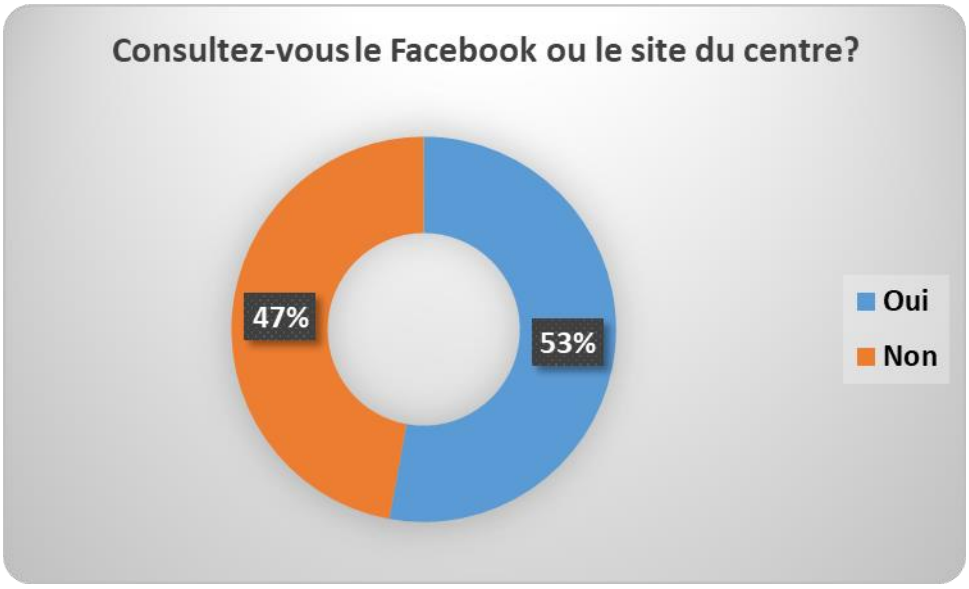

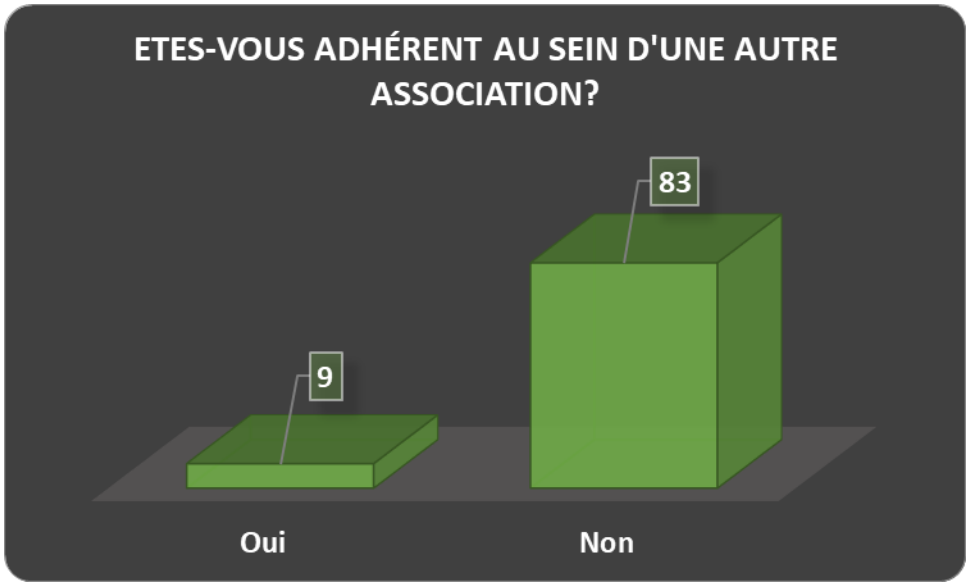

SPA	2
ACM remise en forme	1
Boxe CSS	1
Restos du Cœur	1
Frénois animation	1

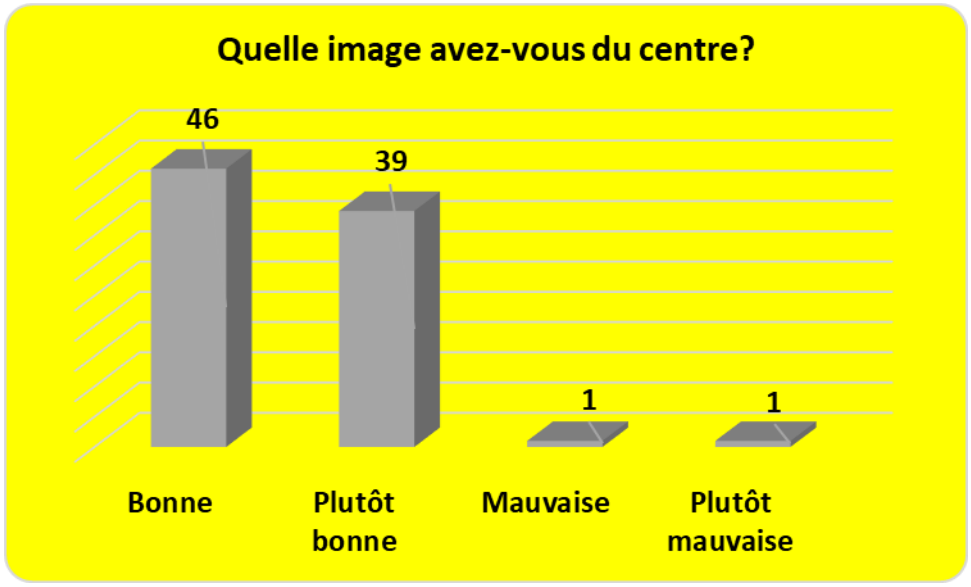

9 personnes non adhérentes n'ont pas répondu à cette question.

Car c'est accessible à tous	1
Les jeunes comme nous ne sont plus les bienvenus car il y a amalgame avec des jeunes qui dégradent	3
Il faut interdire l'entrée à ceux qui ne sont pas respectueux	3
Bien pour les enfants	1
Beaux locaux	3
Beaucoup d'activités	2
Beaucoup de bénévoles	1
On a adoré les créatures	1
J'ai de bons retours	1
Absence de relations	1
Bonne image	3
Très accessible	1
Bon accueil	1
Convivial	1
Actif	1

CONCLUSION

On peut affirmer que l'association centre social Le Lac est connue et reconnue par une grande partie des habitants du quartier du Lac.

À noter que le centre social rayonne aussi au-delà de son territoire d'intervention.

La qualité de ses actions et leur médiatisation contribuent à donner une belle image de cet équipement.

On relève une demande très importante de créations de nouvelles activités et de mise en œuvre d'expériences nouvelles.

Le taux de fréquentation est très important et démontre la nécessité de sortir de la spirale de la solitude.

Les adhérents, dans leur grande majorité, sont en capacité de citer les principales activités du centre social.

Les adhérents ont pris conscience du manque de moyens humains et financiers de l'association.

On peut remarquer que la majorité des adhérents affirment la nécessité d'accueillir, dans un même lieu, toutes les générations.

Sur la question de la connaissance des salariés, une seule réponse pouvait être apportée, les adhérents ont donc cité le salarié qui encadrait leur activité ou celle de leur enfant.

En majorité, les non-adhérents ont entendu parler du centre Le Lac et trouvent son implantation accessible.

Ces réponses sont totalement provisoires et peuvent changer en fonction du nombre de questionnaires récoltés.

CE QUI A ETE RÉALISÉ :

LES ÉCARTS, LES PERSPECTIVES, L'ÉLABORATION DU NOUVEAU CONTRAT

Avec la prise en compte :

- ☞ Des évolutions du territoire (démographie, urbanisme, économie).
- ☞ Des nouvelles orientations de la Politique de la Ville.
- ☞ Des missions définies dans la circulaire « animation de la vie sociale » de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales inscrite dans les objectifs de la Cog 2009 -2012

Avec la prise en compte des politiques, des collectivités territoriales suivantes :

- ☞ La Ville de Sedan.
- ☞ Communauté d'agglomération Ardenne-Métropole
- ☞ Le Conseil départemental des Ardennes (convention de soutien financier global …)

Avec la prise en compte de la politique de l'État :

- ☞ Contrat de ville Ardenne-Métropole
- ☞ Dispositifs d'insertion sociale (contrats aidés, contrats adulte-relais…)

Avec la prise en compte des dispositifs signés entre la Ville de Sedan et l'État :

- ☞ Contrat de ville
- ☞ Contrat Educatif Local (CEL)
- ☞ Projet éducatif territorial (PEDT)

Avec la prise en compte des dispositifs signés entre la Ville de Sedan et la Caisse d'Allocations Familiales :

- ☞ Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)

Avec la prise en compte des dispositifs signés entre le centre social Le Lac et la Caisse d'Allocations Familiales :

- ☞ Convention d'objectifs et de financement ALSH Périscolaire
- ☞ Convention d'objectifs et de financement CLAS
- ☞ Convention d'objectifs et de financement subvention de fonctionnement ludothèque
- ☞ Convention d'objectifs et de financement subvention de fonctionnement ludothèque itinérante

- ☞ Convention d'objectifs et de financement subvention de fonctionnement ludothèque itinérante
- ☞ Convention d'objectifs et de financement subvention d'investissement ludothèque itinérante
- ☞ Convention d'objectifs et de financement Prestation de service Animation Globale
- ☞ Convention d'objectifs et de financement Prestation de service Animation Collective Familles
- ☞ Convention d'habilitation informatique (mise à jour des données relatives au fonctionnement et mise en ligne des disponibilités offertes…)
- ☞ Convention d'objectifs et de financement Fonds Publics et Territoires Axe 3 Accueil de Jeunes
- ☞ Convention d'objectifs et de financement Fonds Publics et Territoires Axe 4 Education artistique et culturelle
- ☞ Convention d'objectifs et de financement REAAP
- ☞ Convention d'objectifs et de financement subvention de fonctionnement ALSH Extrascolaire (aide complémentaire aux accueils extrascolaires)
- ☞ Convention d'objectifs et de financement Prestation de Service Accueil de Jeunes
- ☞ Convention d'objectifs et de financement Prestation de Service ALSH Extrascolaire
- ☞ Convention d'objectifs et de financement Prestation de Service ALSH Extrascolaire
- ☞ Convention d'objectifs et de financement Prestation de Service ALSH Périscolaire
- ☞ Convention de mise à disposition de données statistiques
- ☞ Convention d'objectifs et de financement Subvention de fonctionnement – aide complémentaire aux centres sociaux

ACTEURS ET PARTENAIRES

Partenaires institutionnels :

- L'État, ses ministères, ses services, les organismes publics (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances…).
- Caisse d'Allocations Familiales.
- Ville de Sedan.
- Communauté d'Agglomération Ardenne-Métropole
- Conseil départemental
- Mission Locale
- Pôle Emploi
- Agence Régionale de Santé
- Les organismes H.L.M.
- Centre communal d'Action Sociale de la Ville de sedan.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Partenaires scolaires :

- Les établissements scolaires implantés sur le quartier du lac (primaires et secondaires) : Écoles Georges Ouvrard, La Prairie, L'Esplanade, collège Le Lac…

Associations et structures locales :

- Centre social de Torcy
- MJC Calonne
- ACPSO
- Conseil citoyen
- Etc.

Cette liste n'est pas exhaustive.

L'ÉTAT

Les relations avec les services de l'État se sont cristallisées uniquement sur les demandes de subventions liées aux différents dispositifs (Contrat de Ville, Contrats aidés, Adulte Relais, ACSE, action « La Police, c'est notre sécurité ! », agréments DDCSPP) ou des contrôles (inspections DDCSPP ACM, Politique de la ville).

On peut regretter la faiblesse des échanges sur la mise en œuvre des dispositifs, leurs financements… Ils ont été réalisés uniquement de manière bilatérale sans prendre en

compte les particularités du territoire à l'exception du contrat de ville, mais de manière très incomplète.

Lors de réunions formalisées, les différents Sous-Préfets / Sous-Préfètes ont souligné la quantité et la qualité du travail du centre social.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Dans le cadre du Contrat de Projet 2015-2018, on peut préciser que les relations avec la Caisse d'Allocations Familiales, élus et techniciens, ont été extrêmement constructives.

Au-delà du simple financeur, la Caisse d'Allocations Familiales, par la présence de ces employés sur le terrain et l'accompagnement sur les dossiers techniques, a permis au centre social de remplir ses missions avec efficience.

La pérennité des techniciens sur le territoire sedanais a permis une meilleure connaissance du fonctionnement des partenaires réciproques.

De très nombreuses conventions ont été signées et ont fait l'objet d'un suivi réalisé en concertation. Elles ont permis aussi de nous accompagner dans la mise en œuvre des orientations fixées par la branche famille.

Le centre Le Lac a adhéré à la chartre de la laïcité.

Le coordonnateur CLAS a animé, avec la référente familles, une technicienne de la CAF, le REAAP regroupant les parents d'élèves élus des établissements scolaires du quartier. Les échanges avec le CLAS sont donc constants tout au long de l'année et les parents d'élèves élus ne manquent pas de faire la promotion du CLAS auprès des autres parents d'élèves.

Intervention de l'assistante du service social de la Caisse d'Allocations Familiales :

Des réunions d'information pour les parents sur les services et les prestations de la Caisse d'Allocations Familiales et sur des thèmes abordés par le magazine « Vie de famille » (l'éducation, la parentalité, la famille, les prestations de la CAF…).

LA VILLE DE SEDAN

Les relations avec la Ville de Sedan ont été permanentes, mais aussi à la fois constructives. Une convention d'objectifs a été signée et évaluée chaque année.

Le Contrat de Ville a permis une collaboration active avec tous les services de la Ville et plus particulièrement dans la mise à disposition de la maison de quartier du Lac.

Sur le plan financier, la Ville a fait un effort considérable sur les délais de versement des subventions évitant les problèmes de trésorerie pour l'association.

La stagnation et la baisse de la subvention de fonctionnement en 2018 ont perturbé les relations entre les administrateurs et les Elus représentant la Ville de Sedan en conseil d'administration.

On peut souligner que le fil du dialogue n'a jamais été rompu malgré les retards de versements extrêmement importants concernant les dispositifs DPV et CEJ.

Les Élus de la Ville de Sedan et les Élus du conseil d'administration du centre Le lac ont travaillé sur des dispositifs essentiels : PEDT, Contrat de Ville, CEJ…mais aussi sur l'utilisation de la nouvelle maison de quartier par le centre Le Lac.

PEDT : Participation du centre Le Lac au comité de pilotage avec les partenaires engagés (responsables des services communaux, responsables associatifs, représentants des parents, directeurs d'école…).

- Détermination avec les partenaires les objectifs éducatifs du projet, le périmètre et le public visé.

- Établissement d'un état des lieux partagé du territoire de la commune : les activités déjà mises en place, les dispositifs éducatifs existants, les locaux disponibles, les compétences mobilisables, les besoins.

- Evaluation du PEDT avec la Ville de Sedan et les partenaires.

CONTRAT DE VILLE

Les Élus du centre Le Lac considèrent que le partenariat a été renforcé à travers le dispositif du Contrat de Ville. Les Élus de la Ville de Sedan ont acquiescé et défendu ardemment les dossiers du centre Le Lac dans le cadre de la Politique de la Ville.

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Les Élus de la Ville de Sedan et les Élus du centre Le Lac ont participé à l'élaboration du Contrat enfance jeunesse (CEJ).

Le Contrat enfance et jeunesse a répondu prioritairement à deux objectifs :

- ***Favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil par :***

  • Un soutien ciblé sur les territoires les moins bien servis, au regard des besoins repérés ;

  • Une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants ;

  • Un encadrement de qualité ;

  • Une implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, la mise en œuvre et l'évaluation des actions ;

  • Une politique tarifaire accessible aux enfants des familles les plus modestes ;

- ***Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes*** et à leur intégration dans la société par les actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands.

NOUVELLES ACTIVITÉS PERI-EDUCATIVES

Dans le cadre des nouvelles activités péri-éducatives (N.A.P), récemment élargies par la réforme des rythmes scolaires introduite par le décret n'2013-77 du 24 janvier 2013, la ville de Sedan a décidé, pour assurer certaines des animations prévues tout au long de l'année scolaire, de faire appel au centre Le Lac.

TICKETS LOISIRS CULTURE SPORT

Dans le cadre de sa politique d'aménagement du temps de l'enfant, mise en place avec le Contrat Urbain de Cohésion Sociale, la Ville de Sedan, avec le concours du centre Le Lac, a proposé aux jeunes âgés de 6 à 14 ans des activités gratuites durant les « petites » vacances scolaires (Toussaint, Février et Pâques).

PERMANENCE DES MÉDIATEURS DE LA VILLE DE SEDAN

Le service « Prévention-Médiation-Insertion socio-professionnelle » a pour objectif d'améliorer la qualité de vie et l'accompagnement des habitants dans notre ville pour "le bien vivre ensemble".

LOCAUX LUDOTHÈQUE ITINÉRANTE

Mise à disposition des locaux scolaires dans le cadre de la ludothèque itinérante à l'école Résidence Ardenne, l'école Blanpain ainsi que l'espace public du Château-bas et le terrain de jeux Résidence Ardenne.

NOUVELLE MAISON DE QUARTIER

Dans le cadre de la création d'une nouvelle Maison de Quartier, plus d'une centaine de réunions ont eu lieu afin de travailler sur cet équipement essentiel sur le quartier du Lac.

Conception, aménagement, déménagement, calendrier ont été les principaux thèmes abordés avec les différents Adjoints délégués, architecte, techniciens et les membres du Conseil d'Administration.

L'année 2016 a permis de faire un point sur le planning de fin de travaux et déménagement de la structure vers ses nouveaux locaux. Des synthèses ont été réalisées pour chaque espace afin de faire des ajustements éventuels à opérer sur les équipements prévus dans chaque salle. De plus, un point d'ensemble a été réalisé sur les besoins des utilisateurs en termes de mobilier.

Les salariés, les bénévoles, les administrateurs ont été mobilisés. Ils ont largement contribué aux nécessaires débats sur les aménagements des espaces et des besoins en mobilier.

L'architecte mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvres mandaté sur cette opération a été sollicité afin d'expliquer les contraintes techniques, mais aussi financières. Lors de ces discussions, les locaux destinés à une éventuelle implantation d'une équipe mobile sur le quartier ont été finalement dévolus au centre social Le Lac et ont été transformés afin de pouvoir être aménagés en salles pouvant faire office de circulation depuis le hall d'accueil.

Une grande salle d'activité et un local de stockage à accès indépendant ont donc été créés. Nous sommes bien dans un échange constructif où les administrateurs, les bénévoles et les salariés ont eu leur mot à dire.

Une importante pression a été réalisée par les Élus de la Ville de Sedan concernant l'emménagement du centre social Le Lac vers la nouvelle maison de quartier afin que

la démolition du centre commercial se fasse dans les plus brefs délais. Cette condition étant liée à des problèmes de financement dans le cadre de l'ANRU.

Les salariés, les bénévoles, les administrateurs ont fait des propositions afin d'établir des plannings et libérer les locaux le plus rapidement possible.

Des discussions se sont engagées avec la Ville de Sedan sur les possibilités d'occupation des locaux annexes à la maison de quartier. Les Elus de la Ville de Sedan ont proposé l'utilisation des locaux de l'école maternelle de La Prairie afin d'y installer le Pôle Enfance (centre de loisirs et CLAS). On peut souligner la perspicacité de cette proposition, car le bâtiment se trouve en face de la maison de quartier et permettra donc une utilisation efficiente. Ils ont été mis à la disposition sur le dernier trimestre 2016. Les tables, les chaises équipant les classes maternelles ont été maintenues sur place et laissées à la disposition des équipes du centre social.

Les équipes du centre social ont été force de proposition, la Ville de Sedan a tout fait pour que les besoins complémentaires exprimés soient retenus.

On peut préciser que les échanges ont été extrêmement constructifs et souligner la qualité du dialogue.

Après un an de fonctionnement, on peut affirmer que les propositions d'aménagement et de conception du bâtiment répondent aux besoins des habitants. Seul bémol, la surface de la grande salle polyvalente qui avait été un point de polémique et de rupture dans la discussion s'avère aujourd'hui trop petite comme l'avaient soulevé les équipes du centre social dans la phase prévisionnelle.

Les témoignages sont nombreux et quotidiens, les adhésions ont explosé.

ARDENNE MÉTROPOLE

Des rencontres territoriales ont été organisées chaque année avec l'ensemble des partenaires. Ces rencontres, animées par le service Politique de la Ville d'Ardenne Métropole avec le soutien de la cellule Politique de la Ville de la Sous-Préfecture, ont été conçues comme des temps d'échanges, de rencontres entre les partenaires.

Objectifs de ces rencontres :

- ☞ Actualiser les diagnostics territoriaux et souligner les évolutions du territoire
- ☞ Détecter les problèmes persistants et/ou l'émergence de nouvelles problématiques
- ☞ Recueillir les pistes de solutions des partenaires et leurs implications potentielles
- ☞ Favoriser l'interconnaissance des acteurs

Participation à ces rencontres :

Les opérateurs de la programmation du Contrat de Ville ont été invités à participer à ces rencontres. Un diagnostic partagé a été réalisé.

En 2017, des rencontres territoriales ont été organisées les 23, 24 et 29 novembre 2017. Ces rencontres, animées par le service Politique de la Ville d'Ardenne Métropole avec le soutien de la cellule Politique de la Ville de la Sous-Préfecture de Sedan, ont été conçues comme des temps d'échanges, de rencontres entre les partenaires.

Ont été invités à participer à ces rencontres :

- ☞ Les opérateurs de la programmation du Contrat de Ville
- ☞ Les conseils citoyens
- ☞ Les Élus du groupe 3-3 de la communauté d'agglomération Ardenne Métropole
- ☞ Les autres institutions signataires du Contrat de Ville : Conseil Départemental ; la Région Grand Est (M. Perreaux, présent le 24/11 à Sedan)

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

De nombreuses réunions ont été organisées avec la délégation des Solidarités de Sedan.

Des constats communs relatifs à la problématique locale ont été formalisés ainsi qu'un diagnostic partagé et des objectifs négociés.

Cette démarche a abouti à la signature d'une convention de « soutien financier global du Conseil Général » au bénéfice du centre social Le Lac de 2015 à 2018.

Le subventionnement de la biennale du RAMMA a fait l'objet d'une demande administrative.

Les Elus sur le canton EST de Sedan et du centre Le Lac ont travaillé ensemble sur les dossiers déposés auprès de cette collectivité.

CONSEIL RÉGIONAL

Ces relations se sont traduites essentiellement par le subventionnement de la biennale du RAMMA.

La Région Grand Est (M. Perreaux, présent le 24/11 à Sedan) lors des rencontres territoriales ont été organisées les 23, 24 et 29 novembre 2017.

CONSEIL CITOYEN

La Présidente du conseil citoyen du quartier du Lac a été invitée en 2018 à l'ensemble des conseils d'administration du centre Le Lac.

La Présidente du centre Le Lac a participé à l'ensemble des réunions des conseils citoyens organisé par Ardenne Métropole.

MISSION LOCALE ET POLE EMPLOI

Le centre social Le Lac a recruté, à travers les dispositifs CUI-CAE et Emploi Avenir, de très nombreuses personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle.

Des relations permanentes ont été instaurées avec ces organismes pour la formalisation de plans de formation individuels favorisant l'accès à la qualification et à l'emploi.

L'accueil de stagiaires dans les différents dispositifs a renforcé les coopérations aux services de l'insertion sociale et professionnelle.

LES ORGANISMES H.L.M.

Ils ont mis à notre disposition des locaux afin que nous puissions répondre à nos missions.

Par ailleurs, des échanges d'informations réciproques ont permis de résoudre des problèmes de locataires (adulte-relais).

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les 3 adultes relais ont travaillé régulièrement avec cet organisme. Ils ont traité majoritairement des demandes d'aides d'urgence.

Le coordonnateur CLAS a participé à des réunions avec Stéphanie GALLARD, responsable du service de la Réussite Educative de la Ville de Sedan et Nathalie NAUDIN, référente famille du centre social Le Lac. Ces réunions ont eu pour but d'aider les parents du CLAS qui rencontrent des difficultés en dehors de l'école, ces difficultés influant négativement sur la scolarité de leur enfant.

Le coordonnateur CLAS, dans la cadre du dispositif adulte relais, exerce les fonctions de médiateur social. À ce titre, il a collaboré en 2017 avec le Centre Communal d'Action Sociale et les assistantes sociales de la Maison des solidarités pour aider les familles dans leurs démarches administratives.

Réunions de travail avec le directeur du CCAS chaque année pour évaluation et perspectives de la convention d'objectifs.

L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU SEDANAIS

Des relations permanentes ont été établies entre les enseignants des écoles primaires et du collège du quartier et les salariés du centre Le Lac dans le cadre des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité et du REAAP.

Le coordonnateur du CLAS et un membre du conseil d'administration du centre social Le Lac ont participé aux conseils d'école des trois écoles du quartier ainsi qu'au Conseil d'administration du collège. Ils ont pu se tenir au courant de toutes les actions mises en place en direction des élèves par les équipes enseignantes et de là, travailler avec eux en complémentarité.

Le coordonnateur du CLAS a rencontré, avant la mise en œuvre des CLAS, les chefs d'établissements. Il leur a présenté le projet et a pris note de leurs attentes relatives aux séances d'accompagnement à la scolarité afin d'être en cohérence avec les activités scolaires et les projets d'école.

Le coordonnateur du CLAS a accompagné deux fois en 2017 les animateurs aux rencontres programmées avec les enseignants pour le suivi des élèves (diagnostic et mise en place d'actions concertées). Sa connaissance des équipes enseignantes lui permet d'échanger au cours de nombreuses rencontres informelles sur tous les sujets concernant la scolarité des enfants, les inquiétudes éventuelles des familles et les difficultés rencontrées par les équipes éducatives (baisses d'effectifs liées à la destruction des immeubles dans le cadre du PNRU°).

Actions avec le collège Le Lac :

Échanges avec les infirmières et l'assistante sociale sur les problématiques des familles à chaque fois que cela a été nécessaire pour aider les parents, Accompagnement commun des familles ciblées (Problèmes de santé, d'hygiène, d'éducation, etc.).

L'Accueil de Jeunes du centre social Le Lac a travaillé en étroite collaboration avec le responsable du dispositif D'col du collège Le Lac. Une quinzaine de jeunes qui fréquentent l'Accueil de Jeunes se sont vu proposer un accompagnement individualisé et personnalisé.

REAAP :

Le dispositif a été mis en œuvre avec les parents d'élèves des écoles du quartier du Lac

Dans le cadre des réunions REAAP ont peut souligner les présences régulières des enseignants et d'une représentante de la Caf aux réunions de préparation et de bilan.

Le taux de présence moyen des parents et enseignants aux différentes réunions est un élément très positif. L'organisation de la fête de l'enfance et la participation très active des parents d'élèves et des parents de l'ensemble des écoles traduisent une véritable dynamique participative.

La Présidente a participé à la majorité des conseils d'administration du collège Le Lac, ce qui a considérablement renforcé le partenariat.

MJC CALONNE :

De nombreuses actions ont été menées en commun dans le domaine culturel, ateliers artistiques, participation des adhérents à la programmation des spectacles de la MJC, coopération sur des actions chorale et créations de spectacles dans le cadre du Contrat de Ville (Ecrire, vivre, chanter la diversité…Un chœur pour Ardenne Métropole, « Le peuple de l'eau », exposition « Non à la haine ».

MJC LA BOHÈME – CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Organisation du « Joli mois de Mai de l'Europe » : défilés, expositions…

LE MOUVEMENT EUROPÉEN ARDENNES

Gilles et Danièle BARDELAY, membres du Mouvement Européen France Ardennes, ont été à l'initiative d'un partenariat entre le Mouvement Européen des Ardennes et le centre social Le Lac. A ce sujet, une formation a été organisée au bénéfice des animateurs du centre social. De nombreux exposés ont été présentés par Gilles et Danièle BARDELAY : "La construction européenne, une aventure exceptionnelle", "comprendre le fonctionnement de l'Union Européenne".

Cette formation a permis aux animateurs de découvrir les choses qu'ils ne connaissaient pas. Bien entendu beaucoup de thèmes n'ont pas pu être abordés dans le temps imparti,

Cette formation a été aussi un support pour l'organisation de très nombreuses animations qui se dérouleront le 9 mai à Charleville-Mézières et le 16 mai à Sedan dans le cadre du mois de l'Europe.

Une collaboration aura lieu à cette occasion entre notre l'ALSH et celui de la MJC la bohème.

60 participants composés des adolescents de l'accueil de jeunes et de notre ALSH ont défilé au carnaval de Sedan et dans les rues de Charleville sous les couleurs de l'Europe.

Les animateurs ont réalisé une première exposition avec les enfants dans le hall du pôle enfance.

CENTRE SOCIAL OUEST AVENUE

La collaboration a eu lieu uniquement en 2017 et 2018 autour d'un projet ambitieux intitulé « Lecture et patrimoine ».

Un défi lecture avec le CLAS du centre social Ouest Avenue et les enfants de la MJC Calonne. Les objectifs sont multiples :

- ☞ Inciter les enfants à lire de nombreux livres variés (lire)
- ☞ Favoriser les échanges (dire)
- ☞ Mettre les enfants en situation d'écriture (écrire)
- ☞ Développer son imaginaire (créer)

En 2018, une collaboration a été entreprise avec la Maison des services au public du centre social Ouest Avenue en raison de l'interruption volontaire par notre structure d'un de nos adultes relais. L'ensemble des dossiers en cours ont été transférés à l'adulte relais chargé d'animer cette structure.

ACPSO

La collaboration a permis de faire un travail exceptionnel au centre ancien et d'accompagner des habitants pour la création d'une association loi 1901 intitulée « Association centre ancien ».

Des coopérations à travers des animations ont été mises en œuvre régulièrement et particulièrement avec la ludothèque itinérante.

La « kermesse pour tous » organisée par l'association du centre ancien (ACA) ainsi que l'ACPSO.

La participation de la ludothèque lors des fêtes de l'échange.

PARTENAIRES DIVERS

En étroite collaboration avec la municipalité de Charleville-Mézières, la Maison de la culture et des loisirs La Bohème, la section ardennaise du Mouvement européen, le centre Le Lac a organisé pour la première fois de multiples actions autour « du mois de l'Europe » en 2018.

Gilles et Danièle BARDELAY, membres du Mouvement européen France Ardennes, ont été à l'initiative du partenariat entre le Mouvement européen des Ardennes et le centre social Le Lac. Ils ont présenté de nombreux exposés "La construction européenne, une aventure exceptionnelle", etc.

Cette formation a permis aux animateurs de découvrir comprendre le fonctionnement de l'Union Européenne.

Cette formation a été aussi un support pour l'organisation de très nombreuses animations qui se sont déroulées le 9 mai à Charleville-Mézières et le 16 mai à Sedan dans le cadre du mois de l'Europe.

Une collaboration aura lieu à cette occasion entre notre l'ALSH et celui de la MJC la bohème.

60 participants composés des adolescents de notre accueil de jeunes et de notre ALSH ont défilé au carnaval de Sedan sous les couleurs de l'Europe.

Nous avons utilisé les milliers de documents pédagogiques mis à disposition par le centre Europe Direct Reims Grand Est à destination de tous les publics pour décrypter les questions européennes, sur un large panel de sujets.

ATOUTS ET DIFFICULTÉS

RENCONTRES DANS LA DÉMARCHE

Atouts :

La participation du centre Le Lac aux différentes politiques publiques a permis de générer :

- De la réflexion
- De la méthodologie
- Des relevés de données socio démographiques
- La formalisation et la convergence des orientations des partenaires institutionnels
- La mise à jour des forces et faiblesses des structures associatives et institutionnelles porteuses de projets
- Une volonté de tous les acteurs de structurer et consolider les partenariats.

Le diagnostic continu a permis de faire comprendre son rôle dans le soutien de la vie locale au développement social, à la participation des habitants et à l'échange social.

Il a permis la réécriture après l'évaluation du précédent projet.

Il a permis de revoir les changements qui ont pu intervenir dans le territoire.

Il a été l'occasion de poser les bonnes questions aux bonnes échelles pour mettre en place, éventuellement, des actions nouvelles ciblées et efficaces et fonder l'action et l'évaluation.

Il a centralisé, dans un document unique, les données socio démographiques du quartier du Lac issues d'études INSEE, Caisse d'Allocations Familiales, Contrat de Ville … qui seront accessibles sur le site internet par tous les citoyens.

Difficultés rencontrées :

- Associer et mobiliser à la démarche les différents acteurs
- L'absence d'un diagnostic territorial partagé par l'ensemble des acteurs nécessite l'analyse d'une multitude de documents pas toujours exploitables pour la spécificité du centre social
- Difficulté d'exploiter et d'analyser les données statistiques socio démographiques.

PROBLÉMATIQUE DOMINANTE SUR LE TERRITOIRE DÉTERMINE

ANRU - QUARTIER LE LAC (SEDAN)

Contexte : Le Lac est un quartier qui existe depuis les années 60. Durant cette période, des travaux d'aménagements furent entrepris et s'achevèrent en 1969.

Ce quartier intégré dans les « Zones d'Urbanisations Prioritaires » doit fournir à la ville, 1641 logements supplémentaires. Avec Torcy, ce site est celui qui concentre le plus de précarité depuis des décennies.

Au niveau du logement, la Ville signe une convention avec l'ANRU : 06/01/2006 et un avenant en novembre 2009.

Les bailleurs du quartier sont Espace Habitat et Habitat 08.

La rénovation urbaine touche à sa fin dans les quartiers du Lac et Torcy-Cités à Sedan. Plus de dix ans après le début du programme de rénovation urbaine des quartiers du Lac et de Torcy-Cités, les ultimes chantiers de construction sont désormais tous lancés.

Les derniers programmes de construction de logements sociaux dans le cadre de la rénovation urbaine sont désormais en chantier, la rénovation urbaine touche à sa fin dans le quartier du Lac Sedan.

C'est une nouvelle conception du logement social. La transformation des quartiers du Lac et de Torcy-Cités initiée en 2006 dans le cadre de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) est entrée dans son ultime étape : les dernières opérations de construction à effectuer ont maintenant toutes démarré.

En tout, presque 150 millions d'euros auront été investis à Sedan dans le cadre de l'ANRU pour la construction de logements sociaux.

Devant le site de l'ancien centre commercial du Lac qui va accueillir à terme une maison de santé, le pavage de la place est terminé. Des places de parking vont être aménagées derrière.

La rénovation urbaine a été lancée en 2011. L'objectif est d'intégrer ce quartier au centre-ville de Sedan via l'avenue de Gaulle. La démolition de plusieurs immeubles et la résidentialisation de plusieurs logements dessinent le nouveau visage du quartier.

Avenue de Gaulle, Espace Habitat a récemment livré un programme immobilier de 30 logements. Rue des Castors, Habitat 08 a construit 24 logements. La tour Rubis a été démolie en avril 2016. 55 nouveaux logements ont été construits en lieu et place de cet immeuble emblématique du quartier.

On notera sans problème que la sécurité a été l'un des mots d'ordre de ce projet. Tant en ce qui concerne les groupes scolaires de la Prairie et Georges Ouvrard, dont les

espaces sont mieux identifiés, mieux délimités et bénéficient de parkings adaptés pour les parents tout comme les équipes pédagogiques, que pour les aires de jeux. Il y a des distinctions entre les zones de passage et les zones de vie. Des zones « tampons » assurent la sécurité. Les zones de jeux, par exemple, sont protégées par des aménagements en surélévation.

L'accent a été mis sur l'enfance et la petite enfance, de manière à ce que les familles se réapproprient les lieux. Pas uniquement celles du quartier d'ailleurs. La nouvelle voirie a été pensée pour traverser le quartier, pour que les Sedanais des autres quartiers, qui vont au centre aquatique, au lac, aux installations sportives, puissent aussi s'y arrêter et profiter des infrastructures

Il a été créé des déplacements doux : pistes cyclables, espaces piétonniers, promenade bordée d'arbres, mobilier urbain nouveau, éclairage public rénové, une vaste esplanade sécurisée devant le lycée Pierre Bayle. Les résidences ont été entourées de clôtures basses avec portails, portillons et parkings dont l'accès est réservé aux locataires, en soirée.

LES INFRASTRUCTURES

↳ SPORTIVES

L'ensemble des infrastructures sportives et clubs sportifs sont implantés sur le quartier de la ZUP (la piscine de Sedan, la salle Marcel SCHMITT, le gymnase du Lycée Pierre Bayle, un cosec, 5 cours de tennis couverts et 3 extérieurs, un boulodrome, un stade d'athlétisme un stade synthétique, un parcours de santé autour du lac), un skate park.

Cependant, la grande majorité des utilisateurs habitent à Sedan, mais surtout dans les communes extérieures. Il n'y a pratiquement pas d'habitants du quartier du Lac qui fréquentent ces structures. On peut noter cependant que lors des rares journées ensoleillées, la baignade du lac affiche complet. Quelques clubs sportifs (canoë, ski nautique…) proposent des activités pendant la période estivale. Une minorité d'habitants fréquentent ces infrastructures.

↳ CULTURELLES

Des structures culturelles (MJC Calonne, Médiathèque, cinéma) sont situées à moins d'un kilomètre du quartier. Là aussi le constat est sans appel : la population du quartier du Lac utilise peu ces services considérant qu'ils ont été créés pour d'autres catégories sociales.

↳ SOCIALES

- Une crèche.
- Un centre social.
- La PMI (protection maternelle infantile) avec une halte-jeux
- La maison des solidarités

↳ SCOLAIRES

- Un lycée
- Un collège
- 3 écoles primaires
- 4 écoles maternelles.

↳ CENTRE COMMERCIAL DU VÉLODROME - SEDAN

Le centre commercial restructuré

Un ensemble commercial composé de 8 locaux commerciaux faisant face à un supermarché Netto de 990 m² d'espace de vente.

Une pharmacie et un tabac-presse (transferts de l'ancien centre commercial) ont rejoint le nouveau centre commercial en fin d'année 2014, suivi par une boulangerie en septembre 2015. Trois cellules restent à pourvoir. L'une d'elles pourrait accueillir une boucherie.

L'ancien centre commercial (surface de 1 450 m², au bord de l'avenue du Général de Gaulle) a entièrement été démoli au début de l'année 2017 par la Ville de Sedan. Une maison de santé de 600 m² (qui sera construite par un promoteur privé) et un parking (aménagé par la Ville) devraient voir le jour à cet emplacement (début des travaux envisagé en septembre 2017).

Témoignage

Didier Herbillon, Maire de Sedan :

"La restructuration du centre commercial du Vélodrome était réclamée par les habitants. Les commerces de proximité sont indispensables à la vie du quartier, notamment compte tenu du vieillissement de la population. Cette opération a été rendue possible grâce à l'installation concomitante d'une nouvelle supérette qui partage, avec le centre commercial, le parking. Le centre est mieux situé et profitera de l'augmentation de la fréquentation générée par la supérette. Ces commerces attireront une clientèle extérieure au quartier ce qui contribuera à son désenclavement. Sans Epareca, et notamment son expertise en matière de commercialisation, cette opération n'aurait pas vu le jour. Son action a été efficace."

Bilan et impacts sur le territoire

Le projet contribue à donner une meilleure image au quartier et favorise les liens entre la ZUP et le centre-ville grâce à une nouvelle clientèle provenant de cet endroit.

Le nouveau centre commercial est devenu un lieu de rassemblement pour toutes les générations et un lieu d'achat pour des clients qui ne fréquentaient pas l'ancien centre commercial.

Points forts de l'opération

Une restructuration ex nihilo qui permet au centre commercial d'être ouvert sur son environnement et donc plus visible.

Un positionnement à proximité d'équipements structurants (ex : Stade Louis Dugauguez et Pôle Emploi).

Des espaces de travail mieux agencés pour les commerçants.

Le centre commercial s'appuie sur un nouveau supermarché (Netto) mitoyen et de nombreuses places de stationnement.

La réorganisation et la requalification des espaces publics environnants.

Pistes d'amélioration

Coordonner libération foncière et maitrise d'ouvrage de la construction pour optimiser les délais de livraison du nouvel équipement : l'absence de maitrise publique du Foncier a provoqué de longs retards dans l'acquisition du terrain et de multiples changements du Permis de construire.

Coordonner la rénovation urbaine et la restructuration commerciale : la rénovation urbaine a eu pour conséquence le départ de nombreux habitants et par conséquent de clients potentiels.

Pratiquer une politique de loyer en adéquation avec le marché de l'immobilier commercial local : les valeurs locatives du centre sont proches de celles pratiquées en centre-ville, générant des difficultés de commercialisation du site.

Améliorer le jalonnement routier : manque de panneaux signalétiques annonçant la présence du centre commercial au-delà de l'hyper proximité.

↳ DIVERS

- Une maison des syndicats
- Un centre des impôts
- Pôle Emploi

D’un point de vue géographique, le quartier est à 10 minutes du centre-ville, 15 minutes de la gare SNCF, 10 minutes de la gare routière et 5 minutes d’un superbe jardin botanique.

↳ LA NOUVELLE MAISON DE QUARTIER

La Maison de quartier change de siècle. Cette "cathédrale" de verre dont la façade s'ouvre sur un quartier transfiguré témoigne de l'intérêt profond porté par la Ville de Sedan à l'action sociale.

Entre la vieille maison du centre social le Lac enclavée dans ses barres d'immeubles et la nouvelle réalisation, le contraste est saisissant.

De l'enfant au sénior, tous les habitants du quartier y trouvent leur compte de même que les différents partenaires dans la diversité de leurs actions d'un projet pour les 50 années à venir soulignant que le centre social le Lac retrouve une centralité après un long confinement dans un lieu exigu le contraignant à éparpiller ses activités aux quatre coins de la ville. 2 millions 500 000 € investis, un bâtiment de 1 300 m2, une salle polyvalente modulable en trois espaces et pouvant accueillir 200 personnes, une cuisine pédagogique avec des activités culinaires, un vaste hall d'accueil agencé pour recevoir des expositions, logithèque, ludothèque… Auparavant disséminées dans le quartier, les activités du centre social, occupant principal, sont aujourd'hui regroupées dans ce nouvel équipement, à l'exception du pôle famille qui a intégré l'école maternelle de la Prairie toute proche et l'accueil jeunes maintenu au rez-de-chaussée du stade Dugauguez. La nouvelle salle polyvalente, forte de ses 300 m2, sera partagée avec la Ville qui souhaite pouvoir la mettre à disposition de tous (particuliers et associations) moyennant location.

Contexte et enjeux

Le projet de la Maison de quartier a pour but la création d'une nouvelle centralité dans le quartier.

En regroupant des activités sociales et culturelles, pour un public large et varié, au cœur des habitations, elle structure et renforce un nouveau schéma urbain plus ouvert à son environnement.

Inscription dans le site et implantation

Le projet propose un bâtiment objet, dont le traitement se distingue au milieu des volumes rectilignes des logements et des écoles.

Sa forme et sa matérialité en font un lieu de rassemblement clairement identifiable au cœur du quartier.

Son volume unique, qui regroupe des usages variés, est ensuite modelé en fonction des activités qu'il abrite à l'intérieur et des espaces qui le bordent à l'extérieur.

Il s'inscrit ainsi dans la dynamique créée par le projet urbain et vient en renforcer les nouvelles directions tout en offrant une grande fonctionnalité des espaces.

Devant la maison de quartier

Face Nord.

La convergence des cheminements sur la face Nord de la parcelle et la présence d'une esplanade protégée nous ont incités à faire de cette face Nord l'espace principal d'accueil et d'ouverture sur l'extérieur du bâtiment.

C'est un lieu de rencontre et d'animation naturel, face à l'entrée du groupe scolaire, lieu de vie et de passage préservé de la circulation automobile.

Grâce à son auvent et sa grande façade vitrée, cette entrée fonctionne comme un lieu de rassemblement intérieur et extérieur.

Une forte interaction du hall et de la salle polyvalente avec l'extérieur est recherchée afin de favoriser les échanges.

Tournée vers l'axe venant du centre-ville, la façade Nord est visible depuis l'avenue Charles de Gaulle de jour comme de nuit.

Elle donne à voir le hall, lieu à la fois d'accueil et d'animation (affichage, exposition, machine à café, …) et la salle polyvalente.

Cette visibilité des espaces publics de la Maison de quartier renforce sa signalisation et son attractivité.

À l'Est, le projet opte pour des dimensions plus modestes.

Le dessin du volume et des ouvertures de la façade est plus en rapport avec l'échelle du piéton et de la petite place.

Cette zone fait la transition entre la grande esplanade où se situe l'entrée et la promenade avec les ilots de verdure et les jeux pour enfants.

Au Sud, la maison de quartier présente une façade continue qui répond à l'alignement des habitations de l'autre côté de la rue.

La présence d'un front bâti de chaque côté de l'avenue Kennedy en dessine ainsi le profil et l'assoit dans son nouvel environnement.

On retrouve également les entrées secondaires, ou de service, en relation directe avec l'avenue.

Organisation des pôles

La Maison de quartier regroupe différents pôles au sein d'un même bâtiment.

À l'intérieur, l'accent est donc mis sur la cohabitation des services tout en préservant la possibilité de fonctionnement autonome.

Des interfaces polyvalentes permettent de mutualiser ou d'individualiser les différents espaces, tandis que le traitement intérieur et extérieur varie progressivement en fonction des besoins d'intimité ou d'ouverture sur l'extérieur, des besoins de hauteur ou de confinement.

Ainsi, les pôles sont différenciés sans être dissociés du bâtiment et les espaces mis en commun peuvent servirent de lieu de rencontre.

Le parvis

Il constitue l'interface entre la Maison de quartier et l'extérieur.

Il prolonge le dessin de la place aménagée jusque sous l'auvent à l'écart des circulations.

Le traitement du parvis en rampes permet le glissement de l'espace public vers l'intérieur de la maison de quartier.

Le hall est un espace transparent, ouvert sur l'esplanade, mis en valeur par la lumière naturelle et une grande hauteur sous plafond.

Il sert d'espace tampon au Nord et distribue l'ensemble des pôles qui peuvent s'ouvrir sur le Sud.

Les circulations intérieures ont été minimisées au profit du hall où elles sont mises en commun.

Il permet donc de regrouper les usagers puis de les diriger.

Grâce à sa position centrale, et une signalétique facilement visible, le repérage et l'orientation sont facilités.

Ses proportions et sa situation en font un lieu d'activité (expositions, informations, cafétéria, postes informatiques …), attractif, convivial et vivant.

Le pôle administration et les deux petites salles d'activités polyvalentes sont situées à l'Est du bâtiment et peuvent préserver leur intimité tout en étant raccordées à la Maison de quartier.

Distribué principalement par le hall, il dispose d'un accès secondaire sur la face Sud pour un fonctionnement indépendant.

Le patio qui les sépare sert à éclairer les bureaux et leur offre un espace de détente extérieur.

Le pôle d’activités privilégie une totale transparence entre la ludothèque et la logithèque.

Les salles disposent d’un patio extérieur qui fonctionne comme un lieu d’échange et de rencontre inter générationnel.

Il sera aménagé en espace vert et abrité de la rue.

Enfin, la salle polyvalente est située à l’Ouest, légèrement à l’écart, sans être dissociée du volume principal.

Elle est, avec le hall, l’élément visuellement remarquable de la Maison de quartier par sa hauteur et sa façade ouverte sur l’extérieur.

Son grand volume peut être découpé par des murs mobiles qui permettent une variété de configurations.

En conclusion, la combinaison des différents thèmes (signalement, fonctionnement, efficacité énergétique …) offre une lecture multiple du projet : plus qu’un bâtiment associatif et culturel, il est aussi un outil de travail fonctionnel.

Il s’intègre dans l’espace urbain du quartier du Lac.

Les notions simples et nobles qui ont guidé sa conception s’appuient sur la convivialité du hall d’accueil, des pôles et des circulations, l’évidence des parcours et les déclinaisons des usages possibles pour ouvrir la maison de quartier sur le site.

Le pôle accueil en métrage :

Le hall : 170 m^2

L’espace administration : 263 m^2

La salle polyvalente : 300 m^2

La cuisine : 50 m^2

La ludothèque : 120 m^2

La logithèque : 150 m^2

Les deux petites salles polyvalentes : 98 m^2

Le parvis d’accueil avec auvent : 230 m^2

Les patios : chacun 50 m^2

Le Pôle Enfance

500 m2

Les locaux sont dédiés à l'accueil de loisirs sans hébergement agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et aux CLAS.

Ce lieu d'accueil et de vie est destiné à :

- Favoriser le bien-être et l'épanouissement de chaque enfant ;
- Accompagner l'enfant dans l'acquisition de son autonomie :
  - En le prenant en compte individuellement ;
  - En lui garantissant un environnement affectif et sécurisant ;
  - En lui proposant des activités d'éveil individuelles et collectives ;
- En l'aidant dans sa rencontre avec les autres.
- Accueillir les enfants et leurs familles :
  - En prenant en compte l'environnement familial ;
  - En garantissant la cohérence entre les familles et les équipes éducatives et parentales.

Les 5 salles d'activités de 50 m² chacune sont à proximité de la MAISON DE QUARTIER. **À partir de ces 5 salles, les enfants peuvent accéder à des cours extérieures** en toute sécurité.

L'ensemble des salles est équipé de placards intégrés dans les murs pour optimiser l'espace vital tout en multipliant les rangements.

L'espace a été traité avec une échelle particulière : l'échelle du corps de l'enfant, car c'est une ancienne école maternelle.

Salle Bérégovoy

500 m2

- Les salles disponibles et leur affectation

<u>L'accueil s'organise à partir :</u>

- D'un local bien identifié satisfaisant aux conditions techniques d'hygiène et de sécurité pour permettre aux adolescents de se retrouver entre pairs, d'ouvrir un espace de dialogue et de construire, avec l'équipe d'animateurs, les conditions négociées de leurs loisirs. Le local pourra accueillir 40 mineurs.
- Des salles aménagées d'une surface totale de 500 m² sous le stade Louis Dugauguez. Ce lieu a été aménagé par les jeunes.

RAPPEL DES FICHES ACTIONS

MISSION : ANIMATION A LA VIE SOCIALE

FICHE ACTION N°1 : ACTION PRIORITAIRE

ANIMATION DE L'ESPACE ACCUEIL POUR UNE MEILLEURE COHABITATION DES ACTIONS ET UNE DYNAMIQUE PARTICIPATIVE

Points forts de 2015 à 2016

Le travail effectué lors des deux précédents contrats de projet sur la notion d'accueil et de mixité du public a engendré une augmentation de l'activité dans l'espace d'accueil.

Cet espace a été un carrefour entre les salariés, administrateurs, adhérents, usagers…

- ☞ En termes spatiaux : renforcement du lien entre l'espace d'accueil et les autres activités afin d'inciter le public à les découvrir.

- ☞ En termes d'accueil : la compétence de la professionnelle chargée de l'accueil a été renforcée par des formations internes.

- ☞ En termes d'animation : des animations ont été proposées dans le hall d'accueil, en tenant compte de la promiscuité de l'espace.

La cyberbase implantée dans le hall d'accueil a été réservée à un usage individuel. Elle a permis le développement de pratiques individuelles et autonomes.

Multiples utilisations :

- recherche d'emploi,
- rédaction d'un C.V.,
- recherche de renseignements administratifs,
- téléchargement de documents administratifs.
- impression de documents à la logithèque

Points faibles

- ☞ Impossibilité d'empêcher des familles de séjourner dans le hall d'accueil malgré l'instauration d'un dialogue permanent.

- ☞ Impossibilité d'organiser des expositions ou des animations en comparaison de ce que nous pouvons organiser aujourd'hui dans la nouvelle maison de quartier.

Points forts de 2017 à 2018

L'utilisation du hall d'accueil dans la nouvelle maison de quartier a permis d'augmenter de manière considérable la qualité, le nombre d'adhérents ou usagers.

« Cœur » de la Maison de Quartier, le grand hall, atrium central, a mis en relation spatiale et visuelle les différentes entités programmatiques déployées verticalement. Les circulations ont été mises en scène et baignées de lumière naturelle, qui depuis la toiture ajourée descendait jusqu'au sol du hall et du parvis d'entrée. Cette dynamique des parcours et des croisements a accompagné et invité le visiteur à parcourir librement la variété des activités proposées.

Les fonctions d'**accueil, l'espace d'exposition, la cyberbase** (4 ordinateurs en accès libre)**,** la machine à café ont permis de multiples fonctions : l'attente, la distribution, le passage, la réunion, la distraction...

Il a été l'espace intergénérationnel par excellence, la place du village.

Point de jonction et de desserte de toute la maison de quartier, il a été un noyau central qui a mêlé les flux d'usagers différents : le personnel, les habitants qui viennent s'informer, régler des questions administratives, chercher leurs enfants, ainsi que tout autre visiteur ou partenaire.

Il a été aménagé avec de multiples espaces ayant des fonctions différentes, mais complémentaires.

L'installation de petits salons de type "lounge" a permis de créer une ambiance plus conviviale et cosy que celle d'une salle de réunion. Il s'agit de zones « d'attente active » où le visiteur a pu se connecter à Internet, travailler ou faire une rapide présentation à son interlocuteur. Ils ont favorisé une attente confortable, détendue, harmonieuse.

Des prises électriques et une connexion Wi-Fi ont été installées afin de permettre au visiteur de travailler.

Un téléviseur a été installé afin de présenter les activités du centre Le Lac.

<u>Fréquence des usagers :</u>

- ☞ 30 personnes en heures de pointe,
- ☞ 10 personnes en heures creuses.

Les usagers :

- ☞ Les parents des enfants qui fréquentent l'Accueil Collectif de Mineurs, les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité…

- ☞ Les adhérents qui fréquentent les ateliers du centre social : Informatique Pour Tous, Adulte Relais, Club de l'Amitié, Ludothèque, Tous Ensemble, Projet Santé, l'Animation Collective Familles…

- ☞ Les usagers qui fréquentent la cyberbase, la machine à café, l'espace d'exposition…

- ☞ Les adolescents qui fréquentent le hall d'accueil.

Deux agents d'accueil ont été à la disposition du public une cinquantaine d'heures par semaine.

L'espace a été organisé comme celui que l'on peut trouver dans une grande surface. Il y a une ouverture vers le public et les services administratifs.

Ces deux espaces ont été facilement accessibles depuis l'espace public.

Plaque tournante pour de multiples activités : cahier de réservation pour les véhicules, les salles d'activités, les clés des différentes salles, y compris extérieures, standard, renseignements, vestiaires…

Ce pôle accueil a regroupé les fonctions administratives et d'accueil. Il a fonctionné comme un sas, entre l'extérieur et l'intérieur. Il a été un noyau central et assuré une certaine perméabilité, permettant le contrôle des flux.

À proximité du pôle administratif et dans le prolongement du hall d'accueil, une salle de réunion de 10 m sur 5 m a permis d'accueillir et d'encourager les initiatives des habitants afin enclencher une dynamique participative.

Cet accueil a été appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble des administrateurs, des bénévoles, des salariés du centre social et elle a été une action à part entière.

Il a permis d'accentuer le travail en lien avec les services de la Ville de Sedan (médiateurs), de la Caisse d'Allocations Familiales, du Conseil Départemental, les associations, les services publics (Pôle Emploi, Mission Locale…), les bailleurs sociaux, afin d'être identifié comme un lieu de diffusion et d'information.

- ☞ Exposition sur la gestion des déchets par Valodéa

- ☞ Expositions de peinture par R. Charles et G. Dubois en 2017 et S. TAYEB en 2018

- ☞ Exposition de marionnettes « Il y a 50 ans, les Mouz'Marottes » par M. et C. Félix
- ☞ Reconstitution d'un camp de migrants par A.M. Ponté avec exposition photographique de L. Leford.
- ☞ Exposition photographique de J. Delforge
- ☞ Exposition sur le thème de Noël
- ☞ Exposition sur le thème de l'Europe
- ☞ Exposition « Le vent dans les roseaux » dans le cadre du festival des enfants du cinéma

Points faibles

- ☞ Sonorisation, éclairage insuffisants
- ☞ Présentoir inexistant

Résultats obtenus de l'action

- ☞ Mise en œuvre d'une démarche transversale avec l'ensemble des professionnels du centre social permettant d'organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants, usagers, des familles et des groupes informels ou des associations.
- ☞ Amélioration de l'accueil des personnes, des familles et des associations.
- ☞ Une attente confortable, détendue, harmonieuse.
- ☞ Réaliser un hall d'accueil en vecteur d'images fortes du centre social.

MISSION : ANIMATION A LA VIE SOCIALE

FICHE ACTION N° 2

ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS DANS LEUR MISSION ÉDUCATIVE

Points forts

La participation des habitants à la vie associative, au conseil citoyen, aux instances des écoles est extrêmement faible, c'est pourquoi le centre Le Lac a décidé d'animer un Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents depuis 2015 dans une logique visant à réaffirmer la place et le rôle des parents dans l'éducation de l'enfant.

Organisation d'une centaine de réunions avec, en moyenne, une quinzaine de parents présents, au cours desquelles ont été abordés les contenus suivants :

- ☞ Information sur la fonction d'un Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents par le Directeur du centre social Le Lac
- ☞ Définition opérationnelle de projets (fête de l'enfance, conférence…)
- ☞ Participation d'acteurs divers pour accompagner plusieurs groupes de parents dans la perspective de relever des besoins, des attentes sur des questions de parentalité et leur donner les moyens de se structurer.
- ☞ Participation de parents à des ateliers parents/enfants.
- ☞ Développement de relations durables et construction de projets communs avec les associations de parents d'élèves du quartier du Lac.
- ☞ Formalisation d'un calendrier de réunions,
- ☞ Formalisation de multiples commissions chargées de définir l'action opérationnelle (nature des stands, dates et horaires, tarification, « qui fait quoi » ?
- ☞ Formalisation et diffusion des comptes rendus de réunions à l'ensemble des parents et enseignants des trois écoles et du collège Le Lac.

Le taux de présence moyen des parents et enseignants aux différentes réunions est un élément très positif. L'organisation de la fête de l'enfance et la participation très active des parents d'élèves et des parents de l'ensemble des écoles traduisent une véritable dynamique participative.

Les parents ont exprimé :

- ☞ Une satisfaction personnelle
- ☞ La reconnaissance de la générosité et de l'utilité de leur implication
- ☞ Une amélioration des conditions sociales bénéficiant à leurs enfants, mais aussi à eux-mêmes, via des temps de convivialité et d'échanges
- ☞ La reconnaissance formelle de leurs compétences,
- ☞ Les résultats de leur contribution au succès de la fête de l'enfance
- ☞ Une fierté de contribuer aux financements de moyens pédagogiques supplémentaires pour les écoles.

Points faibles

Principales barrières ou limites au bénévolat, pour les parents :

- ☞ Le manque de temps
- ☞ Les contraintes de la vie professionnelle (difficultés de dégager des heures à consacrer au réseau)
- ☞ La vie de famille
- ☞ On remarque que le manque de temps constitue un obstacle majeur au bénévolat. Toutefois, ce n'est pas le temps de travail qui est un frein à l'engagement, mais plutôt les autres temps sociaux. En fait, le bénévolat volontaire concurrence plus la vie privée que la vie professionnelle.

Les limites à l'engagement des parents du point de vue des salariés :

- ☞ Le manque de disponibilité des parents (ils sont souvent disponibles à une heure précise, un jour précis)
- ☞ Le manque de motivation
- ☞ La peur des responsabilités (les parents ne veulent pas assumer des contraintes qu'ils assument déjà parfois dans leur vie)
- ☞ Le manque de fiabilité de certains parents

Résultats obtenus de l'action

Participation d'acteurs divers pour accompagner plusieurs groupes de parents dans la perspective de relever des besoins, des attentes sur des questions de parentalité et leur donner les moyens de se structurer.

Participation de parents à des ateliers parents/enfants.

Développement de relations durables et construction de projets communs avec les associations de parents d'élèves du quartier du Lac.

MISSION : ANIMATION À LA VIE SOCIALE

FICHE ACTION N° 3

IMPLICATION DES JEUNES ET DES ADULTES DANS LES INSTANCES DE DÉCISION DU CENTRE SOCIAL

Points forts

Des jeunes et des adultes ont voulu acquérir une expérience surtout pour les jeunes et pour les femmes qui voulaient sortir de leur foyer. D'autres voulaient trouver une voie différente de celle qu'ils ont dans leur emploi. Enfin certains voulaient valider des acquis d'expériences dans le bénévolat, ce qui leur a permis de bâtir des ponts entre les deux « mondes ».

Les seniors qui ont fréquenté les ateliers théâtre, danses folkloriques, club des aînés, logithèque, chorale… ont pris des responsabilités quand la retraite est synonyme de mort sociale et de désaffiliation.

Pour d'autres encore, rendre à la communauté ce que l'on a reçu.

La valorisation régulière auprès des adhérents de la fonction d'administrateur a été mise en œuvre.

La convivialité à travers des rencontres informelles a été utilisée au sein du conseil d'administration.

Deux jeunes ont pu intégrer le conseil d'administration et participer à de nombreuses actions bénévoles. Cette démarche nous permet d'affirmer que nous avons mis en œuvre les principes de l'éducation populaire. L'animateur de l'accueil de jeunes a été chargé de les sensibiliser à cette démarche citoyenne.

À chaque élection au conseil d'administration, de très nombreux candidats se sont présentés (ci-après). **En règle générale, il y avait plus de candidats que de postes à pourvoir.**

26 candidats AG 2015/2016/2017/2018 (au 31/05/2018)
30 candidatures au total.

Candidat	AG 2015	AG 2016	AG 2017	AG 2018
CHAARY Laïla	X			
ROUSSELET Maryse	X			X
PERIDONT Maurice	X			X
WARIN Rachel	X			
SACLET Christophe	X			X
RAHMOUNI Ahmed	X			
BELDJILALI Mohamed	X			
BRUNIER LEROUGE Gladys	X			
DELENCLOS André	X			
ARBOUX Anthony		X		
BOIZET Pascal		X		
BONANNO Marylise		X		
CHAMBORD Romain		X		
HAROUARD Lila		X		
MEZIANI Kamel		X		
PONTALLI Jean-Claude		X	X	
ACQUAIRE Alain			X	
BASTIEN Joëlle			X	
CHABERT Nicole			X	
CHIKR Yamina			X	
GERARD Catherine			X	
GERARD Sandrine			X	
PIERRON Fanny			X	
RAKOW Jocelyne			X	
SOUAI Kamel			X	
THEATE Carole			X	

Cette participation est le résultat du travail de recrutement effectué par les membres du conseil d'administration et les salariés.

Le directeur a aussi consolidé une bonne articulation des relations entre dirigeants bénévoles, élus et salariés.

Les échanges de travail ont été quotidiens entre Élus et salariés dans le cadre d'un dialogue régulier.

Des milliers de courriels ont été partagés. Ils illustrent une nouvelle forme d'implication par une information totale de toutes les décisions du directeur, du bureau, du conseil d'administration.

Le site internet et le compte Facebook de l'association ont été utilisés pour mettre en avant le militantisme des membres du conseil d'administration. (Comptes rendus de Bureau, de Conseils d'Administration).

La promotion et l'accompagnement du bénévolat ont été opérationnels dans de très nombreuses activités et manifestations (RAMMA, fête de l'enfance, REAAP…).

Des centaines de parents et quelques grands-parents se sont mobilisés dans le cadre du fonctionnement des ACM, CLAS, ludothèque, Informatique pour tous…

Le bénévolat a été, pour la grande majorité, ponctuel. Mais un important noyau dur d'une trentaine de personnes s'est impliqué tout au long du contrat de projet. Ils ont eu une démarche militante.

Au-delà d'encadrer et d'organiser l'action des bénévoles, les administrateurs et les salariés ont veillé à bien les accueillir, les animer et les valoriser pour que chacun d'eux se sente « intégré » et devienne un membre actif (et épanoui) de l'association.

C'est ainsi que l'association préserve la ressource irremplaçable que sont ses bénévoles.

Pour valoriser les responsables du centre Le Lac ont décidé de valoriser les 35 bénévoles en leur délivrant « Le passeport Bénévole » en coopération avec l'association France bénévolat. Elle agit pour que l'engagement associatif soit reconnu et valorisé, d'où la création en 2017 du « Passeport Bénévole ».

Le Passeport Bénévole est un livret personnel de reconnaissance de l'expérience bénévole et de valorisation des compétences mobilisées et/ou acquises. Il est reconnu par de grands organismes publics : Pôle emploi, le Ministère de l'Education Nationale et l'AFPA. Le bénévole conserve une trace exhaustive et objective des missions effectuées auprès d'une ou plusieurs associations. Les missions sont certifiées par les responsables associatifs. Le Passeport Bénévole est utile dans le cadre d'une recherche d'emploi, de l'obtention d'un diplôme ou pour réorienter le parcours professionnel.

Le centre Le Lac via le « Passeport Bénévole » a clarifié la mission et valorisé l'implication de chaque bénévole. C'est aussi un outil concret d'animation et de fidélisation des bénévoles.

Le Passeport Bénévole est un outil concret qui a aidé les administrateurs dans leur rôle de responsable associatif.

- ☞ Définir la mission, en précisant le rôle, les responsabilités et la place dans le Projet Associatif (l'action concrète est au service du Projet)

- ☞ Être à l'écoute pour mieux connaître les aspirations des bénévoles et s'interroger ensemble sur les évolutions possibles

- ☞ Suivre leurs parcours

- ☞ Faire un bilan

- ☞ Créer un temps d'échange pour apprécier les actions des bénévoles et refixer de nouveaux objectifs en expliquant leur sens

Le Passeport Bénévole a aidé à faire le point plus facilement sur la participation du bénévole à l'activité de l'association et ainsi à valoriser sa contribution.

Répertorier les actions, les fixer par écrit en remplissant le « Passeport Bénévole » a été une manière de respecter le travail effectué et de montrer de la reconnaissance à ses bénévoles.

Ainsi, le sens de la mission du bénévole par rapport au projet du centre Le Lac est apparu clairement : les bénévoles ont été mieux intégrés. Ces temps d'échanges ont été aussi l'occasion de s'intéresser à leurs motivations, leurs idées…et les reconnaître dans leur dimension humaine.

Cela été également le bon moment pour rappeler la place et le rôle des bénévoles dans le Projet associatif et notamment d'aborder une question sensible : l'équilibre entre liberté d'action du bénévole et cohérence du projet collectif.

Points faibles

L'augmentation croissante de la complexité des dossiers exige un investissement personnel qui va au-delà d'une simple présence en réunion de bureau ou du conseil d'administration. Les bénévoles ont été quelques fois démobilisés devant la tâche à accomplir et particulièrement en raison des diminutions des subventions et de l'instabilité des dispositifs.

Pour une partie des adhérents qui ont une activité professionnelle, force est de constater une disponibilité de plus en plus réduite.

Résultats obtenus de l'action :

- ☞ Initiatives des habitants et dynamique participative
- ☞ Participation aux formations
- ☞ Utilisation des nouvelles compétences au sein du conseil d'administration et des bureaux
- ☞ Augmentation des candidatures pour le conseil d'administration
- ☞ Amélioration dans la gestion des activités gérées par les bénévoles
- ☞ Création de nouvelles activités et dynamique de mobilisation des habitants
- ☞ L'engagement bénévole a eu pour conséquence leur développement personnel et leurs compétences, la recherche de sens à leur vie, le plaisir, le besoin de développement du lien social…
- ☞ Valorisation des talents
- ☞ Prise de responsabilité et développement d'une citoyenneté de proximité.

TAUX DE PRESENCE EN RÉUNIONS DE BUREAU DEPUIS 2015

Au 31/05/2018

2015	**Membres du CA présents en réunion**
09/02/2015	6
16/02/2015	5
09/03/2015	7
16/03/2015	6
23/03/2015	6
13/04/2015	6
20/04/2015	8
04/05/2015	9
11/05/2015	9
01/06/2015	6
09/11/2015	8
16/11/2015	8
Total bureaux 2015	**Moyenne membres CA présents**
12	**7**

2016	**Membres du CA présents en réunion**
11/01/2016	9
18/01/2016	7
13/06/2016	6
27/06/2016	9
12/09/2016	5
Total bureaux 2016	**Moyenne membres CA présents**
5	**7**

2017	**Membres du CA présents en réunion**
15/05/2017	6
12/06/2017	7
19/06/2017	6
26/06/2017	4
07/11/2017	7
13/11/2017	7
Total bureaux 2017	**Moyenne membres CA présents**
6	**6**

2018	**Membres du CA présents en réunion**

22/01/2018	7
05/02/2018	9
12/02/2018	8
12/03/2018	7
19/03/2018	8
26/03/2018	9
09/04/2018	9
16/04/2018	10
Total bureaux 2018	**Moyenne membres CA présents**
8	**8**

Total réunions de bureau sur les 4 ans	**Moyenne membres CA présents sur les 4 ans**
31	7
	Soit
	47%

TAUX DE PRESENCE EN CONSEILS D'ADMINISTRATION DEPUIS 2015

Au 31/05/2018

2015	Membres du CA présents
29/01/2015	12
26/02/2015	11
31/03/2015	10
05/05/2015	12
26/05/2015	9
24/07/2015	10
29/09/2015	11
23/10/2015	9
24/11/2015	12
Total CA 2015	**Moyenne membres CA présents**
9	**11**

2016	Membres du CA présents
29/01/2016	10
26/02/2016	9
25/03/2016	13
29/04/2016	15
27/05/2016	11
17/06/2016	12
29/07/2016	11
30/09/2016	11
28/10/2016	10
25/11/2016	9
16/12/2016	9
Total CA 2016	**Moyenne membres CA présents**
11	**11**

2017	Membres du CA présents
26/01/2017	8
23/02/2017	11
30/03/2017	11
27/04/2017	9
01/06/2017	8
29/06/2017	10
27/07/2017	10
28/09/2017	11
26/10/2017	11

30/11/2017	9
Total CA 2017	**Moyenne membres CA présents**
10	**10**

2018	**Membres du CA présents**
26/01/2018	11
23/02/2018	9
30/03/2018	8
26/04/2018	9
25/05/2018	12
Total CA 2018 (au 31/05/2018)	**Moyenne membres CA présents**
5	**10**

Total réunions de bureau sur les 4 ans	**Moyenne membres CA présents sur les 4 ans**
35	10
	Soit
	67%

MISSION : GESTION DES SERVICES AU BÉNÉFICE DE LA POPULATION

FICHE ACTION N° 4

ATELIER D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Points forts

Les ateliers d'éducation artistique et culturelle ont permis aux enfants, aux jeunes et aux parents de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long des ateliers.

- ☞ Ils ont développé et renforcé leur pratique artistique
- ☞ Ils ont permis la rencontre d'artistes et d'œuvres, la fréquentation de lieux culturels dans le département des Ardennes
- ☞ Ils ont éveillé la curiosité intellectuelle des publics et enrichi leur culture personnelle
- ☞ Ils ont permis aux enfants et aux jeunes de développer leur esprit d'équipe et de collaboration
- ☞ Ils ont contribué à leur intégration et à élargir leur culture générale
- ☞ Les ateliers d'éducation artistique et culturelle ont fait travailler la mémoire des participants et ont installé une cohésion de groupe
- ☞ Ils leur ont permis de découvrir un patrimoine historique commun
- ☞ Ils leur ont permis d'acquérir des connaissances et des repères fondateurs d'une culture commune en leur faisant découvrir des œuvres relevant de différents domaines artistiques, époques et civilisations
- ☞ Ils ont permis aux enfants, aux jeunes et aux parents, de contribuer à leur formation et leur émancipation à travers le développement de leur sensibilité, de leur créativité, et de leur esprit critique
- ☞ Ils ont été une éducation par l'art ! Les ateliers d'éducation artistique et culturelle ont permis aux enfants, aux jeunes et aux parents de prendre en compte tous les temps de vie des jeunes, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur environnement familial et amical.
- ☞ Ils ont donné du sens à leurs expériences de mieux appréhender le monde contemporain

- ☞ Ils ont relevé d'une dynamique de projets associant l'ensemble des secteurs du centre social. (Conception, évaluation, mise en œuvre.)

- ☞ Ils ont nécessité une formation des différents animateurs et intervenants favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de référence commune. Le développement des actions a fait l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

Les habitants ont retiré de leur engagement dans les projets :

- ☞ Un sentiment d'utilité

- ☞ Des nouveaux liens avec d'autres personnes

- ☞ De l'occupation pour passer le temps

- ☞ Du plaisir, pour soi ou pour les autres

- ☞ Une image de soi favorable

- ☞ Des connaissances nouvelles, du savoir

- ☞ Une expérience valorisable

- ☞ Du défoulement, du lâcher-prise dans leur quotidien.

Habitants, bénévoles, citoyens… y ont trouvé leur compte !

Nous avons développé des manières de faire pour valoriser les personnes qui se sont engagées.

La première chose que les gens attendent, c'est d'être écoutés.

L'écoute est un travail… qui se travaille ! Nous voulons dire par là que les animateurs ont dû être authentiquement à l'écoute des gens en utilisant leur propre curiosité à l'égard de ce que peuvent dire les habitants. Ils ont dû non seulement écouter, mais aussi montrer qu'ils écoutent et sécurisent sur le fait qu'ils ne seront ni jugés ni agressés.

Les participants ont besoin de se sentir pris en compte, entendus en tant que personnes ; les relations qui s'établissent dans les rencontres comptent peut-être pour elles autant que le contenu du projet. Les habitants peuvent hésiter ou redouter de participer.

Pour les encourager, les animateurs ont tenu compte des freins à la mobilisation et ont adapté les rencontres pour certaines personnes (adolescents...).

- ☞ Un taux de présence très important tout au long des ateliers et des représentations

- ☞ Les salariés, les artistes, ont enregistré une forte implication de toutes les générations
- ☞ Les partenaires se sont réunis régulièrement
- ☞ Les familles ont été force de proposition dans l'organisation et dans les contenus

Points faibles

LES FREINS PSYCHOLOGIQUES DES PERSONNES SUSCEPTIBLES DE VENIR

- ☞ Sentiment d'impossibilité de faire changer les choses
- ☞ Dévalorisation de soi : « je ne sers à rien, je ne viens pas »
- ☞ Épuisement dû parfois à trop de sollicitation
- ☞ Crainte du regard des autres, de prendre la parole, du ridicule
- ☞ Culture différente et incompréhension des objectifs du projet

LES FREINS DUS AU FONCTIONNEMENT RÉEL OU IMAGINÉ DES GROUPES

- ☞ Crainte d'un groupe fermé, d'une absence de mixité
- ☞ Crainte d'un groupe radical qui défend des idées non partagées
- ☞ Cadre pas sécurisant, peur d'être jugé
- ☞ Crainte d'afficher une divergence de point de vue
- ☞ Sentiment de décalage par rapport aux autres
- ☞ Absence d'objectifs communs de départ
- ☞ Crainte d'un leader ou d'un saboteur
- ☞ Méfiance à l'égard des animateurs perçus comme non légitimes ou partiaux
- ☞ Impression de ne pas avancer
- ☞ Inscrire les publics dans la durée
- ☞ Faire vivre l'intergénérationnel
- ☞ La reconstruction du projet en raison de la disparition ou la désaffection des partenaires prévus initialement (CS TORCY)

- ☞ Interruption de certains ateliers.

Travailler avec 200 personnes sur plusieurs mois, issues de quartiers différents et de tranches d'âges distinctes, a demandé une énergie considérable de diplomatie et de savoir-faire pour les dirigeants et les salariés.

Certains partenaires ont dû changer leur pratique et leur fonctionnement.

Le partenariat a été en construction et il a fallu inventer de nouvelles pratiques.

Quelle méthodologie du partenariat, quelle pratique, pour quelle efficacité ?

Il a été utilisé dans une multitude de situations très différentes les unes des autres.

Résultats obtenus de l'action

Implication des différents publics, des animateurs, dans les activités d'éducation artistique et culturelle, dans les différents ateliers.

Les productions et œuvres créées dans le cadre de ces ateliers ont été mises en valeur par le biais d'expositions et de présentations publiques.

Découverte et fréquentation des lieux de création et de diffusions artistiques locales, départementales…

MISSION : GESTION DES SERVICES AU BÉNÉFICE DE LA POPULATION

FICHE ACTION N°5 : ACTION PRIORITAIRE

LOGITHÈQUE

Points forts 2015 - 2016

Le centre social Le Lac a développé de multiples actions dans différents lieux : la Logithèque, la Cyberbase…

La majorité des actions a eu pour objectif de créer un espace d'initiation et de sensibilisation à internet et aux nouvelles technologies.

Elles ont été ouvertes à tous les publics, mais avec une priorité à ceux qui n'avaient pas les moyens de s'équiper.

Les structures ont été animées par une équipe d'animation dédiée, composée au minimum d'un animateur permanent à temps plein d'un contrat aidé et d'une équipe de bénévoles

L'informatique a énormément évolué et la pratique d'Internet est entrée dans les mœurs. Le centre social Le Lac s'est doté de matériels et a sollicité des bénévoles afin de pouvoir former ses stagiaires dans de bonnes conditions et de renforcer l'équipe actuellement en place.

Il faut souligner que sans l'intervention des bénévoles, l'amplitude horaire de la Logithèque serait quant à elle réduite à l'emploi du temps du responsable de la Logithèque. Les bénévoles organisent leurs différents emplois du temps (vus et validés par le responsable de la Logithèque).

Nos initiatives ont visé à donner la parole aux habitants, à les initier à des modes de participation à la vie citoyenne par le biais du numérique.

La logithèque a constitué une opportunité pour mener des actions de médiation numérique et d'accompagnement vers des usages « libérateurs » du point de vue de la participation citoyenne.

Une approche globale de l'exclusion sociale nécessite de prendre en compte les inégalités numériques. C'est en partant des besoins, des attentes et des envies des publics en difficulté que les actions en faveur de l'inclusion numérique peuvent permettre une réelle appropriation d'Internet et rencontrer les objectifs sociaux qu'elles visent**.**

Les différentes évaluations démontrent qu'il existe encore des difficultés (ma banque en ligne, www.service-public.fr www.impots.gouv.fr.)

La recherche d'emploi passe aujourd'hui par les outils numériques. La dématérialisation des CV sur les différents sites Internet (www.pole-emploi.fr, www.monster.fr). Le centre social le Lac et la Logithèque se sont approchés pour mener plusieurs actions en faveur de l'emploi et à ce titre de proposer un accompagnement numérique pour l'emploi. Lors de nos différentes rencontres avec les différents responsables du secteur public, nous avions envisagé de proposer une formation informatique. Deux organismes ont été contactés : Pôle Emploi et la Mission Locale. Les seniors sont près de deux millions sur Facebook. 49% des seniors considèrent qu'Internet est important pour leur vie sociale et 19% pensent qu'Internet est primordial dans leur vie quotidienne. 27% des seniors déclarent « être dépassés par l'outil internet » et 26% des seniors trouvent l'ordinateur « trop compliqué à utiliser » (*source : Credoc*)

Points forts 2017 - 2018

L'installation dans la nouvelle maison de quartier a amplifié de manière considérable le taux de fréquentation et la qualité de l'accueil.

La Logithèque a déménagé en janvier 2017. Les formations ont dû être annulées le temps pour l'équipe de la Logithèque de rendre opérationnelle la structure.

Notre équipement :

La salle n° 1 avec 15 postes connectés à Internet et un tableau numérique.

La salle n° 2 avec 15 postes connectés à Internet et un vidéo projecteur.

La salle n° 3 est prévue essentiellement pour faire du libre.

Formation ordinateur portable le mercredi et le vendredi matin de 9 h 30 – 11 h 00. Elle est également utilisée afin de faire nos formations « Smartphones » et « Tablettes ».

Deux serveurs s'ajoutent à notre parc afin de gérer l'ensemble de la structure. Un boîtier Fortinet « passerelle Internet » qui permet d'authentifier les accès à Internet. (Filtre web)

Chaque utilisateur possède un identifiant et un mot de passe qu'il est le seul à connaître. Afin de permettre l'accès à la salle informatique, son identification est obligatoire. Cela permet de tracer l'historique de chaque personne en cas de problème (matériel, logiciel ou légal).

Pour la première fois, deux sessions ont été mises en place à partir de 2017 au bénéfice de demandeurs d'emploi.

Une première session du 26 avril au 28 juillet pour 14 demandeurs d'emploi.
Une seconde session du 20 septembre au 29 novembre pour 11 demandeurs d'emploi.

L'ensemble du programme a été traité hormis le point « découverte de l'espace emploi sur smartphone ». En effet, les participants possédant un smartphone savaient s'en servir pour consulter la rubrique échanges avec Pôle Emploi et actualisation. Les autres préféraient se servir de l'ordinateur plus lisible et plus simple de maniement. La plupart des personnes sont venues très régulièrement et ont fait de réels progrès. D'autres sont venues plus irrégulièrement, mais possèdent néanmoins les bases pour faire des recherches d'emploi efficaces. Chaque participant a reçu une version papier du cours : une synthèse des bases, une synthèse de l'utilisation du clavier et une synthèse Internet.

Pour 2018, l'organisation des formations a été différente. Elle s'est déroulée sur 15 jours consécutifs du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00 sur plusieurs sessions :

Du 26 février au 9 mars
Du 23 avril au 4 mai
Du 9 juillet au 3 août
Du 22 octobre au 2 novembre

Globalement, la Logithèque a développé de très nombreux services de proximité qui ont permis de prévenir l'exclusion d'un public pas toujours formé à la pratique du numérique. L'équipe a conseillé, formé, accompagné les utilisateurs dans l'organisation pédagogique. On peut affirmer que la mixité sociale et intergénérationnelle a été mise en œuvre dans toutes les actions. Les participants ont tous créé leur boîte mail, et eu accès à une connexion Internet. Pour certains d'entre eux, ils ont pu acquérir un ordinateur en étant conseillés sur le choix du matériel. Chaque participant a été évalué dans sa progression et a pu passer dans un niveau supérieur.

Points faibles

En raison du nombre des demandes, l'animateur n'a pu répondre à toutes les demandes. Des listes d'attente ont dû être établies.

Le matériel informatique doit être remplacé régulièrement et nécessite de lourds investissements.

Il n'existe actuellement aucune structure sur l'arrondissement de Sedan pour remplir cette mission avec les habitants des quartiers prioritaires

Ne pas savoir utiliser un ordinateur, envoyer un mail ou trouver une information en ligne est devenu une difficulté majeure pour l'insertion sociale et professionnelle, l'accès aux droits, à l'éducation et à la culture. Les démarches en ligne, fortement encouragées par les pouvoirs publics dans de nombreux domaines, imposent aux citoyens de maîtriser des compétences numériques. **(Baromètre numérique 2016).**

Par définition, les quartiers prioritaires de la politique de la ville concentrent des populations en difficultés sociales et économiques : personnes sans diplômes, ménages à faibles revenus, familles monoparentales, personnes en situation d'illettrisme, etc. Il est ainsi logique que ce soit dans ces quartiers que se manifestent avec le plus d'acuité le fossé social et le fossé culturel dans le domaine du numérique.

Résultats obtenus de l'action

- ☞ Réduction du nombre d'adhérents de notre territoire d'intervention n'utilisant pas internet
- ☞ Sensibilisation du plus grand nombre aux bonnes pratiques, en référence aux finalités du centre social Le Lac
- ☞ Amélioration des usages pour améliorer les conditions de vie, le développement de l'éducation et de l'expression culturelle, la prévention et la réduction des exclusions…
- ☞ Utilisation des nouvelles technologies dans le cadre d'un apprentissage social
- ☞ Participation à une activité collective des habitants de différentes générations
- ☞ Réponse aux besoins des habitants
- ☞ Insertion sociale d'un maximum de familles dans l'environnement des nouvelles technologies pour favoriser les liens sociaux et la cohésion sociale, en référence aux finalités du centre social.

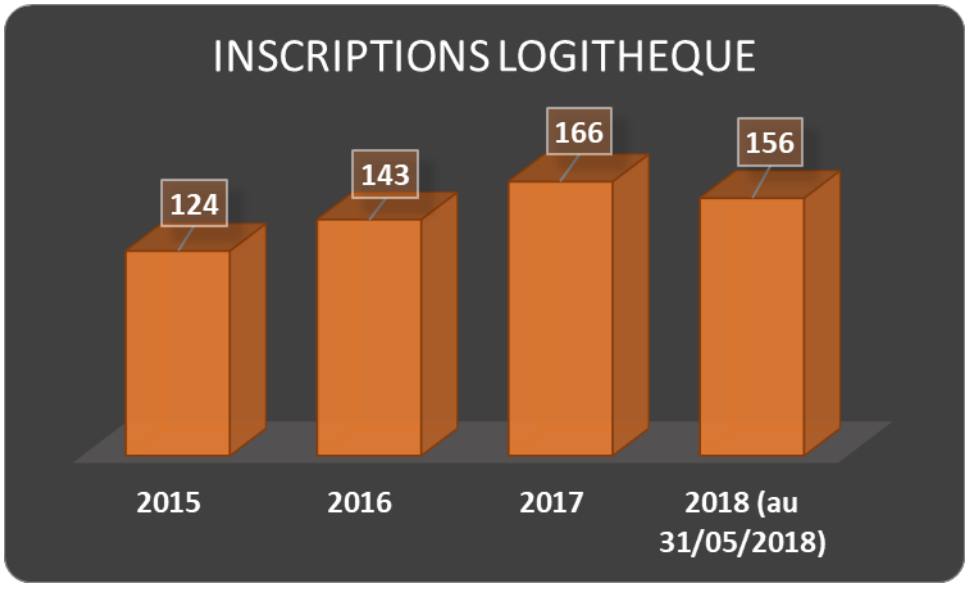

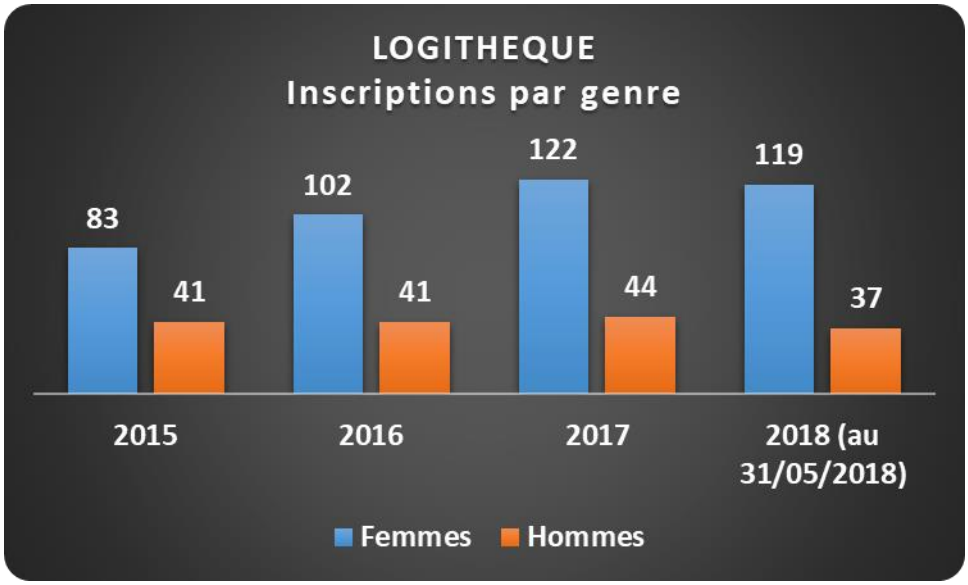
LOGITHEQUE
Inscriptions par genre
83
41
102
41
122
44
119
37
2015
2016
2017
2018 (au 31/05/2018)
Femmes
Hommes

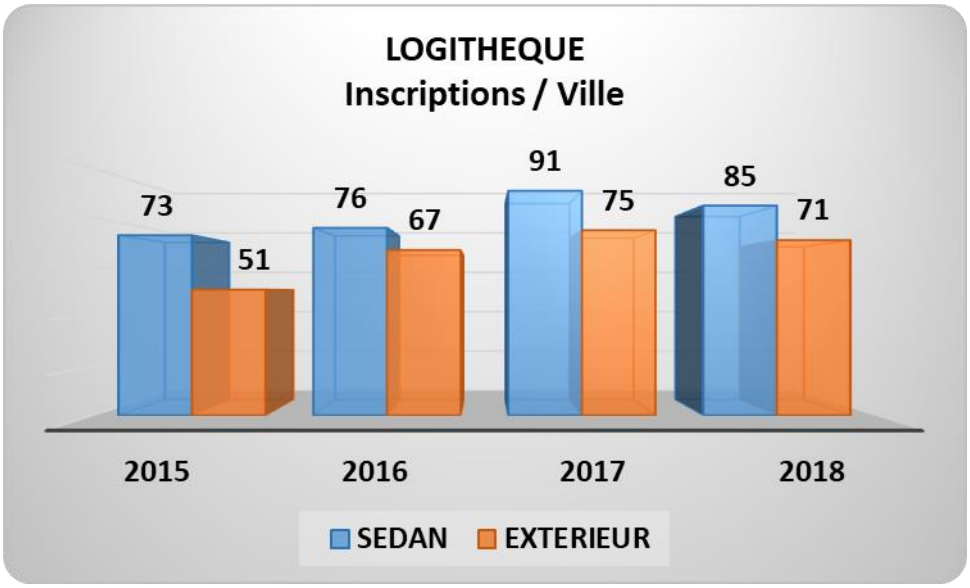
LOGITHEQUE
Inscriptions / Ville
73
51
76
67
91
75
85
71
2015
2016
2017
2018
SEDAN
EXTERIEUR

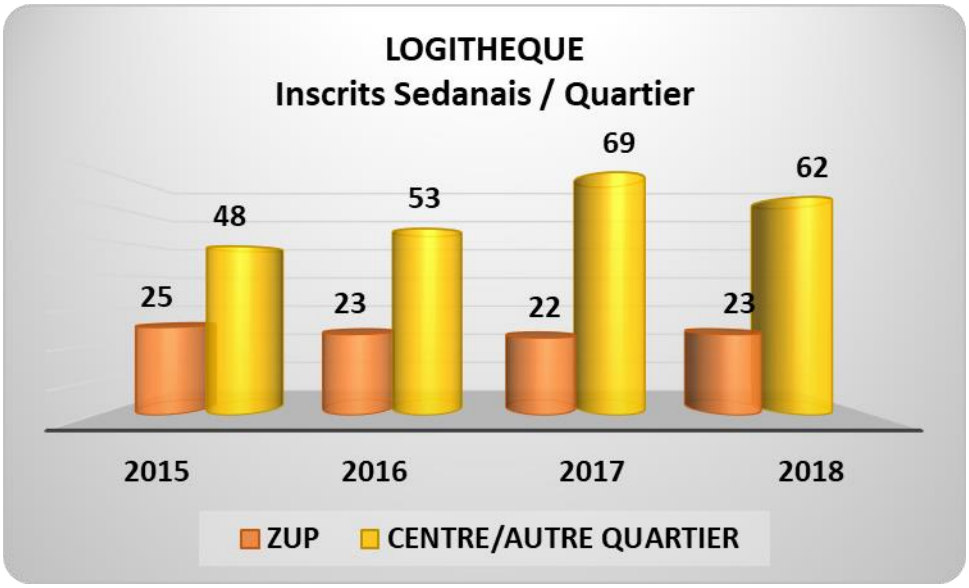
LOGITHEQUE
Inscrits Sedanais / Quartier
25
48
23
53
22
69
23
62
2015
2016
2017
2018
ZUP
CENTRE/AUTRE QUARTIER

MISSION : GESTION DES SERVICES AU BÉNÉFICE DE LA POPULATION

FICHE ACTION N°6 : ACTION PRIORITAIRE

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

Points forts 2015-2016

Le centre de loisirs sans hébergement du centre Le Lac est la seule structure des Ardennes de ce type à fonctionner tous les mercredis et samedis.

Chaque session y compris pendant toutes les vacances scolaires a nécessité un agrément de l'État.

Celui-ci défini ce qu'est un ACM, les conditions de déclaration, les obligations des organisateurs les conditions de contrôle et d'évaluation, il promeut le développement de la qualité éducative de ses accueils sous l'autorité du préfet du département, les services déconcentrés de l'état sont chargés de la mise en œuvre de la protection des mineurs dans ces accueils et sont nos interlocuteurs privilégiés.

Ces obligations réglementaires protègent les parents, les enfants et garantissent la définition d'un projet éducatif et d'un projet pédagogique ainsi que les respects des mesures d'hygiène et de sécurité.

De plus, nous nous sommes engagés à respecter les dispositions de la chartre de laïcité ainsi que celle de la qualité des accueils de loisirs de la branche famille de la CAF, des conventions ont été signées avec cet organisme afin de définir et encadrer nos modalités d'intervention

Points forts 2017-2018

L'installation dans le nouveau pôle enfance a amplifié de manière considérable le taux de fréquentation et la qualité de l'accueil.

Notre accueil de loisirs a proposé des activités à finalité éducative, il a été un lieu adapté à chaque âge, et ce dans le respect du rythme et des besoins de l'enfant. Une attention particulière a été à cet effet portée sur l'aménagement des espaces. En concertation avec la Ville de Sedan, nous avons aménagé les anciens locaux de l'école maternelle de La Prairie que nous avons transformés en pôle enfance. Cette structure est située à proximité du centre social qui permet de compléter cet espace.

Les enfants ont été associés en fonction de leur âge et maturité à la mise en œuvre des projets de nos accueils de loisirs notamment sur le choix des activités.

Cela a favorisé ainsi une réflexion autour des projets du centre, la vie quotidienne, tout en laissant de la place pour un espace de dialogue dans la rédaction de notre projet éducatif. Nous avons pris en compte les attentes des familles en évolution permanente. Notre projet a associé parents et professionnels depuis très longtemps. Nous avons eu une très forte volonté d'associer les parents à la vie de nos activités que ce soit dans les instances dirigeantes consultatives ou au quotidien par l'aménagement d'espaces.

Pour favoriser les échanges, nous avons veillé à garder une écoute très attentive des familles, nous avons organisé, à travers nos équipes, une retransmission du vécu des enfants et nous avons accompagné les familles qui le demandaient dans leur fonction parentale en transversalité avec notre dispositif animation collective familles.

Ce travail a été facilité, car le centre de loisirs et l'animation collective familles sont dirigés par la même salariée permanente depuis de très longues années.

Nos équipes ont procédé régulièrement à l'évaluation de la mise en œuvre du projet pédagogique, la Directrice a organisé au quotidien un travail d'équipe d'une grande qualité, elle a en permanence avec le Directeur du centre Le Lac, établi des plans de formation afin d'enrichir sur le plan pédagogique l'équipe d'animation. Nous considérons que notre centre de loisirs est le lieu le plus important comme vecteur d'intégration sociale, ouvert à tous et quelle que soit la situation sociale et familiale.

Le conseil d'administration du centre Le Lac a voté le montant des participations financières permettant l'accès au plus grand nombre. Notre fonctionnement a permis une sensibilisation des enfants à la découverte de nouvelles cultures par le biais d'activités très diversifiées.

Dans notre projet pédagogique, nous nous sommes engagés dans une démarche favorisant l'accueil d'enfants en situation de handicap, nous nous sommes inscrits dans notre environnement social, institutionnel en créant du lien avec les acteurs locaux de notre territoire.

Nous avons eu des relations régulières avec les écoles, les associations sportives, la médiathèque et la MJC Calonne, nous avons été très souvent les animateurs du réseau associatif.

Points faibles

Absence de nouvelles contributions pour le projet éducatif avec les parents. Cette démarche participative est essentielle. Elle correspond aux finalités du centre social, aux exigences de la C.N.A.F. Elle favorise la démocratie, la coéducation.

2015-2016

L'équipe éducative a été confrontée à de multiples difficultés. Les principales ont été l'utilisation et la dispersion, sur le quartier du Lac, de locaux vétustes et l'incertitude des budgets pédagogiques.

2015 à 2018

L'augmentation de moyens humains supplémentaires aurait permis de répondre à l'ensemble des sollicitations des familles.

Résultats obtenus de l'action

- ☞ Amélioration des relations entre enfants, la coopération, le respect, les habiletés sociales
- ☞ Amplification des relations de confiance parents/enfants/animateurs où l'enfant a été au cœur des échanges et des pratiques éducatives reliées au projet pédagogique et éducatif
- ☞ Accroissement du bien-être et de l'épanouissement de chaque enfant
- ☞ Augmentation des acquisitions y compris de son autonomie
- ☞ Adhésion des parents aux principes de coéducation.

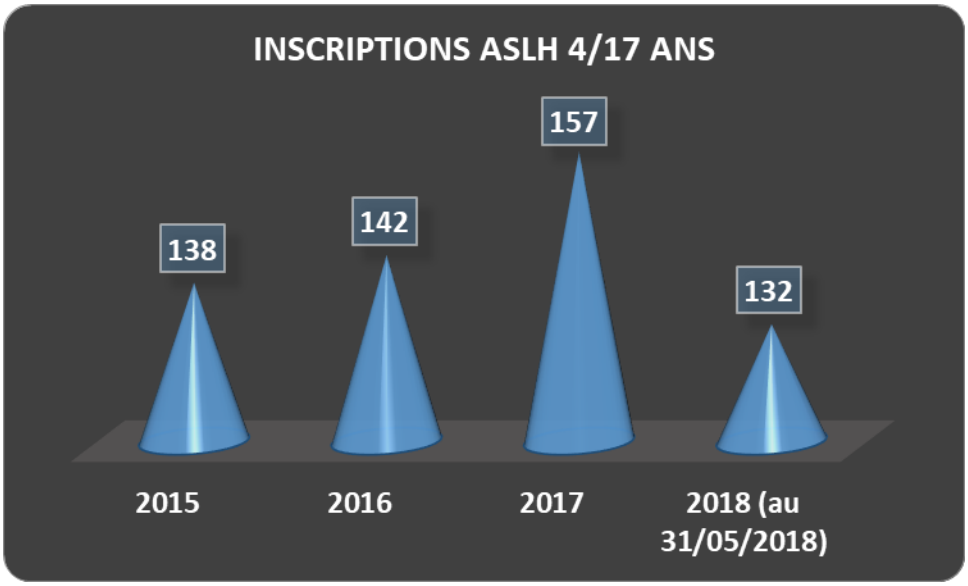

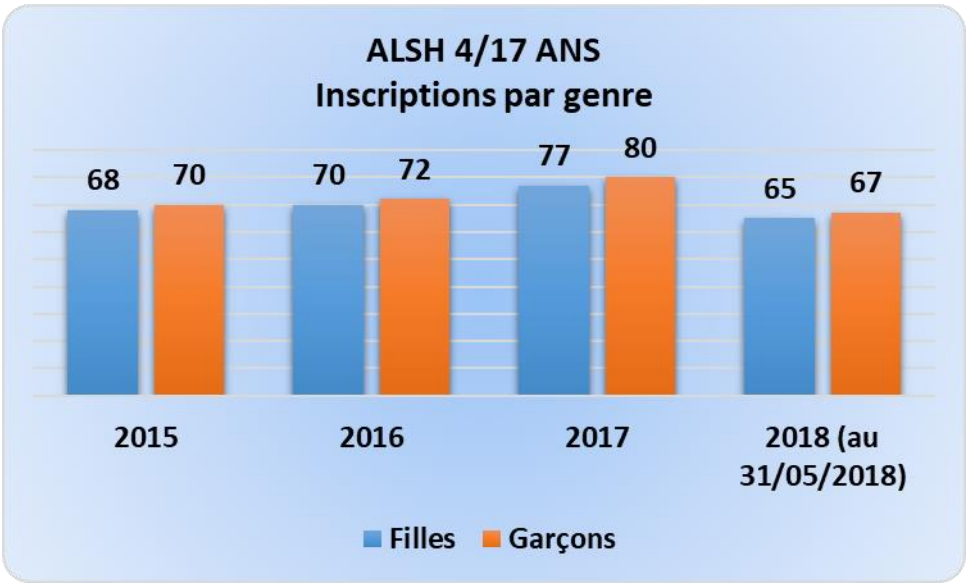
ALSH 4/17 ANS
Inscriptions par genre
68
70
70
72
77
80
65
67
2015
2016
2017
2018 (au 31/05/2018)
Filles
Garçons

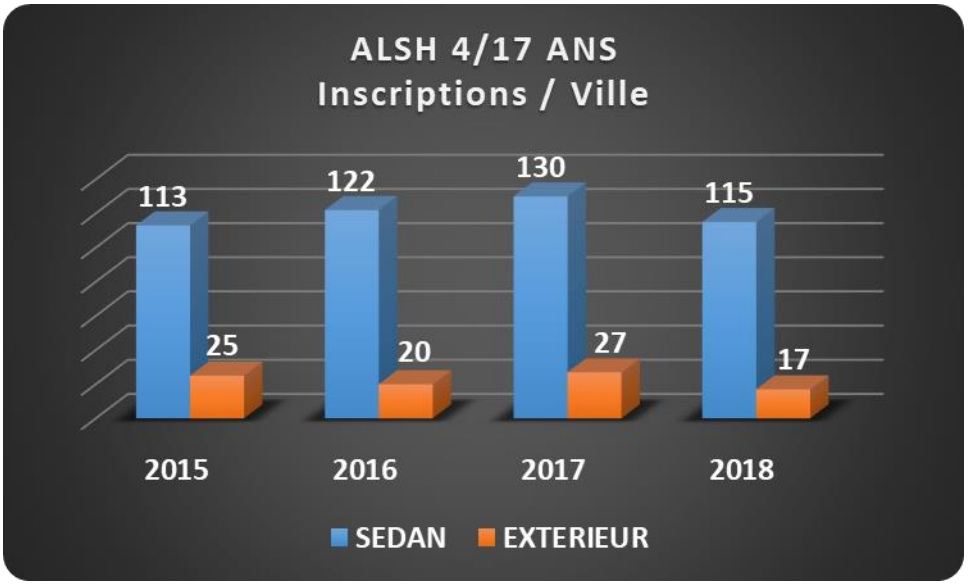
ALSH 4/17 ANS
Inscriptions / Ville
113
25
122
20
130
27
115
17
2015
2016
2017
2018
SEDAN
EXTERIEUR

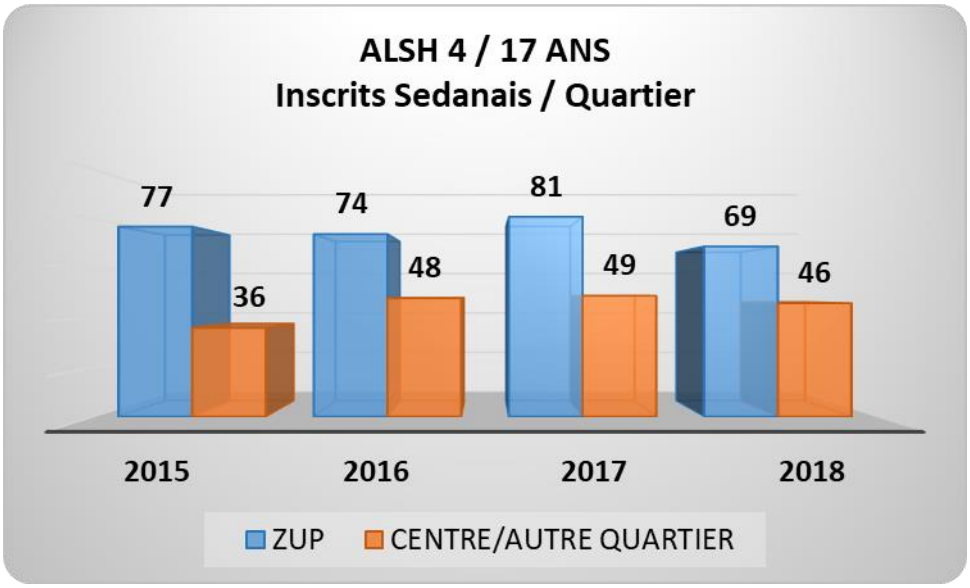
ALSH 4 / 17 ANS
Inscrits Sedanais / Quartier
77
36
74
48
81
49
69
46
2015
2016
2017
2018
ZUP
CENTRE/AUTRE QUARTIER

MISSION : GESTION DES SERVICES AU BÉNÉFICE DE LA POPULATION

FICHE ACTION N°7 : ACTION PRIORITAIRE

CONTRATS LOCAUX D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ

Points forts 2015-2016

En raison des importantes difficultés des parents à accompagner leurs enfants dans le suivi de leur scolarité, une cinquantaine de familles sollicitent, chaque année, le centre social, pour la mise en œuvre des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité.

- ☞ Sur le dispositif D'col : un investissement total des professeurs de français et de mathématiques dans l'élaboration du programme proposé aux enfants communs au collège et au CLAS.

- ☞ Investissement des parents d'élèves et des enfants du collège (dispositif D'col du CLAS) dans la kermesse du REAAP qu'ils ont rejoint en 2016.

- ☞ Création du cours d'alphabétisation pour adultes (dont certains parents des enfants du CLAS) tous les mercredis matin.

Les rapports avec L'Éducation Nationale de 2015 à 2018

- ☞ Remise du projet aux trois directeurs et vérification de la cohérence avec les projets d'école

- ☞ Remise du projet à l'ensemble des enseignants

- ☞ Participation au conseil d'école de rentrée à l'école de la Prairie

- ☞ Participation à tous les conseils d'école des écoles Georges Ouvrard et de l'Esplanade

- ☞ Partenariat très constructif et quotidien avec l'ensemble des enseignants et des responsables d'établissements.

Les besoins ont été identifiés :

- ☞ Par les professionnels de l'association (le directeur du centre social Le Lac, la référente famille, la responsable de l'ACM, le responsable des CLAS, le responsable de l'Accueil de Jeunes, la responsable de la Ludothèque et les Adultes Relais)

- ☞ Les directeurs d'écoles primaires, les instituteurs des trois écoles du quartier le préfet des études du collège Le Lac, orientent des élèves afin qu'ils bénéficient du dispositif.

Par ailleurs, depuis 2016, le centre social anime un Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP : fiche actions du projet social du centre social Le Lac).

De nombreux enseignants des 3 écoles et du collège ont assisté à la réussite des fêtes de l'enfance 2015, 2016 et 2017 des spectacles de fin d'année. Ils ont dorénavant une vision complètement différente de nos animateurs qui ont prouvé par leur professionnalisme que l'on pouvait mener des actions avec la participation active des familles (parents et enfants avec le même enthousiasme).

Modalités de partenariat

Interlocuteurs privilégiés de l'action :

- ☞ Directeurs des écoles primaires et enseignants
- ☞ Coordonnateur de la REP
- ☞ Préfet des études du collège Le Lac
- ☞ Principal et adjoint du collège le Lac.

Types de rencontres mises en place :

- ☞ Rencontres hebdomadaires et informelles avec les directeurs des écoles primaires et les enseignants.
- ☞ Participation aux conseils d'école.
- ☞ Participation au comité de pilotage de la REP pour la mise en place du projet REP qui servira de base au projet des écoles du collège et du centre Le Lac.

Types d'actions communes :

- ☞ Animation d'un REAAP

Le coordonnateur a rencontré le directeur et les directrices des trois écoles du quartier. Il a présenté le projet et transmission des listes des élèves inscrits au CLAS pour chaque école. Il a pris contact avec les professeurs des écoles de chaque élève inscrit et leur présente les accompagnateurs des enfants.

Le coordonnateur a rencontré les 16 professeurs des écoles pour faire le point sur le suivi des enfants. Il faut ajouter à ces rendez-vous une centaine de rencontres afin d'évoquer des cas individuels (parfois accompagné des parents).

Les accompagnateurs nouvellement embauchés ont été invités dans les classes pour participer à une 1/2 journée de cours afin de découvrir les méthodes pédagogiques des professeurs des écoles.

Le coordonnateur a participé aux conseils d'école des 3 écoles du quartier.

Points forts 2016-2017

On a pu noter plus d'échanges en 2016 entre les NAP de la Ville et le CLAS. Nos nouveaux locaux situés dans l'enceinte des 2 écoles Georges OUVRARD et Prairie ont permis de nous rapprocher, de partager des salles et d'échanger sur les contenus des activités.

Dans notre quartier situé en zone d'éducation prioritaire, l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants est, pour nos accompagnateurs, un souci permanent. On part souvent du constat que certaines familles conçoivent leur implication par la défense de leurs enfants contre une institution qui, pour eux, fait mal son travail. Vis-à-vis de leurs propres enfants, leur seule intervention se résume à des punitions lorsque les notes sont mauvaises. L'inscription de ces enfants au CLAS doit permettre d'inverser cet état de fait.

- ☞ Taux de satisfaction très satisfaisant au regard des inscriptions 2016-2017
- ☞ Les parents témoignent régulièrement des relations qu'ils ont avec leurs enfants dans le cadre de leur scolarité.
- ☞ Les parents comprennent de plus en plus qu'ils doivent être bienveillants, féliciter les enfants de leurs progrès et non pas stigmatiser leurs insuffisances.
- ☞ Les parents sont rassurés concernant la capacité des enfants.
- ☞ La majorité des parents s'inscrit bien dans une démarche de coéducation où chacun intervient en fonction de son statut (parents, enseignants, animateurs).
- ☞ Complexité de la complémentarité avec les NAP

Points forts 2017-2018

Une attention particulière a été portée sur l'aménagement des espaces. En concertation avec la Ville de Sedan, nous avons aménagé les anciens locaux de l'école maternelle de La Prairie que nous avons transformés en pôle enfance. Cette structure est située à proximité du centre social qui permet de compléter cet espace.
L'utilisation de ces nouveaux locaux a amplifié de manière considérable le taux de fréquentation et la qualité de l'accueil.

Le déménagement du centre social dans ces nouveaux locaux (Maison de quartier et Pôle enfance) a permis de regrouper les activités. L'intégration de la ludothèque (3 salles) et de la logithèque (3 salles) dans un même lieu contigu à l'accueil du centre social et à proximité immédiate du Pôle enfance a permis de démultiplier les activités proposées aux enfants du CLAS pour une meilleure complémentarité avec l'école.

Points faibles 2015-2016

- ☞ Complexité de la complémentarité avec les NAP
- ☞ Locaux éclatés et dispersés
- ☞ Problématique des fournitures scolaires pour les enfants
- ☞ Engagement bénévole à développer.

Points faibles 2016-2017

Les parents ne se sont pas investis comme nous l'aurions souhaité dans les actions mises en place par les accompagnateurs. Lors des entretiens de début d'année scolaire 2016-2017 avec les parents, le coordonnateur les a incités à s'investir plus dans le CLAS en présentant par exemple leur profession aux enfants. À ce jour, cinq parents ont répondu favorablement à cette demande.

Un regret : que notre action ne pousse pas plus les parents à se présenter aux élections de parents d'élèves. Néanmoins, le coordonnateur de la REP a remarqué que les dépôts de candidatures et la participation au vote étaient une des meilleures de l'académie...

Points faibles 2017-2018

- ☞ Complexité de la complémentarité avec les NAP jusqu'à juin 2018.

Résultats obtenus de l'action

- ☞ Prise de conscience des familles de leurs responsabilités éducatives
- ☞ Valorisation de leurs compétences parentales
- ☞ Validation de la définition de la parentalité avec l'ensemble des Co éducateurs, à savoir « un ensemble de savoir-être et de savoir-faire qui se sont déclinés au fil des situations quotidiennes en différentes postures, paroles, actes et plaisirs, en reconnaissance de l'enfant, mais aussi en autorité, en exigence et en continuité »

- ☞ Amélioration des résultats scolaires
- ☞ Regard positif des enfants et des parents sur le système scolaire
- ☞ Coopération entre tous les Co éducateurs (parents, enseignants, salariés du centre social…).

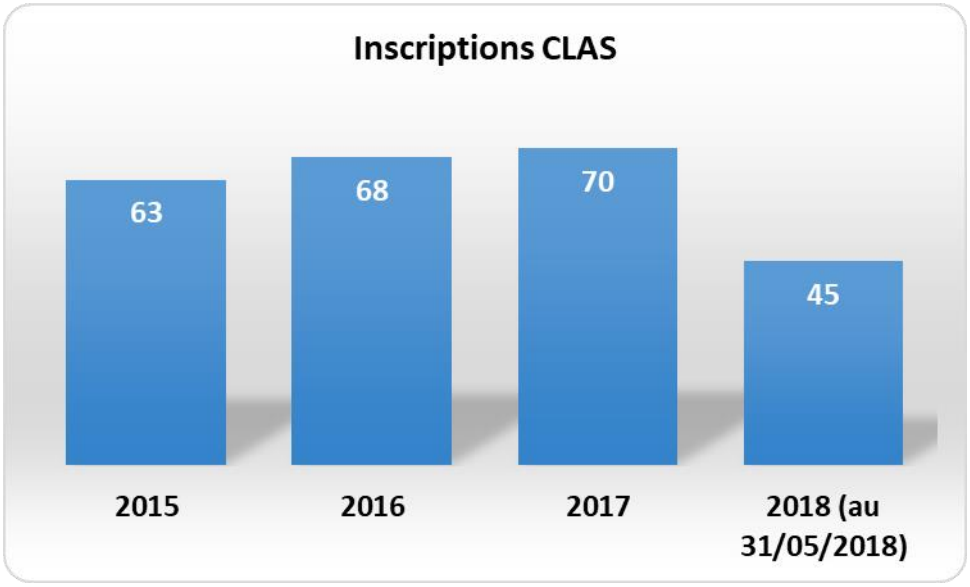

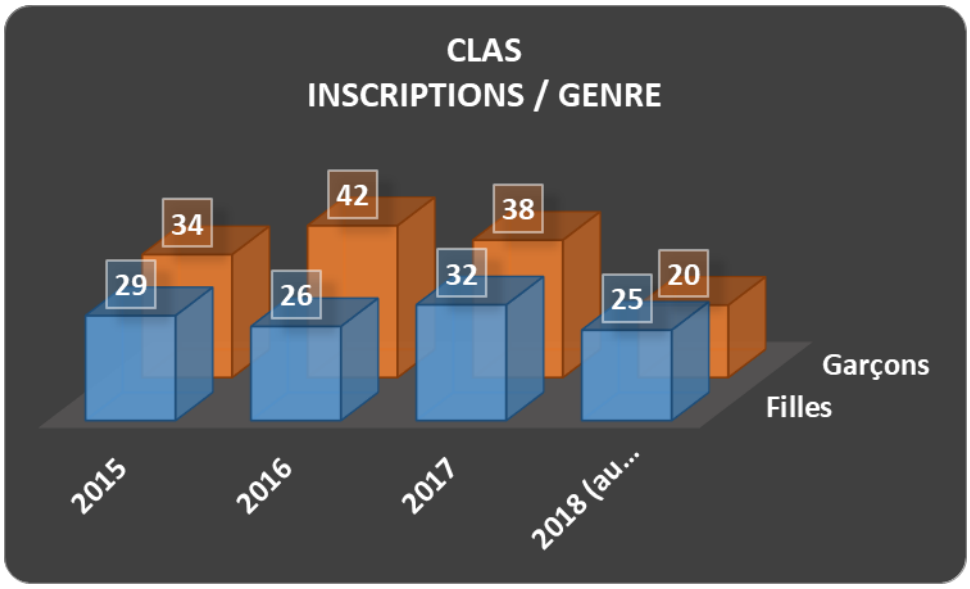

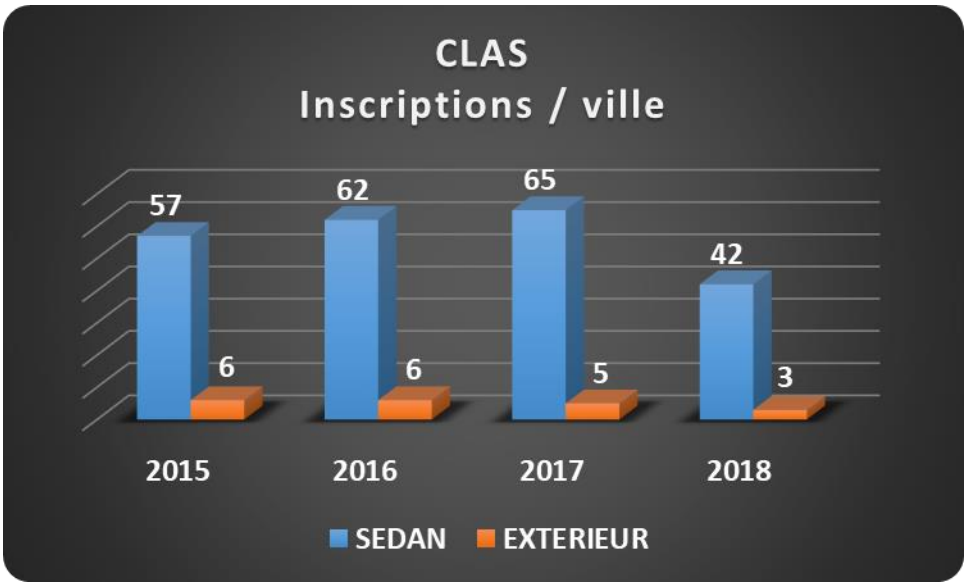
CLAS
Inscriptions / ville
57
6
62
6
65
5
42
3
2015
2016
2017
2018
SEDAN
EXTERIEUR

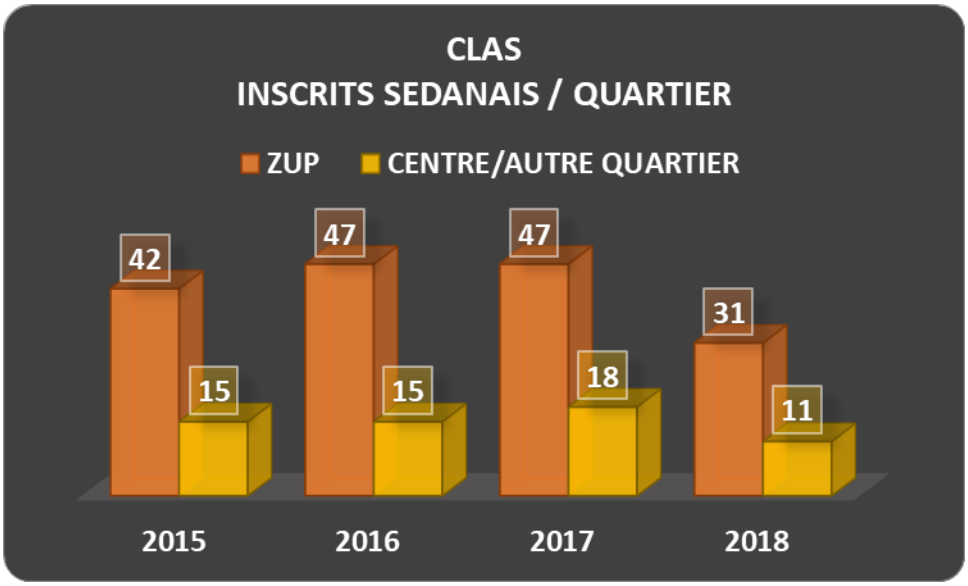
CLAS
INSCRITS SEDANAIS / QUARTIER
ZUP
CENTRE/AUTRE QUARTIER
42
15
47
15
47
18
31
11
2015
2016
2017
2018

MISSION : GESTION DES SERVICES AU BÉNÉFICE DE LA POPULATION

FICHE ACTION N°8 : ACTION PRIORITAIRE

LUDOTHÈQUE

Points forts 2015-2016

- ☞ Jours et heures d'ouverture réguliers adaptés aux publics visés et aux projets
- ☞ Tarifs (adhésion, prêt) accessibles à tous
- ☞ Des temps spécifiques et suffisants pour la sélection, la découverte, l'apprentissage, la préparation et la gestion du matériel ludique, l'aménagement des lieux
- ☞ Gestion rigoureuse et statistique de la fréquentation des publics, des prêts, des adhésions
- ☞ Adéquation entre projets et budgets et réalisation d'un rapport annuel d'activités
- ☞ Matériel ludique diversifié, en quantité suffisante en fonction des projets, des activités et des publics accueillis
- ☞ Matériel ludique conforme aux normes de sécurité
- ☞ Jeux et jouets en bon état, complets, bien conditionnés et propres.

Points forts 2017-2018

L'installation dans la nouvelle maison de quartier a amplifié de manière considérable le taux de fréquentation et la qualité de l'accueil.

La Ludothèque dans la maison de quartier :

- ☞ Des locaux réservés uniquement à la Ludothèque qui disposent d'un espace extérieur de jeu
- ☞ Une superficie suffisante en fonction des activités et des publics accueillis
- ☞ Des locaux accessibles à tous (fauteuils roulants, landaus, etc.)
- ☞ Des locaux clairs, insonorisés, isolés, aérés

- Des espaces ouverts au public en fonction des âges, des types d'activités et des services offerts

- Du mobilier modulable et fonctionnel, adapté aux différents publics, aux jeux, aux activités

- Des locaux attrayants (couleurs, éléments décoratifs, esthétique du mobilier, propres, rangés …).

Points faibles

Les administrateurs n'ont pas pu recruter des ludothécaires en raison de l'insuffisance de financements. Des salariés recrutés en contrat aidé ont suivi une formation de ludothécaire (brevet d'état) pendant leur contrat. Grâce à cette formation, ils ont été recrutés par d'autres organismes.

En raison du manque de formation les salariés n'ont pas pu :

- S'informer sur les conditions de fabrication des jeux et jouets

- Avoir une bonne connaissance matérielle, technique, psychologique, pédagogique, historique, culturelle des jeux et jouets et actualiser leurs connaissances.

- Le règlement intérieur n'a pas pu être amélioré par les usagers.

Résultats obtenus de l'action

- Personnel en nombre suffisant en fonction du projet et des activités

- Le jeu et le jouet au centre de tout projet et de toute action entreprise en Ludothèque

- Permettre aux adhérents d'expérimenter une grande diversité de jeux pour favoriser l'esprit critique

- Préserver le jeu des récupérations pédagogiques, thérapeutiques, commerciales, idéologiques…

- Maintenir la neutralité du lieu ludothèque

- S'informer sur les conditions de fabrication des jeux et jouets

- Un règlement intérieur

- Jours et heures d'ouverture réguliers adaptés aux publics visés et aux projets

- ☞ Des tarifs (adhésion, prêt) accessibles à tous

- ☞ Des temps spécifiques et suffisants pour la sélection, la découverte, l'apprentissage, la préparation et la gestion du matériel ludique, l'aménagement des lieux…

- ☞ Une gestion rigoureuse et statistique de la fréquentation des publics, des prêts, des adhésions…

- ☞ Adéquation entre projets et budgets et réaliser un rapport annuel d'activités

- ☞ Une bonne connaissance matérielle, technique, psychologique, pédagogique, historique, culturelle des jeux et jouets.

- ☞ Matériel ludique diversifié, en quantité suffisante en fonction des projets, des activités et des publics accueillis

- ☞ Matériel ludique conforme aux normes de sécurité

- ☞ Des jeux et jouets en bon état, complets, bien conditionnés et propres

- ☞ La mise en service des jeux et jouets : protection, cotation, inventaire, enregistrement, marquage, apprentissage…

- ☞ Méthode de rangement des jeux et jouets adaptée aux publics (repérage simple et accessibilité).

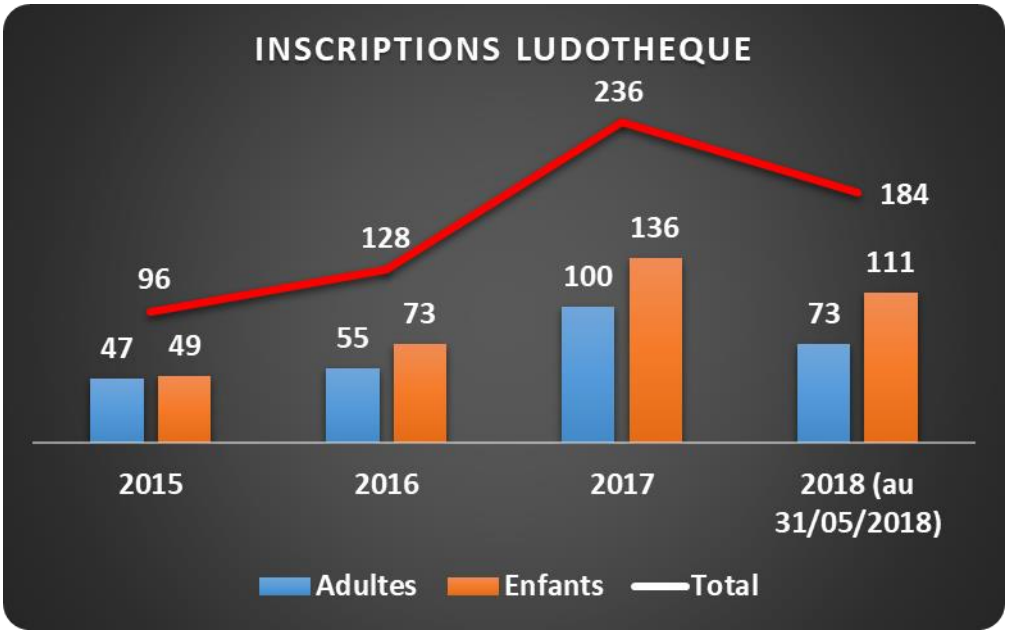

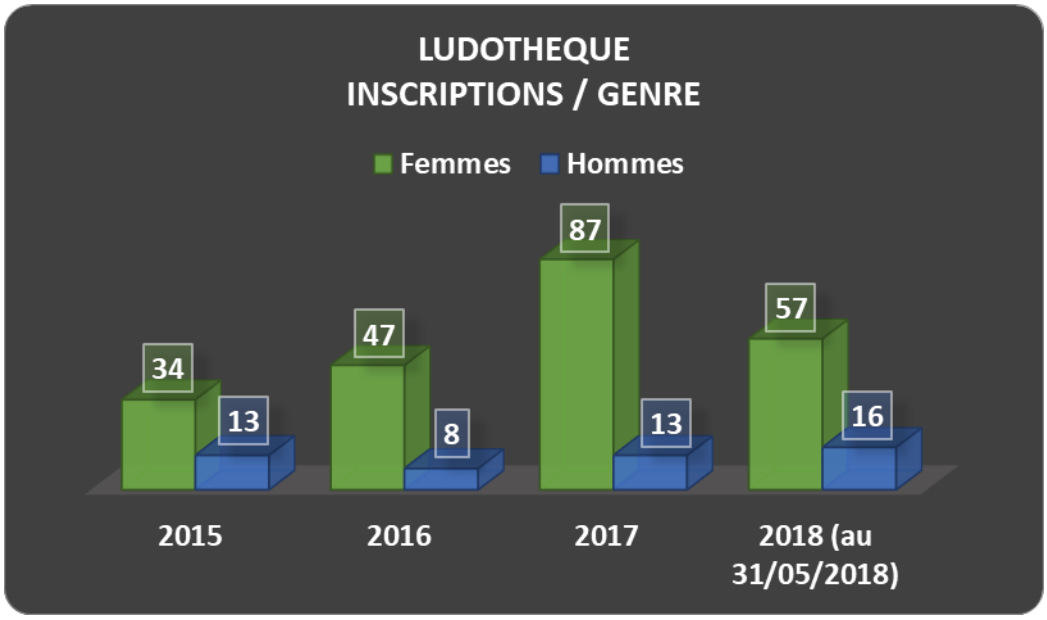
LUDOTHEQUE
INSCRIPTIONS / GENRE
Femmes
Hommes
34
13
47
8
87
13
57
16
2015
2016
2017
2018 (au 31/05/2018)

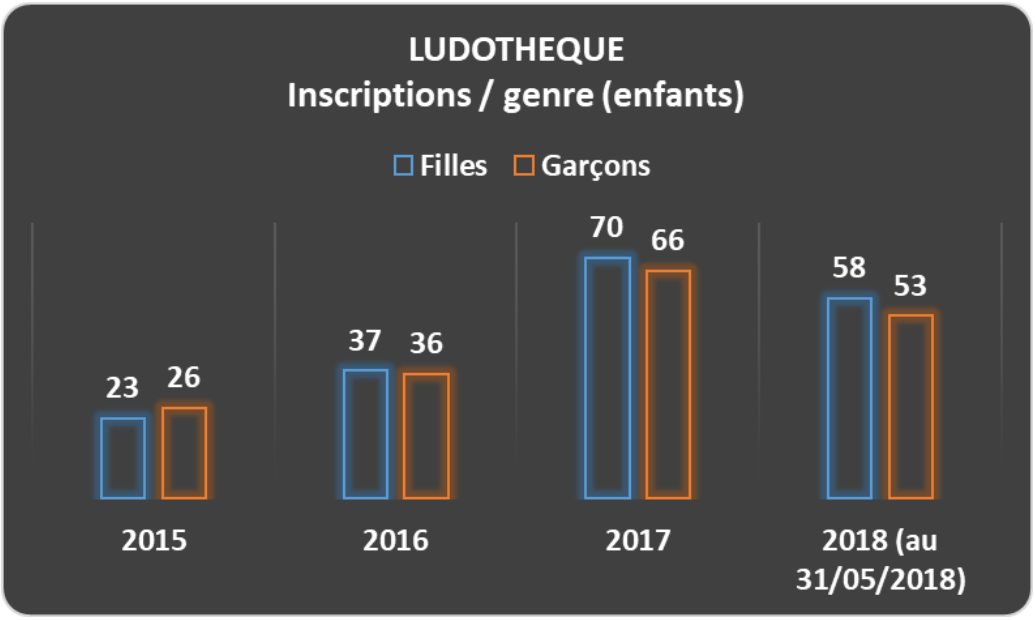
LUDOTHEQUE
Inscriptions / genre (enfants)
Filles
Garçons
23
26
37
36
70
66
58
53
2015
2016
2017
2018 (au 31/05/2018)

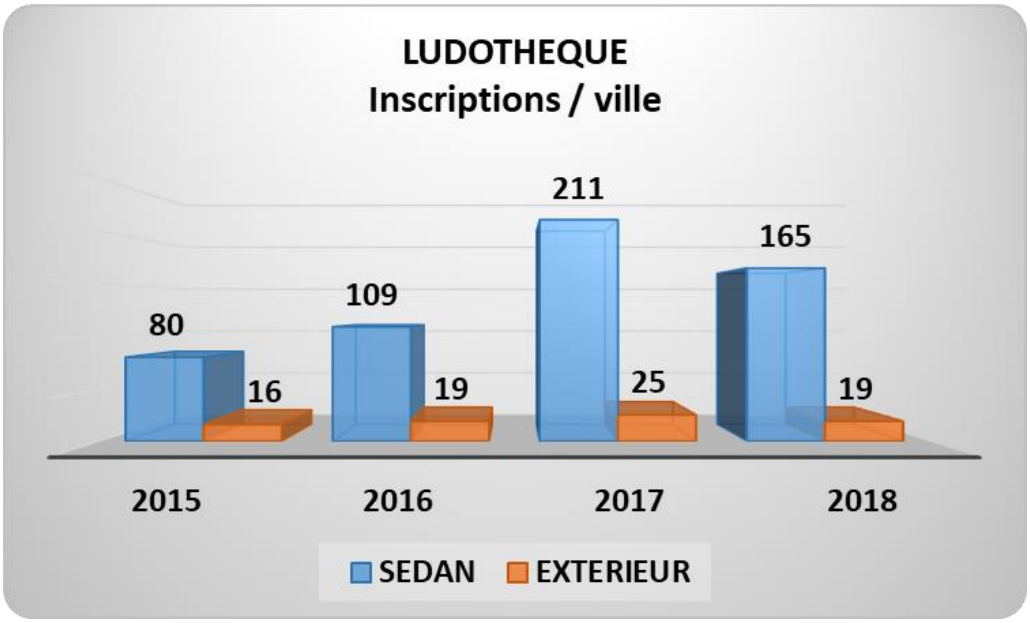
LUDOTHEQUE
Inscriptions / ville
80
16
109
19
211
25
165
19
2015
2016
2017
2018
SEDAN
EXTERIEUR

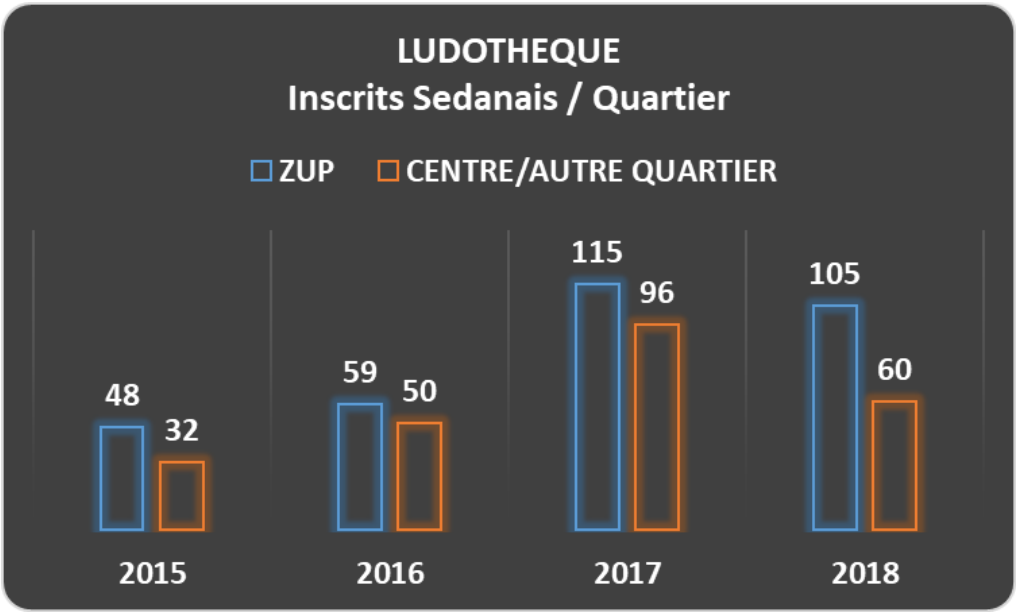
LUDOTHEQUE
Inscrits Sedanais / Quartier
ZUP
CENTRE/AUTRE QUARTIER
48
32
59
50
115
96
105
60
2015
2016
2017
2018

MISSION : GESTION DES SERVICES AU BÉNÉFICE DE LA POPULATION

FICHE ACTION N°9 : ACTION PRIORITAIRE

MÉDIATION SOCIALE ET CULTURELLE DE PROXIMITÉ

Trois animateurs socioculturels sont intervenus sur le territoire d'intervention du centre social Le Lac à raison de trente-cinq heures par semaine. Ils ont eu un statut d'adulte relais.

Points forts

- ☞ Contribution active à la cohésion sociale et à la tranquillité publique
- ☞ Renforcement de l'implication des autres professionnels de proximité pour une coopération
- ☞ Augmentation de la fréquentation des équipements ou des services dans la ville de Sedan
- ☞ Réduction des délais d'intervention ou de prise en charge de certains problèmes
- ☞ Signalement et la prise en compte de personnes en difficulté, avec une régularisation de droits
- ☞ Réduction du nombre de réclamations des usagers et la baisse des plaintes ou procédures contentieuses
- ☞ Diminution des conflits enseignants-parents d'élèves et la réduction de l'absentéisme scolaire.

Points faibles

En raison de la diminution de la participation financière de l'État pour les contrats aidés, le centre social a dû opérer des choix budgétaires dans sa politique d'insertion sociale. Après avoir mis fin au contrat d'un premier adulte relais, il n'a pas souhaité renouveler le second poste.

Cependant, nos équipes de salariés ont réalisé un important travail de partenariat avec la nouvelle Maison de service au public créée sur le quartier de Torcy et gérée par le centre social Ouest Avenue.

L'ensemble des usagers sera dorénavant orienté vers cette nouvelle structure.

Résultats obtenus de l’action

- ☞ Contribution active à la cohésion sociale et à la tranquillité publique
- ☞ Renforcement de l'implication des autres professionnels de proximité pour une coopération
- ☞ Réduction des délais d'intervention ou de prise en charge de certains problèmes
- ☞ Signalement et prise en compte de personnes en difficulté, avec une régularisation de droits
- ☞ Réduction du nombre de réclamations des usagers et la baisse des plaintes ou procédures contentieuses
- ☞ Diminution des conflits enseignants-parents d’élèves et la réduction de l’absentéisme scolaire
- ☞ Amélioration du cadre de vie, la responsabilisation accrue des usagers.

MISSION : GESTION DES SERVICES AU BÉNÉFICE DE LA POPULATION

FICHE ACTION N° 10 : ACTION PRIORITAIRE

À LA CONQUÊTE DU MONDE DES ADONAISSANTS

Points forts

Les animations ont été utilisées comme instrument de cohésion sociale dans une dynamique partenariale tout au long du projet. Elles ont permis de développer la présence d'acteurs de terrain au contact de la population et de prévenir les conduites à risque et le basculement des jeunes dans la délinquance.

L'équipe de salariés a incité les jeunes à proposer des idées d'activité, à proposer des projets, à organiser leur temps libre. Cette participation a permis de contrecarrer la tendance à la consommation passive, sans cesse croissante, des activités.

Les activités ont été un support à l'action éducative. Les projets ont été lisibles et explicites et particulièrement sur les intentions éducatives et pas uniquement sur les moyens.

Les activités ont été l'occasion, dans leur menée, d'un dialogue, d'une **négociation entre les publics et les salariés**, sur des bases adaptées aux pratiques et compétences des publics.

Dans chaque activité, les jeunes ont été associés. Ils ont été acteurs de leurs vacances, de leurs projets, de leurs activités. Les parents ont été associés régulièrement. Les activités ont toutes été utilisées comme un prétexte à les rendre plus autonomes, plus participatifs, plus responsables.

La quantité d'actions et de projets a été considérable. La qualité pédagogique de nos équipes a été soulignée régulièrement par les parents et les partenaires.

Points faibles

- **Incertitude des financements « Fonds publics et territoires »**
- Absence de création d'une « junior association »
- Difficulté pour inciter les parents à jouer leur rôle d'éducateurs, relais de l'éducation citoyenne
- Difficulté pour Amélioration des résultats scolaires.

Résultats obtenus de l'action

- ☞ Acquisition d'une culture de l'égalité entre les sexes, du respect et de l'égalité entre les filles et les garçons
- ☞ Création de dérivatifs pédagogiques pour sortir des activités de consommation
- ☞ Utilisation des activités de consommation dans le cadre d'une pédagogie du détournement pour favoriser l'engagement citoyen et l'intérêt général
- ☞ Prise de conscience des familles de leurs responsabilités éducatives
- ☞ Valorisation de leurs compétences parentales
- ☞ Participation des jeunes aux débats parents/jeunes
- ☞ Implication encore plus importante des jeunes dans l'organisation de leurs activités
- ☞ Validation de la définition de la parentalité avec l'ensemble des Co-éducateurs, à savoir « un ensemble de savoir-être et de savoir-faire qui se décline au fil des situations quotidiennes, en différentes postures, paroles, actes et plaisirs, en reconnaissance des adolescents, mais aussi en autorité, en exigence et en continuité »
- ☞ Amélioration des résultats scolaires
- ☞ Regard positif des adolescents et des parents sur le système scolaire
- ☞ Coopération entre tous les Co-éducateurs (parents, enseignants, salariés du centre social…).

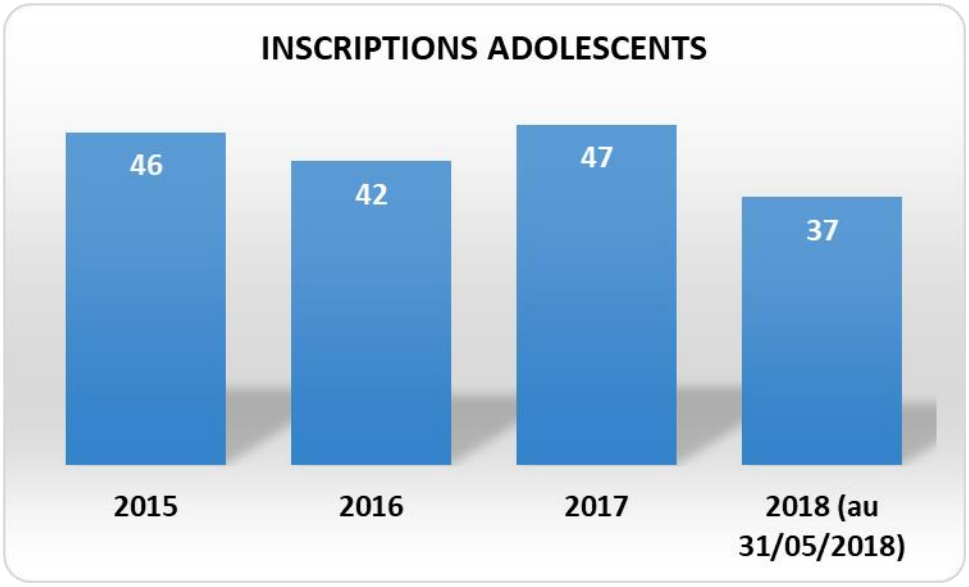

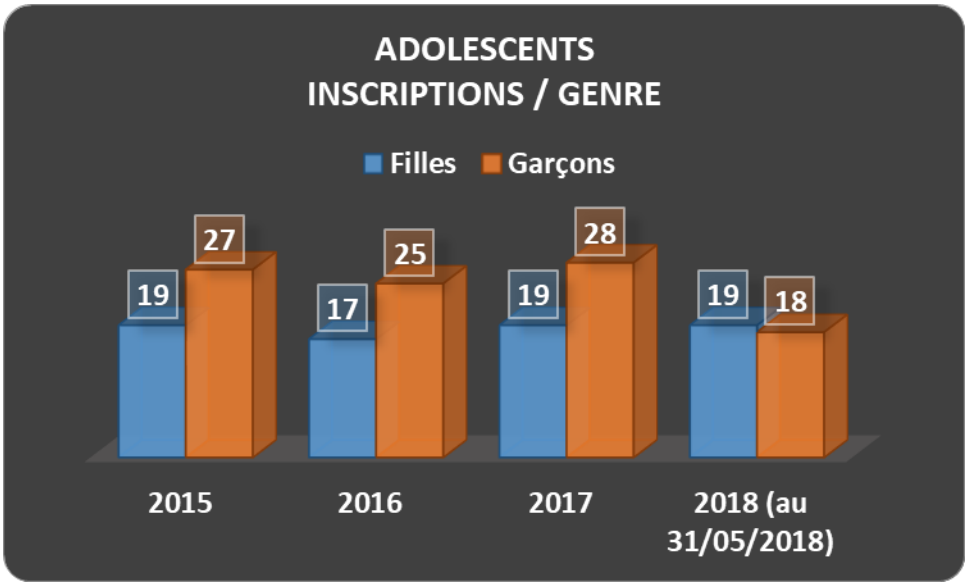
ADOLESCENTS
INSCRIPTIONS / GENRE
Filles
Garçons
19
27
17
25
19
28
19
18
2015
2016
2017
2018 (au 31/05/2018)

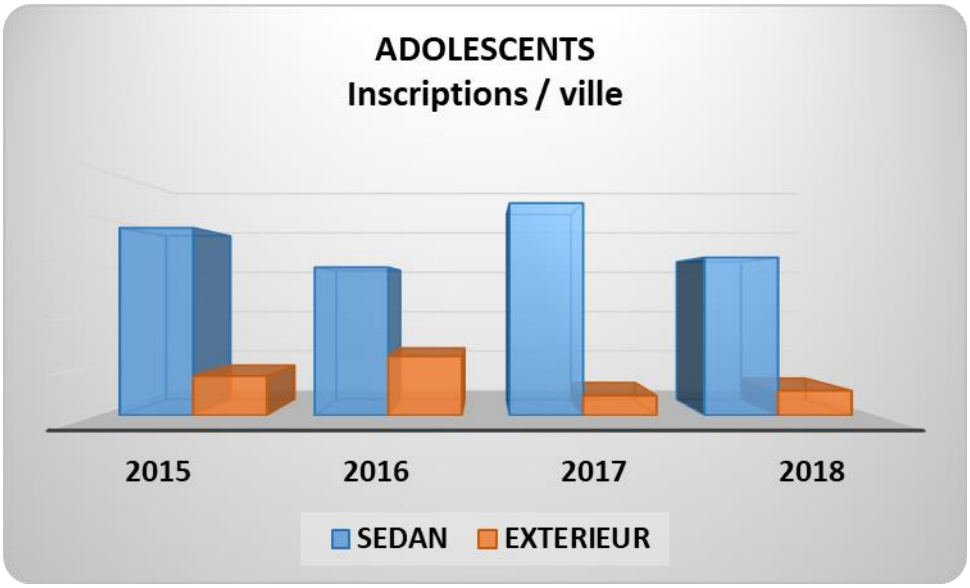
ADOLESCENTS
Inscriptions / ville
2015
2016
2017
2018
SEDAN
EXTERIEUR

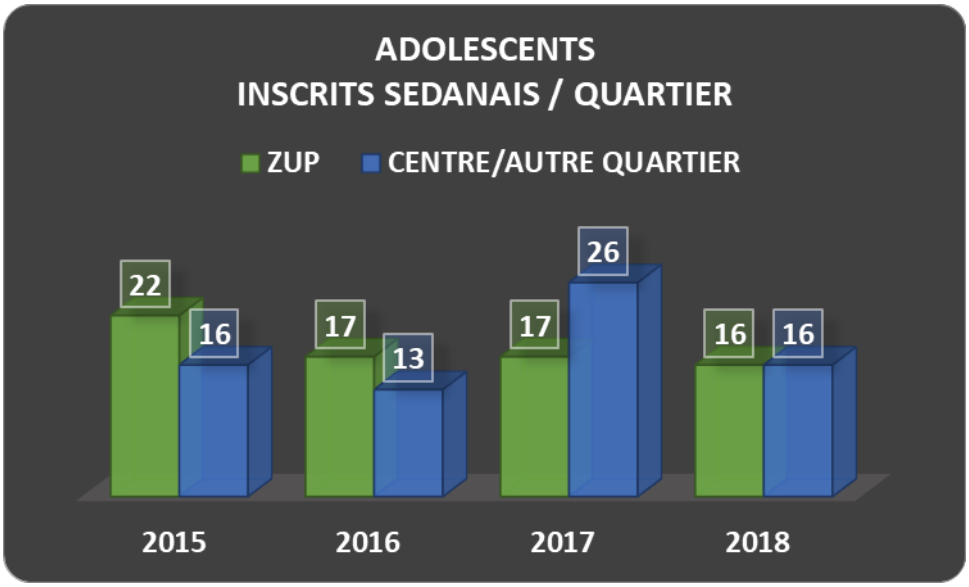
ADOLESCENTS
INSCRITS SEDANAIS / QUARTIER
ZUP
CENTRE/AUTRE QUARTIER
22
16
17
13
17
26
16
16
2015
2016
2017
2018

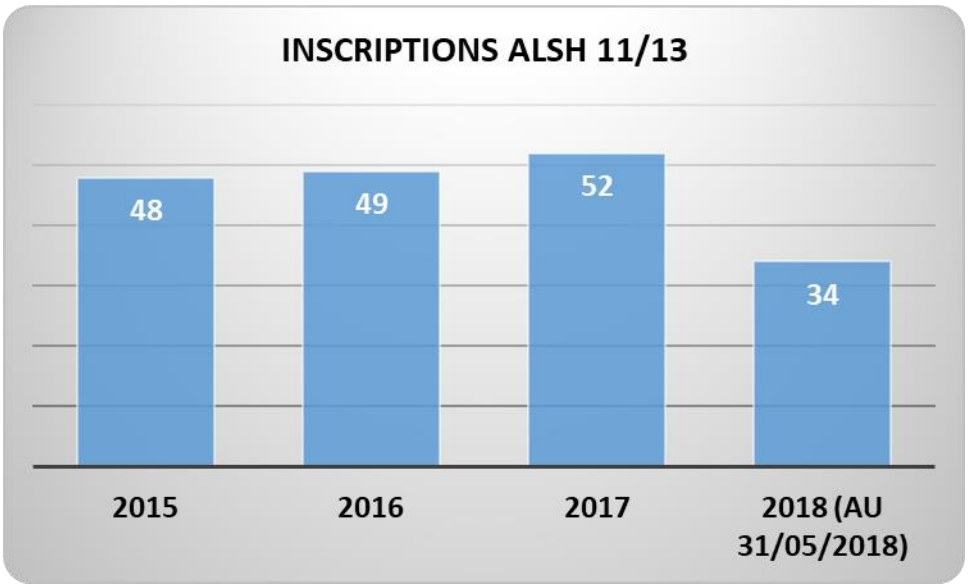
INSCRIPTIONS ALSH 11/13
48
49
52
34
2015
2016
2017
2018 (AU 31/05/2018)

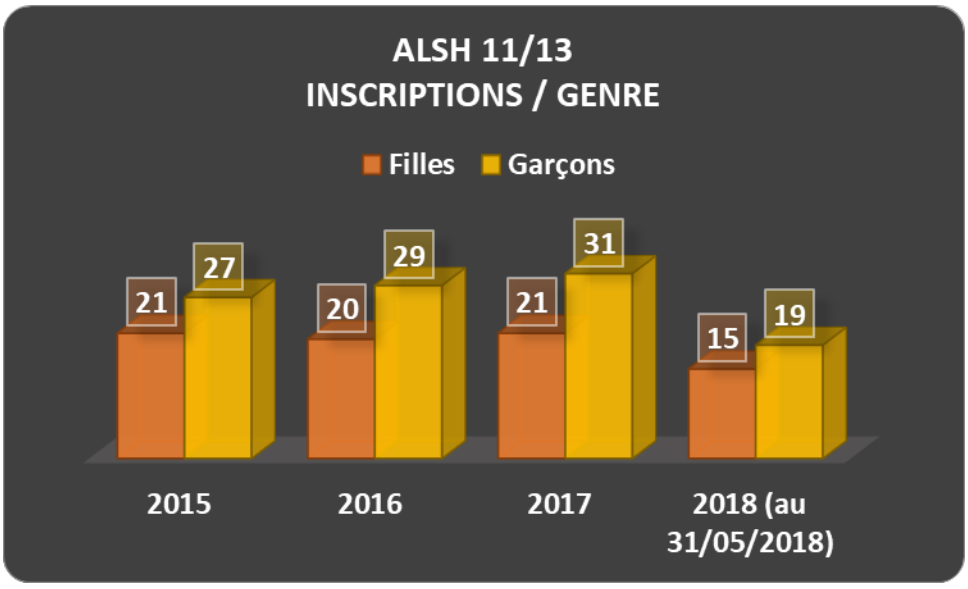
ALSH 11/13
INSCRIPTIONS / GENRE
Filles
Garçons
21
27
20
29
21
31
15
19
2015
2016
2017
2018 (au 31/05/2018)

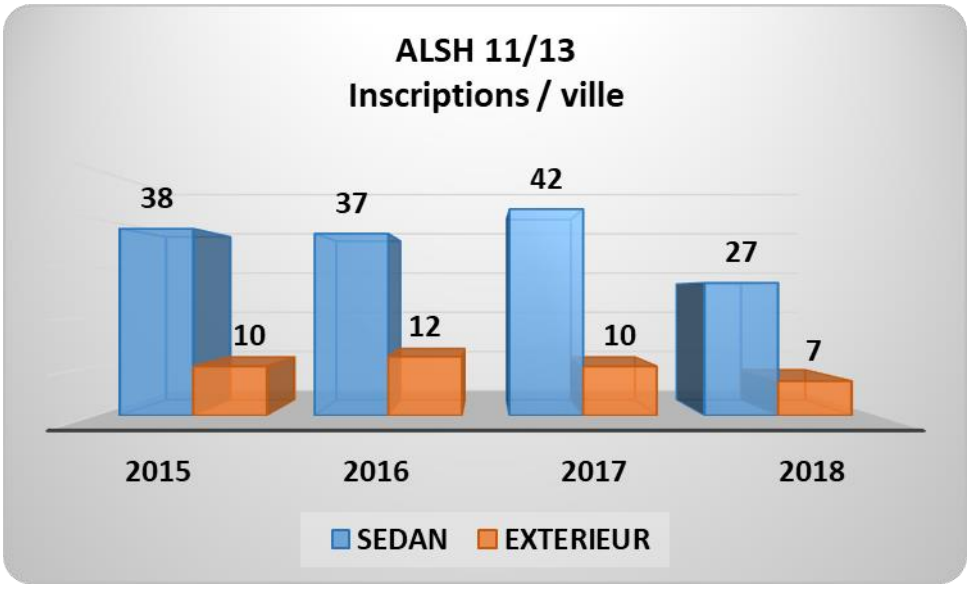
ALSH 11/13
Inscriptions / ville
38
10
37
12
42
10
27
7
2015
2016
2017
2018
SEDAN
EXTERIEUR

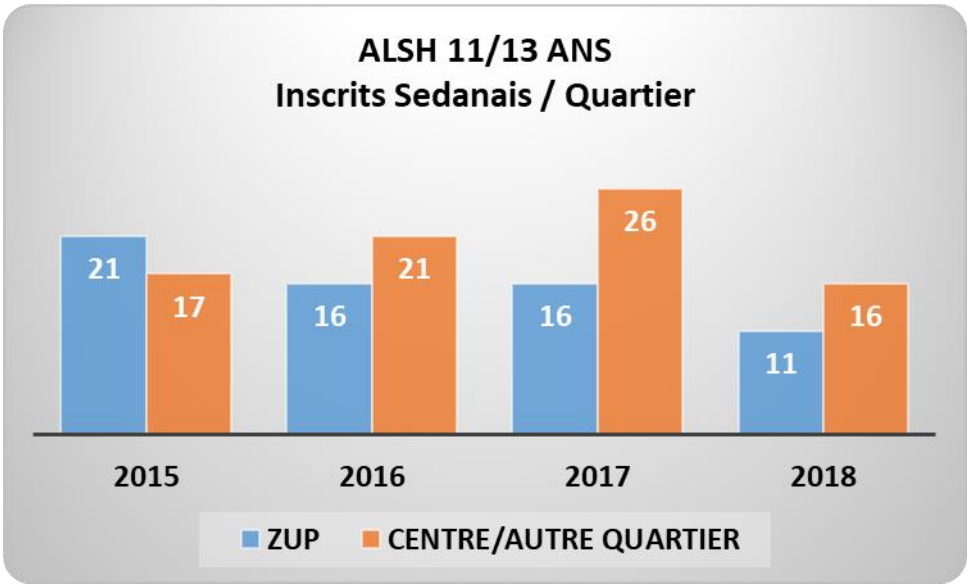
ALSH 11/13 ANS
Inscrits Sedanais / Quartier
21
17
16
21
16
26
11
16
2015
2016
2017
2018
ZUP
CENTRE/AUTRE QUARTIER

MISSION : ANIMATION A LA VIE SOCIALE

FICHE ACTION N°11 : ACTION PRIORITAIRE

ACCÈS À LA SANTÉ

Points forts

Un forum santé (janvier 2017) a clôturé un projet intitulé « Parcours-Prévention-Santé ». Il a été initié en co-construction avec les assistants du service social de la CAF et un représentant de la CARSAT. Cette action a permis de rencontrer des professionnels de santé et construire un parcours et un suivi individualisé par famille.

Le forum santé a été ouvert à tous pour informer un large public de tout âge et ainsi de permettre à chacun de trouver les réponses ou le professionnel de santé adéquate à la situation familiale. Des groupes de collégiens, de lycéens et les adhérents du centre social Le Lac ont participé dans des créneaux spécifiques.

Le forum s'est déroulé dans la nouvelle maison de quartier. Les très nombreux partenaires ont découvert par la même occasion les nouveaux locaux du centre Le Lac.

Points faibles

Lors du bilan les parents nous ont expliqué qu'ils manquaient d'informations et de réponses.

Les trois partenaires ont pu identifier des problématiques critiques mettant en exergue les carences d'accès aux soins, l'isolement social des habitants ainsi qu'un manque d'hygiène et des carences éducatives en matière de santé.

Pour les problématiques comme les addictions, prendre soin de sa santé et les problèmes de comportement des certaines ados, les parents n'ont pas obtenu les résultats souhaités et demandent quelques pistes supplémentaires pour continuer le travail avec leurs adolescents.

Résultats obtenus de l'action

- ☞ Diagnostic local de l'état de santé portant sur les publics en difficulté ou en situation de précarité

- ☞ Création d'un comité de pilotage, comité technique, groupes de travail, interfaces entre partenaires et projets

- ☞ Création d'une procédure précise d'évaluation comportant un volet qualitatif et quantitatif

- ☞ Réponse aux questionnements des parents sur l'attitude de leurs enfants

- ☞ Prise de conscience des enfants pour limiter leurs gestes dans la prise de risques et la compréhension des conséquences de leurs actes

- ☞ Mobilisation avec nos partenaires et permettre une information de connaissance des structures de dépistage, de la maladie et des modalités d'accès aux soins, pour un large public

- ☞ Permettre une prise de conscience des publics et une augmentation des dépistages organisés

- ☞ Tout au long des quatre années de l'action, les partenaires ont évalué, rectifié et adapté. Selon ces différentes analyses, un bilan commun a été réalisé dans l'objectif de continuer cette campagne au long cours.

MISSION : GESTION DES SERVICES AU BÉNÉFICE DE LA POPULATION

FICHE ACTION N°12 : ACTION PRIORITAIRE

MOBILISER CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL DES PERSONNES ÂGÉES

Points forts

Les administrateurs ont souhaité mobiliser des bénévoles afin qu'ils accueillent, une fois par semaine, des personnes âgées dans un lieu convivial. Une salle a été dédiée à cette activité et de nombreuses personnes du quartier et du centre-ville sont venues s'inscrire, entraînées par 3 habitantes du quartier, adhérentes du centre social Le Lac et qui souhaitaient s'investir dans la création d'un club des aînés. Chaque semaine, des nouveaux arrivants se sont inscrits. Après quelques semaines de fonctionnement, des rencontres de belote, de scrabble se sont improvisées dans une ambiance conviviale.

- ☞ Mieux « vivre et faire société ensemble », entre les générations
- ☞ Mobiliser contre l'isolement social des personnes âgées
- ☞ Encourager la participation des citoyens et des acteurs locaux volontaires pour développer la création de lien social avec les personnes fragilisées
- ☞ Appeler à la solidarité entre citoyens contre l'isolement des personnes âgées
- ☞ Constituer un catalyseur permettant de renouer les liens de voisinage et de proximité, indispensable à la cohésion sociale.

On peut affirmer aujourd'hui que ces objectifs ont été atteints. La cogestion entre les trois bénévoles a permis de multiplier les actions et d'augmenter jour après jour les adhésions. En raison du succès de l'activité et pour répondre à la demande, les responsables ont décidé d'accueillir les adhérents une journée supplémentaire. L'accueil au sein de la nouvelle maison de quartier en 2017 a permis d'améliorer la qualité de l'accueil.

Points faibles

- ☞ Promouvoir des « équipes citoyennes » qui agissent au plus près des personnes isolées (Non réalisé)

- ☞ Faire cause commune avec le pôle sénior de la Ville de Sedan pour mener un programme d'émergence et de déploiement d'« équipes citoyennes » à la hauteur des enjeux (Non réalisé)

- ☞ Contribuer au signalement et à l'orientation des personnes en situation d'isolement, au soutien des situations complexes (Non réalisé)

- ☞ Construire une vision partagée des besoins, des moyens disponibles, des actions prioritaires à entreprendre, des résultats des actions entreprises et des correctives à envisager. (Non réalisé)

- ☞ Partager un diagnostic territorial, des besoins et des potentiels en veillant à consolider le lien partenarial. (Non réalisé)

Résultats obtenus de l'action

- ☞ Construction d'une vision partagée des besoins, des moyens disponibles, des actions prioritaires à entreprendre, des résultats des actions entreprises et des correctives à envisager

- ☞ Partage d'un diagnostic territorial, des besoins et des potentiels

- ☞ Consolidation du lien partenarial.

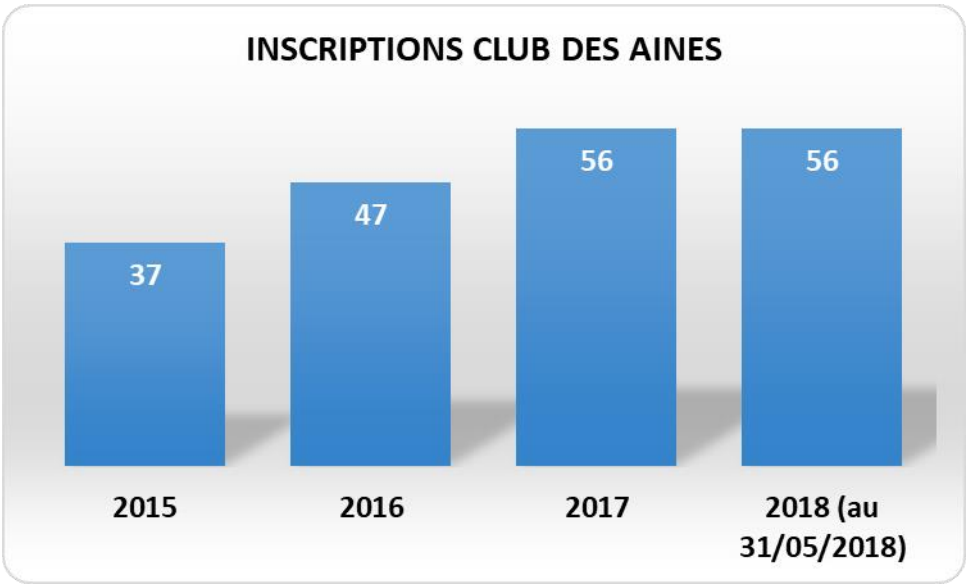

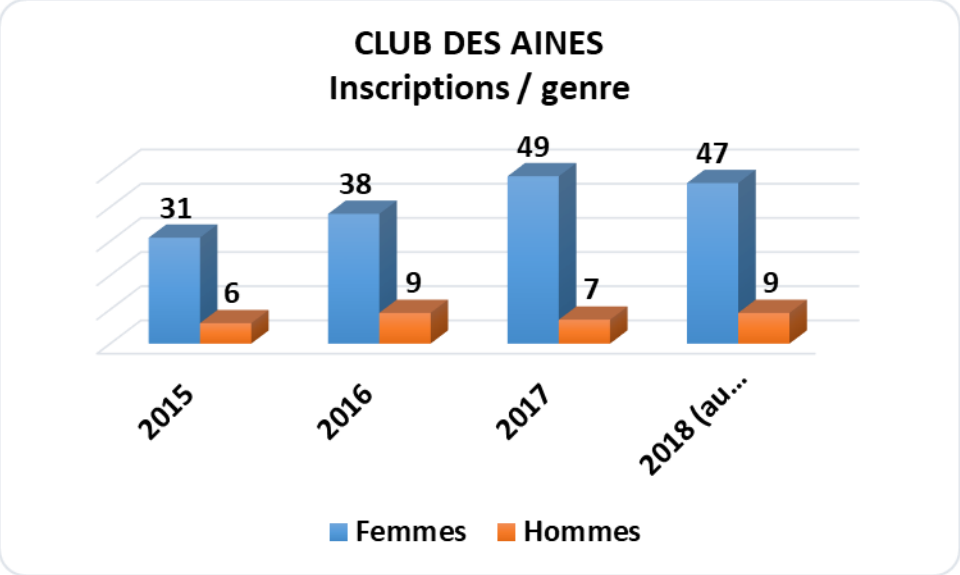
CLUB DES AINES
Inscriptions / genre
31
6
38
9
49
7
47
9
2015
2016
2017
2018 (au...
Femmes
Hommes

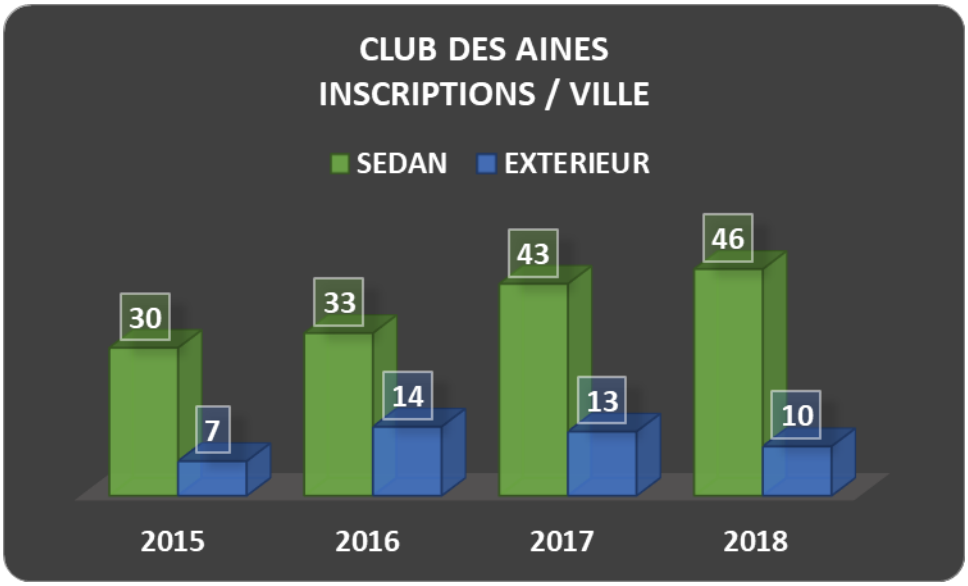
CLUB DES AINES
INSCRIPTIONS / VILLE
SEDAN
EXTERIEUR
30
7
33
14
43
13
46
10
2015
2016
2017
2018

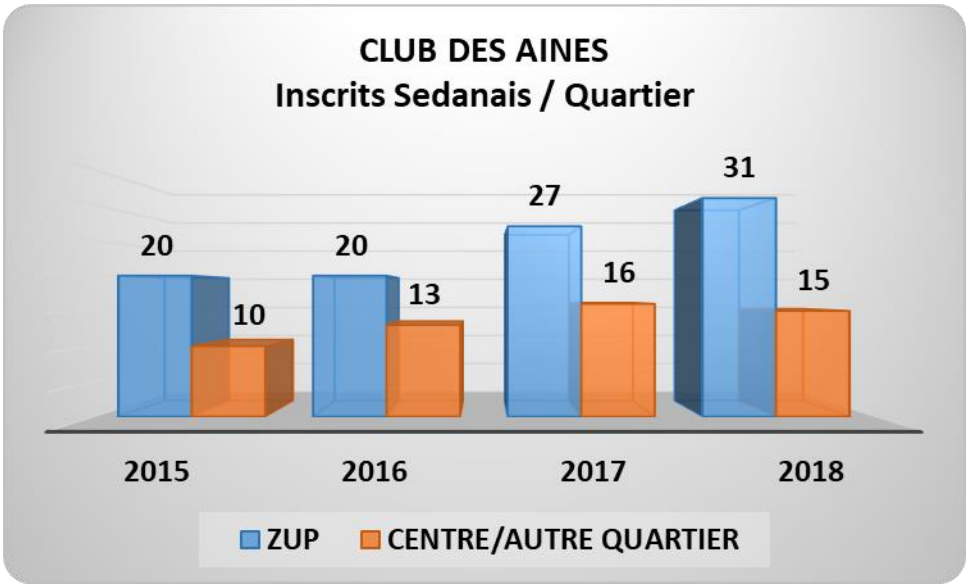
CLUB DES AINES
Inscrits Sedanais / Quartier
20
10
20
13
27
16
31
15
2015
2016
2017
2018
ZUP
CENTRE/AUTRE QUARTIER

MISSION : ANIMATION A LA VIE SOCIALE

FICHE ACTION N° 13 : ACTION PRIORITAIRE

LIEU D'ACCUEIL PARENTS/ENFANTS

Objectifs généraux

Soutenir les parents dans leur rôle éducatif en utilisant le dispositif « REAAP », contrôlé et animé par la Caisse d'Allocations Familiales, afin d'améliorer l'accueil des personnes, des familles, en particulier les plus vulnérables, car leur engagement dans une activité sociale est souvent difficile.

Créer un lieu d'accueil enfants-parents pour conforter la relation parents-enfants en valorisant le rôle et les compétences des parents.

Non réalisé.

MISSION : GESTION DES SERVICES AU BÉNÉFICE DE LA POPULATION

FICHE ACTION N°14

DES OUTILS DE COMMUNICATION AU SERVICE DU PROJET SOCIAL

Points forts

- ☞ Amélioration de la communication externe en direction des habitants, des partenaires et des collectivités locales
- ☞ Création d'outils de communication au service du projet social en utilisant quotidiennement les réseaux sociaux (Facebook, Twitter…)
- ☞ Création de productions audiovisuelles pour valoriser les actions.

Points faibles

- ☞ **Cout important de la** création de productions audiovisuelles pour valoriser les actions
- ☞ La multitude des actions demande une forte réactivité.

Résultats obtenus de l'action

- ☞ Mettre en œuvre une communication efficiente au service des usagers.

MISSION : INGÉNIERIE SOCIALE – DÉVELOPPEMENT LOCAL

FICHE ACTION N°15 : ACTION PRIORITAIRE

VALORISATION ET OPÉRATIONNALITÉ DU SITE INTERNET

Points forts

- Diffusion d'informations en masse (Rapports, informations, lettres d'information…)
- Valorisation des activités, des bénévoles
- Information permanente et détaillée
- Établissement ouvert 24 h/24 et 365 jours par an
- Une crédibilité augmentée
- Transparence du fonctionnement.

Points faibles

Absence d'évaluation pour modifier éventuellement le fond et la forme du site Internet et de la lettre d'information.

Résultats obtenus de l'action

- Valorisation des activités, des bénévoles
- Information permanente et détaillée
- Établissement ouvert 24 h/24 et 365 jours par an
- Crédibilité augmentée
- Transparence du fonctionnement
- Participation des salariés et des usagers.

ANALYSE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

2015 - 2018

EVOLUTION BUDGETAIRE

L'analyse des charges et produits pour les années 2015 à 2017 s'est effectuée hors activités. En effet, le RAMMA qui intervient tous les 2 ans, modifie grandement l'évolution des charges et des produits.

Année	Charges	Produits	Résultat
2015	881 397	900 381	18 984
2016	938 643	946 622	7 979
2017	1 016 976	1 019 608	2 632

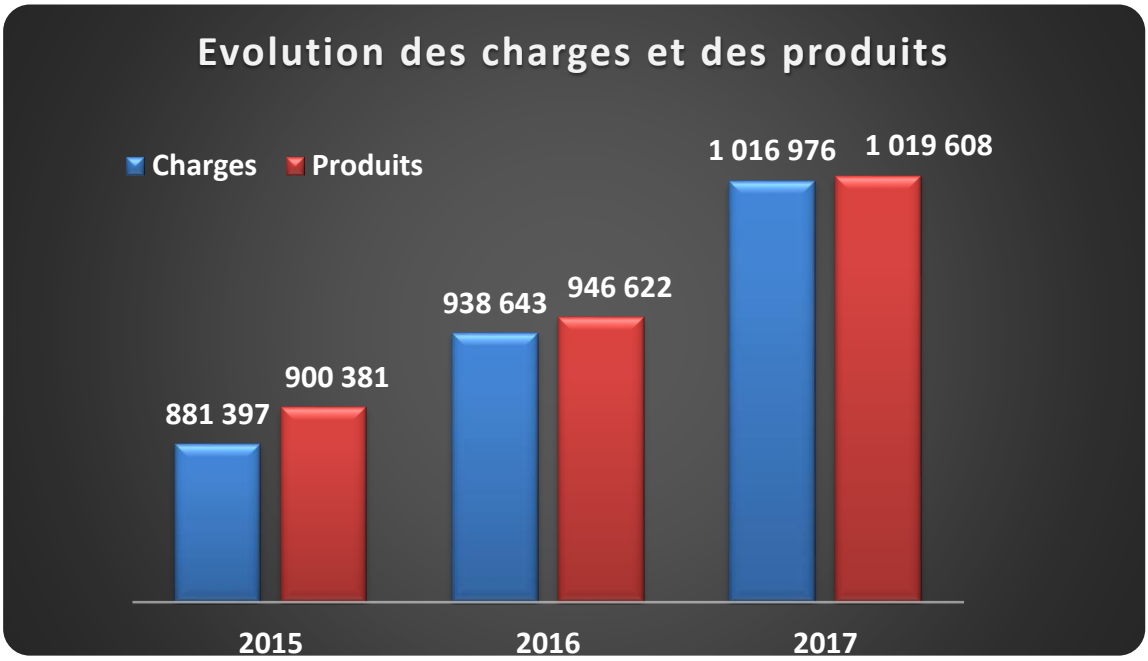

Les charges sont en constante augmentation, soit 15,38 % sur 3 ans. Elle est le résultat d'une grande augmentation des actions réalisées.

Les produits sont en hausse de 13,24 % et sont dus à de nouveaux financements pour la Ludothèque itinérante et le REAAP, l'augmentation des adhésions, des Fonds Publics et Territoires, les Contrats Enfance Jeunesse, ALSH 11/13 Périscolaire et Extrascolaire, du Conseil Départemental et ce, malgré la baisse des subventions pour les contrats aidés.

EVOLUTION DES SOURCES DE FINANCEMENT

Répartition des financements

FINANCEMENTS	2015	2016	2017
Prestation de services	6,28 %	2,22 %	6,87 %
CAF des Ardennes (+ FPT)	22,88 %	22,96 %	19,82 %
Ville de Sedan (Budget de fonctionnement, divers) + Ardenne Métropole	26,30 %	26,49 %	30,91 %
Agence de Services et de Paiement	20,25 %	22,97 %	18,91 %
Conseil Départemental des Ardennes	5,10 %	4,34 %	5,13 %
Etat	9,43 %	11,24 %	8,77 %
Autres produits	9,76 %	9,78 %	9,59 %

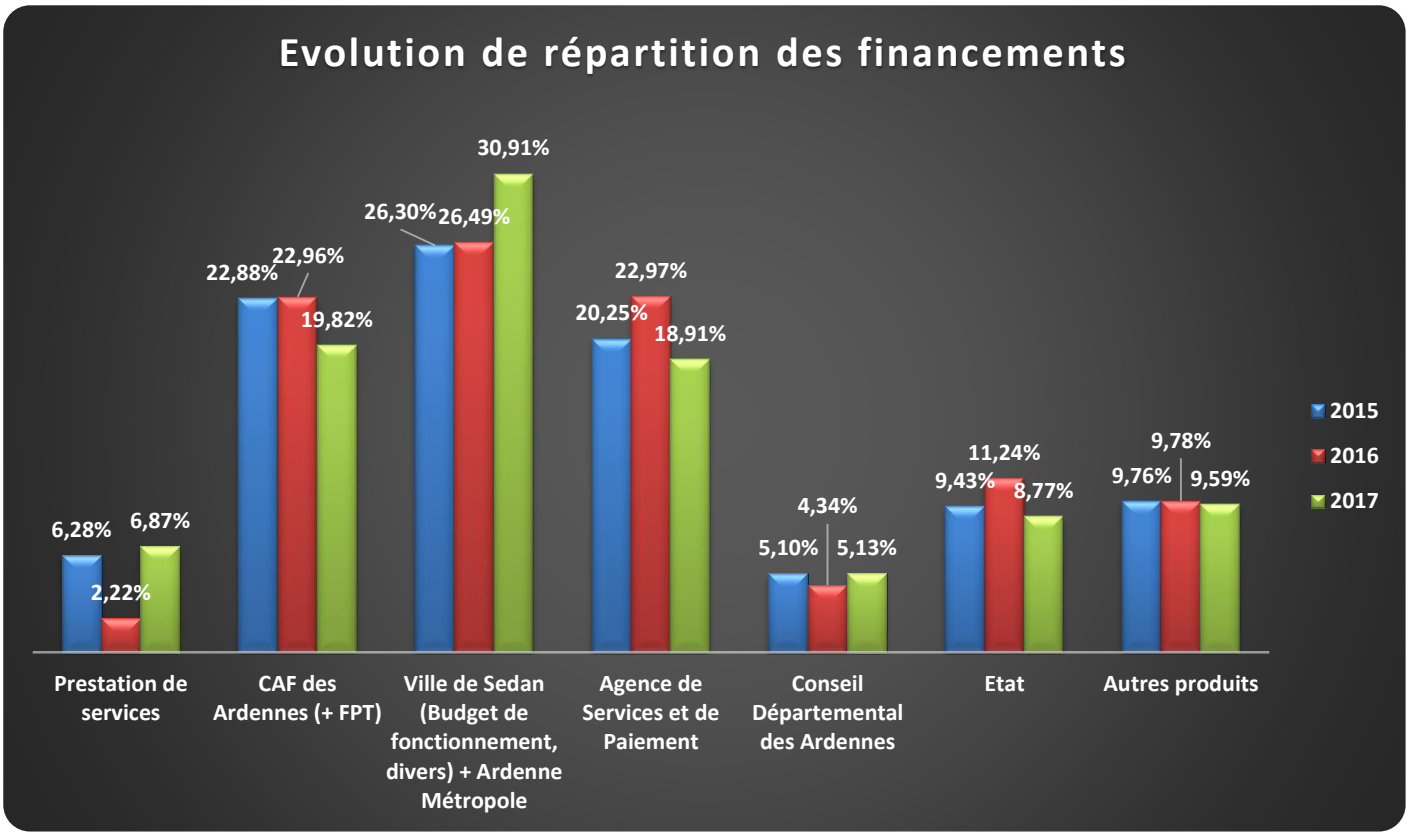

EVOLUTION DE L'ACTIVITE

Soldes intermédiaires de gestion

	2015	%	2016	%	2017	%
Production réelle	**815 089**	**100**	**856 021**	**100**	**931 639**	**100**
Marge brute	**710 451**	**87,20**	**736 230**	**86**	**809 565**	**86,90**
Valeur ajoutée	**636 751**	**78,12**	**671 286**	**78,42**	**721 474**	**77,44**
Excédent brut d'exploitation	**-6 072**	**-0,74**	**-35 735**	**-4,17**	**-19 109**	**-2,05**
Capacité d'autofinancement	**28 939**	**3,55**	**18 061**	**2,11**	**15 825**	**1,70**

Sur 2017, l'association, de par sa valeur ajoutée, a illustré la dynamique de l'activité du centre social. L'association génère de l'activité sur le plan économique et elle dispose de moyens suffisants pour continuer à exister, être performante et efficace.

L'excédent brut d'exploitation, devenu négatif au fil des années, démontre que les charges engagées sont supérieures aux produits.

Il en est de même pour la capacité d'autofinancement qui apporte la preuve que la structure s'est donnée les moyens de renouveler ses actions.

Le niveau de résultat positif est une valeur qui permet de prouver que, sans les subventions, les actions ne peuvent exister.

EVOLUTION DES CHARGES DE PERSONNEL

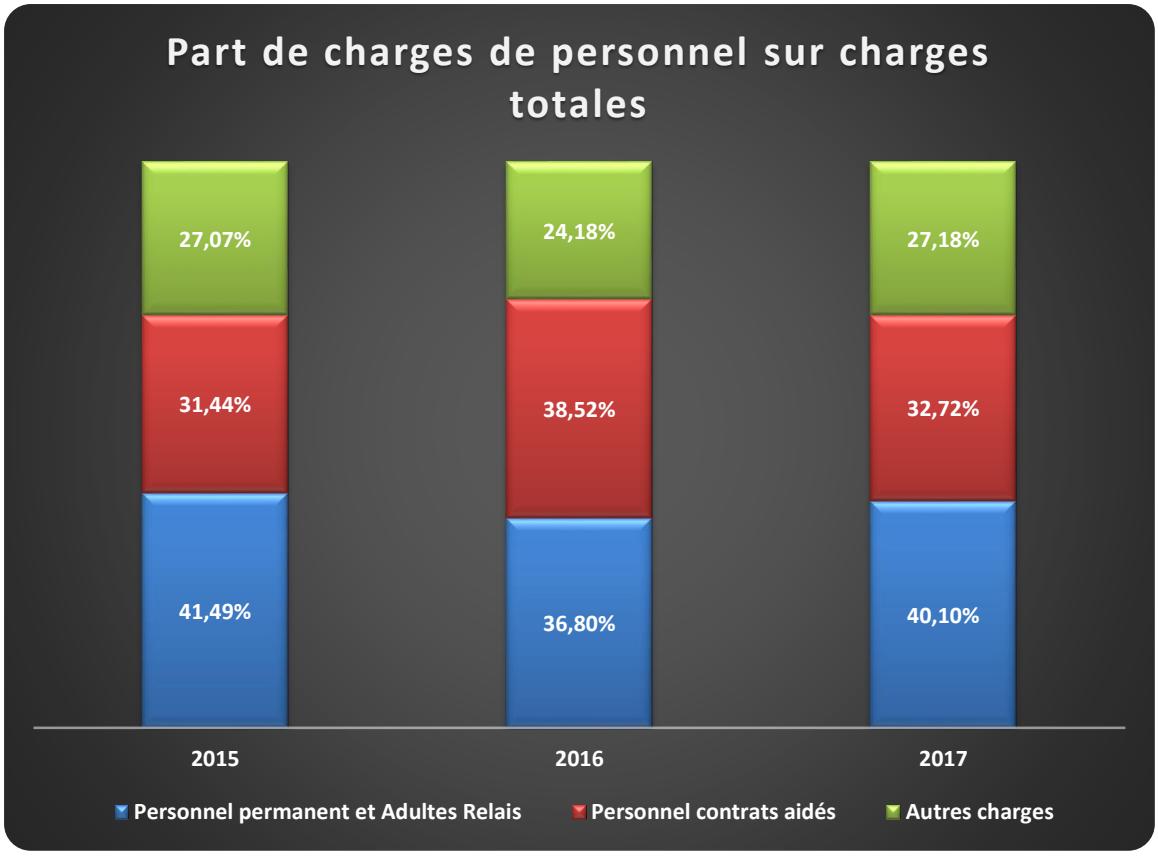

Les charges de personnel représentent environ 75% des charges totales.

Les charges de personnel permanent ou CDD de longue durée augmentent tout au long des 3 années.

Un poste adulte relais a été pérennisé et 1 contrat adulte relais de 3 ans a été créé en renfort. Les charges de personnel en contrats aidés sont en diminution, en raison de la baisse de l'indemnisation de l'Agence de Services et de Paiements.

LES BUDGETS PREVISIONNELS DES OUTILS ESSENTIELS

Le Conseil d'Administration a étudié, en moyenne, 5 budgets prévisionnels par exercice.

Cet outil de gestion a fait l'objet d'un suivi budgétaire rapproché tous les trimestres.

Chaque poste de dépenses et de recettes a été comparé avec la réalité comptable du compte de résultat et chaque différence constatée avec la prévision a été analysée.

Les incidences de toutes variations constatées ont été multiples (diminution des subventions, charges de personnel supplémentaires …) selon qu'il s'agissait d'un poste de charges ou de produits.

Le trésorier et les membres du Bureau ont eu en permanence à l'esprit qu'un manque de recettes ou un excédent de charges entraineraient systématiquement un déficit d'exploitation par rapport au budget prévisionnel avec une incidence négative sur la situation de trésorerie, et, parfois, sur la situation des fonds propres.

C'est pourquoi, les cadres de l'association (directeur, comptable), les membres du Bureau, ont établi des budgets prévisionnels avec une attention extrême car son bon déroulement conditionne deux éléments clés de la santé financière de l'association :

- ☞ Sa situation financière et ses fonds propres
- ☞ Sa situation de trésorerie.

En effet, l'incidence du résultat, qu'il s'agisse d'un excédent ou d'un déficit revêt une importance particulière pour l'autonomie financière de l'association.

UNE AIDE A LA DECISION :

Chaque concrétisation de projet influence directement l'équilibre budgétaire de l'association (Contrat de Ville, DPV…).

Les administrateurs, épaulés par les salariés, ont analysé systématiquement le budget prévisionnel de l'établissement.

Ils ont élaboré un plan de trésorerie en partenariat avec leur établissement financier.

L'anticipation des évènements a été sérieusement réfléchie et analysée afin que la réalité budgétaire annuelle se rapproche des chiffres prévisionnels.

Cet outil a été essentiel pour les prises de décisions du Conseil d'Administration.

Les charges ont été soigneusement quantifiées poste par poste, en anticipant le mieux possible sur la réalité de la formation des coûts qui n'ont été engagés qu'ultérieurement.

Le déroulement de l'exercice a été entièrement décrypté.

Les produits ont également bénéficié de la plus grande attention, plus particulièrement pour les actions Contrat de Ville, subventions exceptionnelles CAF, réserve parlementaire…

Les exercices précédents ont été les meilleures guides de nos prévisions. Le Directeur, la comptable et les membres du Bureau ont été très vigilants pour ne pas sous-estimer les charges ou sur estimer les produits. Ils ont établi des budgets prévisionnels en excédent raisonnable et en incluant des provisions pour risques ou des réserves de trésorerie. La comptable en lien avec le trésorier et le Directeur a opéré des contrôles à rythme régulier mensuel. Ces contrôles budgétaires se sont exercés entre les prévisions et les réalisations. Chaque fois qu'il y a eu une différence, même sensible, elle a été étudiée et a fait l'objet d'une explication (décalages dans le temps, dépenses ou recettes imprévues, mésestimation d'un coût). Les causes ont été recherchées et le budget a été modifié en conséquence.

Le budget prévisionnel a été un outil vivant que les administrateurs ont adapté en permanence à la réalité. Chaque modification a constitué un nouvel outil de gestion et de décision. Le suivi a donc été tout autant primordial que l'établissement des budgets prévisionnels, cette démarche a contribué pleinement à la qualité de gestion de l'association.

La présentation de propositions de budgets prévisionnels qui était distribuée aux membres du Conseil d'Administration, était mise en perspective avec les rapports financiers que nous leur avons présentés ces dernières années.

Ils ont répondu aux exigences réglementaires et au guide comptable des centres sociaux recommandés par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales pour les centres sociaux. Ces documents ont été un outil d'aide à la gestion et à la décision.

Cette démarche volontaire a eu pour objectif une plus grande lisibilité pour les adhérents, les membres du Conseil d'Administration et les partenaires financiers.

Nous n'avions pas fait apparaître les activités qui n'avaient pas été encadrées par des conventions, des textes réglementaires ou alimentées par des subventions Ville, Caisse d'Allocations Familiales, Etat.

Ce choix de présentation a permis un meilleur contrôle des imputations réalisées et ventilées. Les partenaires financiers pouvaient exercer un contrôle plus précis des décisions débattues par les membres du Conseil d'Administration dans le cadre des répartitions des charges et des produits.

Cette forme a également permis d’évaluer au plus près les coûts de chaque activité. Ces documents nous ont paru essentiels. Ils visaient à redonner une lisibilité financière de ces dernières années, à rendre plus politique et plus pédagogique la répartition des comptes de charges et de produits.

Les choix politiques ont été réalisés en conscience.

BILANS ET RAPPORT FINANCIERS ECLAIRAGE SUR LES FAITS MARQUANTS

Les rapports financiers ont été particulièrement étudiés pour que chaque adhérent puisse avoir, en détail, une analyse des chiffres et ce, sans avoir suivi des études de comptabilité.

En effet, le rapport financier étant destiné à une diffusion auprès des adhérents et des partenaires, ils ont aussi privilégié une présentation formelle.

Il a été établi sur un plan type qui a été soigneusement adapté à la situation du centre social Le Lac, en privilégiant la dimension pédagogique de l'exercice.

Il a abordé les évolutions et la situation des grands équilibres financiers de l'association :

- ☞ Les grandes masses du compte de résultat et du bilan ont été communiquées,

- ☞ Les adhérents ont été sensibilisés par les salariés permanents et les élus du centre social à certains aspects incontournables de la gestion associative dans le cadre de chaque activité : structure des recettes et des dépenses, origine des fonds collectés dans le cadre des activités ou la contribution aux frais fixes.

La situation de trésorerie a été évoquée clairement en Conseil d'Administration, en Bureau, en réunions de travail avec le Directeur, Comptable, Trésorier, Trésorier-Adjoint. Les grands équilibres ont été formulés classiquement en termes d'autonomie financière, de solvabilité et de liquidité, les problèmes de trésorerie s'accentuent…

Dans ce document, il a été mis en valeur les éléments significatifs de l'activité de l'exercice au travers de clignotants de gestion. La mise en perspective avec les exercices précédents a permis de dégager les enjeux stratégiques : dynamique du bénévolat, indépendance financière, montant et nombre des cotisations, montant des participations proposées, poids des subventions, frais de structure nécessaires au fonctionnement de l'association.

Le Directeur, la Comptable, les Membres du Conseil d'Administration ont analysé quantitativement la situation financière : ils ont abordé le degré de dépendance, indépendance financière par rapport à l'extérieur, la diversité sociale des bénéficiaires des activités, le poids financier du travail bénévole.

Ils ont rapporté les faits marquants qui ont donné les éléments de contexte qui ont permis de comprendre un évènement et son impact sur la situation financière de l'association (R.A.M.M.A.). Ils ont indiqué les contrats conclus au cours de l'année.

La procédure de prévisions budgétaires a été rigoureuse et cohérente. Elle a reflété les actions. Les budgets ont été approuvés par le Conseil d'Administration qui a reçu régulièrement un relevé des charges et des produits.

Il a contrôlé sa réalisation et procédé aux ajustements nécessaires. Le système comptable a permis d'évaluer les coûts des projets et une information financière a été présentée à chaque Conseil d'Administration.

Un système de contrôle interne, avec triples signatures, a été mis en œuvre quotidiennement. Le Directeur donne un avis favorable à la dépense, le Trésorier engage les dépenses après l'accord de la Présidente. Toutes les dépenses ont été approuvées par la Présidente et le Trésorier.

L'enregistrement des produits et l'édition des reçus ont été réalisés instantanément. Le plan de développement des ressources a été en cohérence avec les besoins des projets.

Un plan d'urgence a été mis en place dans l'hypothèse où les ressources seraient inférieures aux prévisions. Il s'agissait principalement de la subvention complémentaire de la Caisse d'Allocations Familiales et d'une subvention attribuée par le Député dans le cadre de la Réserve Parlementaire.

Le contrôle annuel des comptes a été réalisé par un Commissaire aux Comptes agréé. Ses recommandations ont été prises en compte. Tous les documents fiscaux ont été transmis en temps et en heure par la comptable de l'association.

Les prévisions de trésorerie ont été régulièrement présentées en Conseil d'Administration ainsi que les budgets d'investissements. Pour les acquisitions importantes, la mise en concurrence a été utilisée dans tous les domaines.

La Présidente rappelle aux Sedanais et aux Ardennais que si la Collectivité a versé 283 147 € en moyenne par an au centre social Le Lac, elle a réalisé un excellent placement puisque les bénévoles du Conseil d'Administration ont drainé 638 485 € de subventions, ce chiffre est une moyenne sur les 4 années du contrat de projet. Au total, ce sont 921 632 € qui ont été réinjectés dans l'économie locale.

Elle a indiqué que cette simple donnée factuelle illustre aussi sur le plan économique la rentabilité d'un centre social qui, en période de raréfaction des financements publics, a démontré sa capacité à créer de la richesse pour sa ville.

Elle a rappelé que 75 % de l'utilisation des finances ont permis d'employer 35 personnes tout au long de l'année et que ce chiffre est une moyenne sur les 4 années du contrat de projet.

Elle a ajouté que c'était bon pour la fiscalité et pour le régime des retraites qui manquent cruellement de ressources et aussi pour l'emploi car Sedan bat malheureusement tous les records de chômage. Elle a précisé que l'association avait utilisé 7,9 % de ces financements pour les achats et que 80 % de cet argent avait été dépensé dans les commerces de la ville de Sedan.

Récapitulatif DPV- CEJ				
	DPV ex DDU	Date règlement	C.E.J	Date règlement
	Montant		Montant	
2010	4261 VILLE	17/07/2011		
	7500 Etat	17/07/2011		
2011	4261 VILLE	23/08/2018	4668	07/012013
	7500 Etat	23/08/2018		
2012	4261 VILLE	04/07/2013	9072	08/01/2014
	7500 Etat	04/07/2013		
2013	4900 VILLE	16/12/2014	11733	16/12/2014
	7500 Etat	16/12/2014		
2014	4261 VILLE	08/01/2016	12407	08/01/2016
	7500 Etat	08/01/2016		
2015	12400	15/11/2016	15698	12/01/2017
2016	11169	23/11/2017	28707	14/02/2018
2017	70858	36371,6 réglé fin17	28707?	